LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents

MONTRÉAL, JEUDI 11 JUIN 1981, 97e ANNÉE, no 138, 82 PAGES, 4 CAHIERS

TABLOÏD SPORTS

LE REPÊCHAGE DES JOUEURS JUNIORS

HAWERCHUCK À WINNIPEG ET MARK HUNTER À MONTRÉAL

■ Dale Hawerchuk est passé aux Jets de Winnipeg comme prévu, mais le Canadien pense avoir obtenu deux bons hommes: Mark Hunter (notre photo) et Gilbert Delorme,
pages 2, 3, 4, 5, 9, 12, 13 et 17

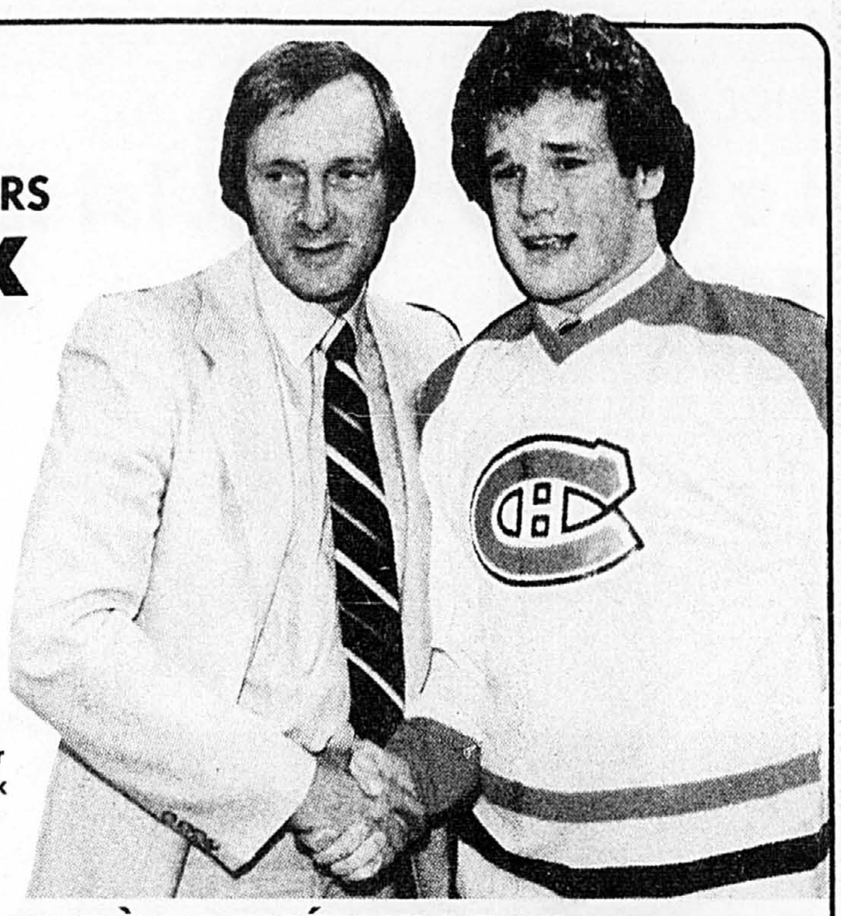

BASEBALL: GRÈVE INÉVITABLE DEMAIN

page 6

photos Jean Goupil, LA PRESSE

OUVERT 24 HEURES PAR JOUR
JEAN COUTU PHARMACIEN
1370 EST, MONT-ROYAL
527-8827

COUPURES BUDGÉTAIRES

RÉVOLTE CHEZ LES DÉPUTÉS PÉQUISTES

Les députés péquistes demandent au gouvernement de respecter ses promesses en matière d'aide aux étudiants

page A 2

photo Robert Nadon, LA PRESSE

LE CONFLIT S'ENVENIME À LA CTCUM

■ S'ils réussissent à se gagner la sympathie de l'ensemble de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, les 490 chauffeurs d'autobus de la division Saint-Henri pourraient faire déclencher une grève générale du transport en commun M. Maurice Vézina, (à gauche sur la photo), autour de qui tourne ce conflit de travail, a tenté lui-même, mais en vain, de convaincre ses partisans de retourner à leurs postes.

page A 3

L'ONU FAIT LA PUBLICITÉ DU SYMBOLE DE MONTRÉAL

page A 3

ÉDITO

L'OPINION PUBLIQUE ET L'ESSOR ÉCONOMIQUE

PAR IVAN GUAY

page A 6

LE PRÉSIDENT DU PLQ LARRY WILSON, S'EN PREND À RYAN

200 LOCATAIRES ÉVITENT L'ÉVICTION À OUTREMONT

QUÉBEC GÈLE LES VENTES DE COPROPRIÉTÉS INDIVISES

■ Le gouvernement du Québec s'apprête à décréter le gel des ventes de copropriétés indivises dans le secteur Outremont-Côte-des-Neiges, éliminant ainsi la menace d'éviction qui pesait sur quelque 200 locataires de ce district. Le député de Mercier, Gérald Godin, qui a confirmé la nouvelle à LA PRESSE, a souligné toutefois que cette mesure ne serait pas rétroactive, si bien que les ventes déjà effectuées dans le cas de certains immeubles ne pourront être annulées.

page A 3

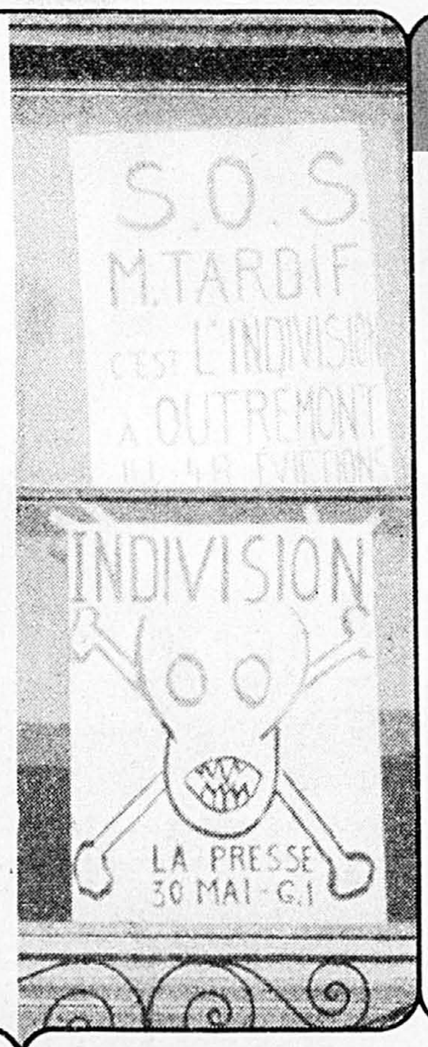

L'ÉCONOMIE

HYDRO

■ **QUÉBEC SONGE À EN FAIRE UNE COMPAGNIE**

■ **LE PROGRAMME D'EMPRUNTS PIÉTINE**

page B 1

LE MONDE

BANI-SADR ÉVINCÉ DE L'ARMÉE

■

REAGAN SUSPEND LA LIVRAISON DE QUATRE F-16 À ISRAËL

page C 7

PLAN TRUDEAU

TREIZE SÉNATEURS REFUSENT DE SE PLIER À LA LIGNE DU PARTI

C'est ce qu'a annoncé le sénateur libéral Jean-Paul Deschâtelets,

page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées: C 8 à C 17
Arts et spectacles: A 12 à A 15
Décès, naissances, etc.: C 18
Economie: B 1 à B 10
Êtes-vous observateur? C 10
FEUILLETON: C 9
Horoscope: C 12
Le monde: C 6, C 7
Météo: A 2
Mots croisés: C 11
Mot mystère: C 11
Télé-câble: A 10
Télévision: A 15, A 16
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 5
— La Loi et vous: C 2

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 18, 19
— Télévision: 19
Bandes dessinées: 20
Mots croisés: 20
Quoi faire aujourd'hui: 18

Pour vendre ou acheter une maison,
IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL
IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
Le Trust Royal vous ouvre des portes.

AIDE AUX ÉTUDIANTS

Le caucus péquiste se rebelle contre le gouvernement

QUÉBEC — La révolte qui couvait depuis quelques semaines au sein de la députation péquiste à propos des coupures budgétaires, a éclaté mardi soir alors que le caucus a adopté, à la quasi-unanimité, une résolution demandant que le gouvernement respecte les engagements électoraux du parti en matière d'aide aux étudiants.

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

On se souviendra que durant la campagne électorale, le premier ministre avait annoncé un certain nombre d'engagements vis-à-vis des jeunes et notamment celui d'indexer annuellement au coût de la vie les montants des prêts et bourses.

Or, non seulement les crédits que l'Assemblée nationale s'apprête à voter au ministère de l'Education ne prévoient-ils pas les montants nécessaires à une telle indexation, mais ils sont de $10 millions inférieurs aux dépenses de l'année dernière. Il semble qu'il aurait plutôt fallu les augmenter de $20 millions pour respecter cet engagement. C'est donc un «trou» de $30 millions que le caucus demande au Conseil du trésor de combler.

La résolution a été présentée par le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, qui en tant que membre de l'exécutif du PQ et porte-parole spécial du ministre de l'Education en ces matières, s'est beaucoup intéressé au dossier «jeunesse» depuis deux ans. Plusieurs députés ont aussi parlé en faveur de la résolution, notamment le plus jeune membre du caucus, Gilles Baril de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, et celui de Rosemont, Gilbert Paquette.

Ils ont fait valoir qu'il serait socialement inacceptable et politiquement explosif que cet engagement ne soit pas tenu. Ce sont les plus démunis des étudiants qui seraient les plus touchés par une telle décision et c'est une clientèle-cible particulièrement importante qui serait alors mécontentée.

Ils ont également noté qu'à au moins quatre occasions le gouvernement s'était engagé à répondre aux besoins des étudiants. Dès le 13 mars, le ministre publiait un communiqué de presse dans lequel on disait notamment que le budget de l'aide aux étudiants «s'ajustera à la demande». Puis l'engagement du premier ministre annoncé alors qu'il avait à ses côtés le député Baril a été confirmé par deux lettres ouvertes publiées au cours de la campagne électorale, une de M. Laurin à ses électeurs, une autre de M. Lévesque aux jeunes du Québec.

Le ministre Lucien Lessard, seul membre du Conseil du trésor présent au caucus lorsque la résolution a été discutée, a demandé en vain à ses collègues d'attendre que le rapport sur les priorités du gouvernement leur ait été communiqué. Presque tous ceux qui ont voté (tous, disent certains) ont approuvé la résolution, dont quelques ministres. Mais la majorité de ces derniers ont préféré s'abstenir puisque la question devait être soulevée hier à la réunion du Cabinet.

Celui-ci a bien été saisi de la question, hier, mais aucune décision n'a été prise. Le sujet reviendra sur le tapis mercredi prochain.

La colère des députés dépasse de beaucoup le seul sujet de l'aide aux étudiants. Beaucoup sont en désaccord profond avec plusieurs des coupures qui ont été faites lors de la préparation du dernier budget. Ils estiment qu'on a mal coupé, qu'on l'a fait à partir d'une bien drôle de grille de priorités, qu'on a sabré dans des programmes qui touchent d'abord les plus démunis.

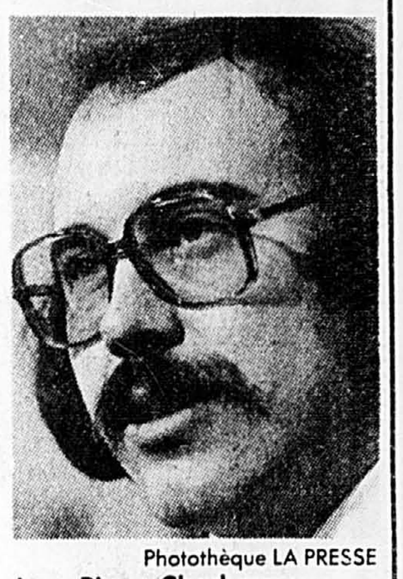

Photothèque LA PRESSE
Jean-Pierre Charbonneau

Et surtout, ont dit certains au caucus, on l'a fait sans nous consulter. On nous demande de voter le budget, mais on ne participe aucunement aux choix politiques qui le soustendent.

Au moins un député a dit, lors du caucus, qu'il n'hésiterait pas à voter contre le budget si le gouvernement ne se rendait pas à leur demande. D'autres auraient l'intention de faire le même geste.

Ce n'est pas la première fois que le caucus péquiste montre sa mauvaise humeur à l'endroit du gouvernement. Il l'a fait notamment à l'occasion des lois spéciales forçant les employés de l'Etat à rentrer au travail. Mais la colère n'a jamais été aussi forte et aussi unanime.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 8 Maximum: 20
Ensoleillé et passages nuageux

DEMAIN
Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	16	Ciel variable	Beau
Outaouais	—	20	Ensol. pass. nuageux	Beau
Laurentides	—	18	Ensol. pass. nuageux	Beau
Cantons de l'Est	—	20	Ensol. pass. nuageux	Beau
Mauricie	—	16	Ciel variable	Beau
Québec	—	20	Ensol. pass. nuageux	Beau
Lac-Saint-Jean	—	16	Ciel variable	Beau
Rimouski	—	14	Possibilité d'averses	Ciel variable
Gaspésie	—	14	Possibilité d'averses	Ciel variable
Baie-Comeau	—	14	Possibilité d'averses	Ciel variable
Sept-Iles	—	14	Possibilité d'averses	Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	9	16
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	5	21
Saskatchewan	Nuageux	Regina	6	18
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	5	14
Ontario	Ensoleillé	Toronto	9	22
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	7	20
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	8	18
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	9	16
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	6	13

La Quotidienne

Tirage d'hier
3 - 8 - 6
LOTO-SELECT: 6647

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	18	27	Miami	27	34	Pittsburgh	16	24
Buffalo	15	21	New York	21	29	San Francisco	12	21
Chicago	13	22	Nlle-Orléans	28	34	Washington	20	33

vers les capitales

Amsterdam	15	20	Hong Kong	25	27	Oslo	9	16
Athènes	20	30	Le Caire	—	—	Paris	11	19
Berlin	14	20	Lisbonne	16	25	Rome	15	32
Bruxelles	10	22	Londres	9	18	Séoul	18	26
Buenos Aires	9	17	Madrid	15	32	Stockholm	13	19
Copenhague	14	18	Moscou	15	25	Tokyo	21	25
Genève	17	27	Mexico	14	26	Vienne	19	27

vers les plages

Acapulco	24	29	**Bermudes**	**24**	**27**	San Juan	27	33
Barbade	26	30	**Nassau**	**23**	**32**	Trinidad	23	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS
ÉDITION NATIONALE

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS
PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines		
CANADA	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines		
	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

la presse

Québec gèle les ventes de copropriétés indivises

■ Le gouvernement du Québec décrétera un gel sur les ventes de copropriétés indivises dans le secteur Outremont/Côte-des-Neiges, mettant ainsi fin aux menaces d'éviction qui pèsent actuellement sur quelque 200 locataires des rues Bernard, Saint-Joseph et Chemin Côte-des-Neiges.

FLORIAN BERNARD

Cette nouvelle a été confirmée à LA PRESSE par le député de Mercier, M. Gérald Godin, chargé du dossier. M. Godin a toutefois déclaré que ce moratoire n'aura aucun effet rétroactif. Le gouvernement ne pourra pas annuler les ventes qui ont déjà été faites dans le cas de certains immeubles.

Cette mesure gouvernementale sera suivie, un peu plus tard, d'une nouvelle législation qui modifiera la Loi 107 et qui empêchera, désormais que des locataires puissent être évincés par des spéculateurs.

Cette législation — a expliqué M. Godin — obligera tout acheteur d'un immeuble locatif à offrir en priorité la vente des logements à ceux qui l'occupent déjà, au prix réel de la vente, plus un profit raisonnable de l'ordre de 7 à 10%. Si cette mesure était en vigueur, actuellement, les locataires du Garden Court, rue Bernard, auraient pu acheter leur logement pour une somme d'environ $12,000 à $14,000 au lieu des $45,000 qu'on leur exige présentement.

Front commun des députés

Les députés libéraux du secteur concerné, MM. Ciaccia et Fortier, ont promis d'appuyer tout projet gouvernemental favorisant un moratoire. Toutefois, MM. Ciaccia et Fortier auraient souhaité que ce gel soit rétroactif au 1er janvier, annulant ainsi les ventes qui ont déjà été faites dans le cas de certains immeubles, notamment le Barrington, rue Bernard.

Quant aux locataires des quatre principaux immeubles, ils présenteront ce matin une demande d'injonction en Cour supérieure. L'injonction vise à interdire, jusqu'à nouvel ordre, toute vente en copropriété indivise. L'un des avocats au dossier, Me Marie-Claire Chouinard, a déclaré à LA PRESSE que l'injonction ne fera pas double emploi avec le gel gouvernemental puisqu'elle protégerait les locataires jusqu'au moment où le gouvernement aura adopté officiellement son moratoire. Il peut en effet s'écouler un certain temps avant que le gel du gouvernement soit officiellement décrété. Comme ce gel n'est pas rétroactif, les locataires craignent qu'une série de ventes puissent avoir lieu dans les prochaines heures.

Une mesure d'urgence

Près de 200 locataires — dont des personnes âgées et handicapées physiquement — se trouvent au coeur de ce problème.

Quatre immeubles locatifs, le Garden Court, le Carendon, le Biltmore et le Barrington ont été achetés. Les nouveaux propriétaires ont entrepris une revente sous forme de copropriété indivise, de sorte que la seule façon de conserver son logement est de l'acheter. Or, dans la plupart des cas, le coût moyen du loyer mensuel atteindrait les $400 à $500, compte tenu des taux d'intérêt.

Ceux qui ne peuvent pas se payer un tel luxe n'ont aucun choix. Ils doivent déménager.

photo René Picard

Gilbert Delasoie et sa femme ne quitteront pas leur logement de la rue Bernard et ne signeront aucun document de vente. Ils sont bien décidés à ne pas subir l'odieux d'un déménagement par chantage ou par tout autre moyen de pression.

Pris à la gorge!

■ Gilbert Delasoie n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler une personne du troisième âge. Pas encore. Il n'est pas, non plus, une personne à faibles revenus. Il se situe dans la moyenne de ceux qui font un salaire normal et qui vivent normalement, sans excès. Lui, sa femme et son fils habitent un logement dans le Garden Court, rue Bernard. Ce logement lui coûte, actuellement, $210 par mois.

FLORIAN BERNARD

Or, il y a quelques semaines, M. Delasoie a reçu une lettre des Immeubles Rue Bernard Inc, l'informant que le Garden Court avait été vendu et qu'il lui fallait maintenant, pour conserver son logement, en devenir propriétaire selon la formule de la copropriété indivise. Le coût du logement était fixé à $48,000, avec deux hypothèques. Date-limite pour se décider: le 15 juin 1981.

Refus d'acheter

Comme des centaines d'autres, M. Delasoie n'a pas du tout l'intention d'acheter une propriété indivise. Il a fait des calculs. Cet achat à $48,000, plus le partage des frais d'entretien et d'administration de tout l'immeuble ($100,000 par année), plus les frais de financement, plus les intérêts hypothécaires feraient grimper le coût de son loyer mensuel à environ $600, soit trois fois ce qu'il verse actuellement! «Mon cas n'est pas particulier; c'est celui de tous les locataires du Garden Court et aussi celui des autres locataires des immeubles avoisinants. Mais nous sommes pris à la gorge. Ou bien on achète, ou bien on déménage».

Mais ce n'est pas tout. Pour devenir copropriétaire indivise, il faut verser un certain comptant de l'ordre de $10,000 à $20,000 — autrement le coût hypothécaire devient nettement prohibitif.

«Je ne suis pas prêt à verser toutes mes économies dans un achat dont le seul effet sera de tripler le coût de mon loyer mensuel», d'expliquer M. Delasoie.

Moi, je reste

M. Delasoie, appuyé par sa femme et par ses voisins de palier, a décidé de tenir tête. Il ne quittera pas son logement. Il ne signera aucun document de vente. «Il faudra qu'on vienne m'évincer par la force». M. Delasoie est l'un de ceux qui témoignera en Cour supérieure dans le but d'obtenir une injonction interlocutoire décrétant le gel de toutes les ventes. «Je sais que ça va être difficile et qu'on va me harceler, mais je suis décidé à aller jusqu'au bout».

21 CIRCUITS PARALYSÉS

CTCUM: menace de grève générale

■ Une menace de grève générale pesait hier soir sur le transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal, alors que les 490 chauffeurs d'autobus de la division Saint-Henri, paralysant déjà, hier 21 circuits d'autobus dans les secteurs ouest et sud-ouest de Montréal, cherchaient à se gagner la sympathie de l'ensemble de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

DENIS MASSE

Déjà, hier soir, les syndiqués de Saint-Henri avaient décidé spontanément de défier l'ordre de retour au travail édicté par leur exécutif syndical, en guise d'appui et de solidarité à l'endroit de leur délégué, M. Maurice Vézina, qui s'était vu congédier par la CTCUM, dans la journée de mardi.

Les 14 directeurs de la Fraternité qui, mardi soir, avaient remis leur démission en bloc (à l'exception du président Jean-Claude Baillargeon), au cours d'une assemblée générale spéciale plutôt tumultueuse, mais qui continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à la tenue de prochaines élections, disent «se dissocier totalement» du geste de débrayage illégal posé hier par les chauffeurs de Saint-Henri. À 18 heures, hier, l'exécutif syndical ordonnait un retour au travail.

M. Maurice Vézina, lui-même, autour de qui tourne ce nouveau conflit de travail, essayait de convaincre ses partisans, hier soir, de reprendre le volant de leurs autobus, se conformant, pour sa part, à la recommandation du Comité exécutif dont il fait partie, de recourir à une forme d'arbitrage accélérée.

Mais personne, autour de lui, ne l'entendait de cette façon et les chauffeurs persistaient, à l'unanimité, à faire la grève sur le tas.

Appui des employés d'entretien

La menace d'une grève générale pour aujourd'hui s'intensifiait d'autant plus, hier soir, que le syndicat des employés d'entretien de la CTCUM, faisait connaître aux chauffeurs d'autobus dissidents son appui intégral à leurs revendications. «De plus, a déclaré le président, M. Jacques Morissette, nous dénonçons avec vigueur les tactiques que la CTCUM emploie de plus en plus pour nous enlever des droits acquis».

Entre-temps, en commission parlementaire, à Québec, le député péquiste de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, rappelait au gouvernement qu'il avait promis de tenir une enquête sur la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, en particulier sur sa façon de conduire les relations de travail.

Au cours de la journée, la direction de la CTCUM avait mis l'exécutif de la Fraternité en demeure de faire rétablir le service de transport paralysé par le débrayage des chauffeurs de Saint-Henri. Et, plus tard, au cours de la matinée, le Conseil des commissaires examinait sa position finale sur le cas Vézina, promettant un nouveau verdict pour plus tard.

M. Vézina avait d'abord été traduit devant la commission d'enquête de la CTCUM, il y a 10 jours, pour avoir eu une prise de bec avec un inspecteur, M. Hans Suntag. Celui-ci exigeait que les chauffeurs d'autobus ferment toutes les fenêtres de leur véhicule après l'avoir remisé au garage, mais ces derniers estiment que ce travail appartient à la section de l'entretien.

Deux jours après sa comparution, M. Vézina encourait une peine de «suspension indéfinie». Et, avant-hier, cette sanction était changée en congédiement pour activités syndicales pendant le cours d'une suspension. Fait à noter, l'exécutif syndical n'avait pas bougé devant ces décisions de l'employeur.

Hier, les circuits Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, Montrréal-Ouest et les villes de la banlieue ouest ont été paralysés. Mais les autres garages fonctionnaient normalement et le métro roulait aussi de façon normale.

L'ONU fait la publicité du symbole de Montréal... depuis 10 ans!

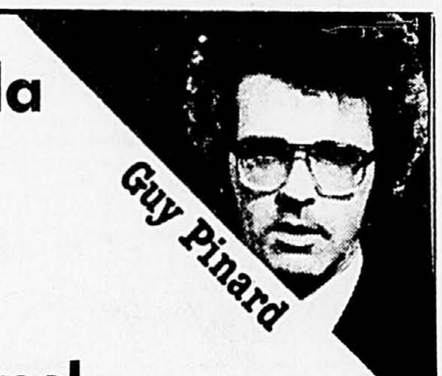

■ Depuis 10 ans, c'est l'Organisation des nations unies (rien de moins!) qui fait la publicité du symbole de Montréal. Mais il faut dire que le concepteur du symbole tant contesté, Georges Huel, n'avait évidemment pas encore accouché de son oeuvre.

Le symbole de Montréal, moins les quatre gros points au centre (qualifiés de bleuets écrasés par certains lecteurs) se retrouve en effet sur un timbre de 8 cents émis en 1971 par les Nations unies afin de combattre la discrimination raciale. Il comprend les quatre coeurs si chers à Huel, mais de couleurs différentes (blanc, noir, jaune et rouge) qui représentent les quatre grandes races de la terre.

Je pourrais vous raconter qu'en mal de rechercher d'autres ressemblances avec le thème très galvaudé choisi par Huel, je suis tombé par hasard sur ce timbre, mais je vous mentirais. Nous devons cette découverte à un lecteur de LA PRESSE, Raymond Gassé, lui-même graphiste et collectionneur de timbres depuis 50 ans dans ses moments de loisirs.

Georges Huel ou Pierre Pelletier?

Puisqu'il est question de Georges Huel, ce dernier soulignait jeudi dernier à mon collègue Yvon Laberge qu'il était l'auteur de l'image commerciale du défunt «Vaisseau d'Or», propriété du citoyen Jean Drapeau et coulé dans les cales de l'hôtel Windsor au début de 1971.

Sur ce point, il y a contradiction, puisque Pierre Pelletier, designer chez Thérien Frères, en réclame aussi la paternité. D'ailleurs, à la page 12 du recueil des symboles de la Société des graphistes du Québec Inc, on reproduit une photo de cette image commerciale, en indiquant bien que Pelletier en était l'auteur. Et ce dernier, lors d'une conversation téléphonique, m'a confirmé la chose, en assurant qu'il avait fait tout le travail, sous les ordres de Huel, alors directeur artistique chez Thérien Frères.

Il faudrait donc que la Société des graphistes du Québec fasse toute la lumière sur ce sujet. Car ou bien Huel a raison et alors le recueil des symboles de la société est trompeur, ou bien Huel s'approprie encore une fois la paternité d'une oeuvre qu'il n'a pas créée (qu'on se souvienne des premières pièces de monnaie olympique) et alors la Société des graphistes doit le rappeler à l'ordre. Espérons que la société démontrera autant de diligence à éclaircir cette situation qu'elle en avait démontrée à se porter à la défense de Huel au début de la présente polémique.

Lake Placid toujours dans la dèche

Quinze mois après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, les derniers braves du comité organisateur de cette petite ville (moins de 4000 résidants permanents) des Adirondacks cherchent encore le moyen d'éponger le déficit évalué à $8,5 millions, soit l'héritage amer laissé par la présentation des Jeux en février 1980, et ce malgré une organisation austère et fort modeste.

Remarquez bien qu'un déficit de $8,5 millions, c'est minime en comparaison avec le déficit de $995 millions assumé par les Québécois après l'aventure «olympienne» de 1976. Mais dans un pays où le mot «autofinancement» est pris plus au sérieux qu'à l'hôtel de ville de Montréal, il fallait trouver le moyen de s'en sortir. Et c'est à cette tâche que se sont attelés les six derniers employés du Comité organisateur (il jouit d'un sursis depuis le 31 décembre dernier).

Un pas de géant a été franchi à la mi-mai quand l'Etat de New York a fait l'acquisition des installations sportives en retour de $6 millions (le dixième du coût), dans le but de les céder à la municipalité. C'était évidemment une façon détournée de subventionner les Jeux de Lake Placid, mais le résultat pratique reste le même: avec une somme additionnelle de $2,5 millions, le Comité organisateur pourra enfin payer ses derniers créanciers pour ensuite se faire hara-kiri. Espérons maintenant que les citoyens de Los Angeles sauront en tirer une bonne leçon.

LOCATION
TOUS GENRES DE CHAISES ROULANTES
De tout pour le malade à la maison
RÉGENT ST-PIERRE Inc.
C. Martin Jr & Cie
4338, rue Saint-Denis, Montreal
849-2407 (Service a domicile)
DEPUIS PLUS DE 65 ANS

Vente aux Encheres d'Heritage de Succession
ENCHÈRES: 15 et 16 juin à 19h00
SUCCESSION DE STERLING ET ARGENT EUROPÉEN: Ensemble de coutellerie, Ensemble de thé, Délicate cruche Tiffany, etc.
SUCCESSIONS DE BIJOUX ET D'OBJETS DE COLLECTIONS: incluant broches en diamants antiques, bracelets, bagues sertie de diamants, rubis, saphirs, etc.
VISITE: sam. le 13 juin de 10h00 à 17h00 lun. le 15 juin de 10h00 à 19h00 mar. le 16 juin de 10h00 à 19h00
à notre salle d'encan
Les Industries Empire Inc.
5500, rue Paré — à l'ouest de Décarie
737-5343 — 737-8653

POUR L'ULTIME · HOMME
HENRI VEZINA
COURRÈGES · HOMME PARIS
En exclusivité
HENRI VEZINA 243 A BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 669·1751

PROJET CONSTITUTIONNEL

Treize sénateurs décident de se dissocier de leurs partis

■ OTTAWA — Catégoriquement opposés à la politique constitutionnelle du premier ministre Trudeau, 13 sénateurs ont annoncé hier qu'ils refuseront dorénavant de se plier à la ligne de leurs partis et qu'ils voteront selon les intérêts des régions qu'ils représentent au Sénat.

GILLES PAQUIN
(de notre bureau de d'Ottawa)

Au nom du groupe, le sénateur Jean-Paul Deschatelets, ex-ministre libéral, a lu une déclaration en Chambre pour préciser sa position et celle de ses collègues.

«Nous croyons qu'au cours des années nous n'avons pas rempli complètement le rôle prévu pour la Chambre Haute par les pères de la Confédération et nous croyons que le temps est venu pour nous de servir cette institution dans un contexte où notre liberté d'action sera totale et non soumise à la discipline d'un parti politique» a dit M. Deschatelets.

Sans abandonner leur formation cependant, ils ont demandé hier à former un bloc séparé afin de démontrer clairement qu'ils ne se sentaient plus liés à la «politique partisanne». Ce bloc de non-alignés se compose de huit libéraux, de trois indépendants qui votaient presque toujours avec les libéraux, d'un conservateur et d'un créditiste.

Interrogé à sa sortie de la chambre, M. Deschatelets a indiqué qu'ils n'avaient reçu aucune réaction de la part de leur parti mais que certaines rumeurs laissaient entendre qu'ils seraient exclus des prochaines réunions, voir même expulsés de leurs caucus.

Selon lui, c'est le débat constitutionnel qui a déclenché ce mouvement de révolte des sénateurs puisque les pressions ont été plus fortes que d'habitude pour exiger l'adhésion à la «ligne du parti».

Entouré de la plupart des cosignataires de son manifeste réunis dans son bureau, M. Deschatelets a expliqué d'une voix émue qu'il en avait assez de rendre des comptes au parti lorsqu'il faisait un discours ou votait au Sénat.

Photothèque LA PRESSE
Jean-Paul Deschatelets

«Je ne veux plus justifier mes discours, a-t-il dit, je ne suis pas un député élu mais un sénateur convoqué ici pour représenter *une région, dans mon cas le* Québec». C'est d'ailleurs à l'occasion du débat constitutionnel qu'il s'est pour la première fois senti «responsable de représenter le Québec».

«Il y a 5 ans un projet comme celui de M. Trudeau aurait été impensable a-t-il ajouté, j'aurais honte si je votais pour ça. Je ne pourrais pas expliquer mon geste au Québec, c'est contre mes principes et ça enlève des droits à ma province en matière de langue et d'éducation».

De toutes manières ce n'est pas la décision de la Cour suprême qui réglera ce problème a dit le sénateur, il s'agit d'un problème politique qui se réglera autour d'une table de conférence».

Egalement signataire de la déclaration, le sénateur Hartland Molson a endossé les propos de M. Deschatelets pour ensuite ajouter que d'autres sénateurs viendraient sans doute se joindre à leur groupe sous peu.

La majorité gouvernementale n'est pas menacée par ces dissidences puisque les libéraux détiennent 65 des 104 sièges du sénat. Les conservateurs et les indépendants en ont 28 et 11 autres sont vacants. Le geste n'en demeure pas moins une gifle au premier ministre Trudeau puisque c'est la première fois qu'une telle action collective est entreprise par des sénateurs nommés par le gouvernement.

D'après le sénateur Deschatelets il s'agit d'un retour à l'esprit du Sénat lors de sa mise sur pied en 1867, soit de faire entendre les voix des régions à Ottawa. Le premier ministre nous reprochait d'ailleurs de ne pas jouer ce rôle, a-t-il dit.

A l'occasion d'une réunion du Conseil des premiers ministres des Maritimes au début de juin à Frédéricton, M. Trudeau disait effectivement que le Sénat ne «fonctionnait pas de manière efficace». «Il n'est pas un forum qui permet l'expression et la réconciliation des vues régionales» disait-il. C'est ce que veulent corriger les dissidents.

Outre M. Deschatelets et Molson, le mouvement comprend Donald Cameron, Elsie Innan, Louis P. Beaubien, Eric Cook, Daniel Lang, Andrew Thompton, Ann Bell Ernest Manning, Paul Lafond, Edward Lawson et Lorne Bonnell. Un quatorzième, M. Henry Hicke, devait être présent mais s'est désisté à la dernière minute.

Le leader du gouvernement au Sénat, M. Raymond Perrault s'est abstenu de commenter les propos de ses collègues mais a souligné qu'il n'était pas question de les expulser du caucus libéral. Selon un adjoint du leader, «cette affaire n'est qu'une tempête dans le gin & tonic des sénateurs».

Lalonde et Leitch se reverront à la fin de juin

■ BANFF, Alta (PC) — À l'issue d'un entretien de quatre heures, hier, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, et son homologue albertain, M. Merv Leitch, se sont séparés en se donnant rendez-vous pour la dernière semaine du mois de juin.

Les deux ministres n'ont annoncé aucun déblocage dans le litige qui les oppose, bien que tous les deux aient soumis de nouvelles propositions de règlement.

«Le chemin est encore long», a déclaré M. Lalonde au cours d'une conférence de presse qu'il tenait à l'issue de la réunion.

Quant à M. Leitch, il a déclaré que certains des principaux problèmes ont été discutés en détail.

«L'Alberta a soumis quelques propositions d'ordre général, et M. Lalonde a formulé des suggestions et fait des commentaires, a dit M. Leitch. Cela exige une nouvelle analyse. J'attends une réponse à l'occasion d'une rencontre ultérieure.»

Selon M. Leitch, les officiels fédéraux étudieront les propositions de l'Alberta au cours des deux prochaines semaines et M. Lalonde dira ce qu'il en pense à la réunion de la fin du mois.

M. Lalonde ne croit pas que cette réunion aboutira à une entente. «Je ne pense pas, dit-il, qu'il soit réaliste de penser que cette réunion sera la dernière.»

Aucun des deux ministres n'a voulu fournir de détails sur les entretiens qui venaient d'avoir lieu.

«Nous avons décidé de ne pas négocier sur la voie publique, a dit M. Lalonde. M. Leitch va étudier nos suggestions et nos commentaires.»

Parlant chacun à une conférence de presse séparée, les deux ministres ont refusé de dire si le fait de s'être donné rendez-vous à la fin du mois signifiait que des progrès étaient réalisés.

«Selon les résultats de la prochaine rencontre, nous pourrions décider de nous revoir plus fréquemment», a dit M. Lalonde.

M. Leitch a précisé qu'aucune décision n'avait été prise sur le lieu de la prochaine rencontre. Celle-ci, selon lui, pourrait se tenir à Toronto. En attendant, dit-il, les représentants de l'Alberta pourront rencontrer leurs homologues fédéraux.

«Tant que le dialogue dure, il y a de l'espoir, a dit M. Lalonde. Nous n'avons certainement pas régressé.»

HAUSSE DES TARIFS POSTAUX

Le public invité à donner son avis

■ TORONTO (PC) — Les Canadiens peuvent s'attendre à une hausse des tarifs postaux avant l'automne prochain. On leur donnera toutefois l'occasion d'exprimer leur avis avant la mise en vigueur de ces hausses.

C'est ce qu'a promis, hier, le ministre des Postes, M. André Ouellet, au cours d'une allocution devant le Toronto Liberal Forum, de Toronto. Il n'a pas *soufflé mot des nouveaux* tarifs suggérés.

La nouvelle société d'Etat qui remplacera les actuelles Postes canadiennes — vraisemblablement en septembre — aura certes d'autres priorités, a indiqué le ministre, mais elle ne pourra pas tarder à chercher des revenus supplémentaires afin de réduire le plus possible un déficit accumulé de plus de $500 millions et d'atteindre une plus grande efficacité.

Soixante jours avant leur mise en vigueur, les nouveaux tarifs seront publiés dans la Gazette officielle et le public sera invité à faire connaître son opinion. Au bout de cette période, les tarifs finalement acceptés seront de nouveau publiés dans la Gazette officielle et entreront en vigueur.

Le changement des Postes canadiennes en société d'État, dont le président désigné sera M. Michael Warren, entrainera des déboursés d'environ $2 millions. Il n'y a pas eu de hausse des tarifs postaux au Canada depuis trois ans.

LES RUES DE MONTRÉAL

GEORGES-BIZET, rue (1964)

En souvenir du compositeur français Georges Bizet (1838-1875), auteur, notamment, de Carmen et de l'Arlésienne. Axe sud-nord à partir de Notre-Dame, à l'est d'Honoré-Beaugrand.

GEORGES-GUILBEAULT, square (1925)

Jadis connu sous le nom de square Lamoricière, ce square d'ornement de 0,08 acre (à l'intersection des rues Berri et Saint-Grégoire) honore Georges Guilbeault, ancien citoyen important du quartier Saint-Denis, et ce à la suggestion des hommes d'affaires du quartier.

GEORGE VERNOT, parc (1969)

En hommage à George E. Vernot (1901-1962), un Montréalais qui est devenu le premier Canadien à mériter une médaille olympique en natation, soit la médaille d'argent dans le 1500 m et la médaille de bronze dans le 400 m. lors des Jeux olympiques de 1920. Athlète accompli, ingénieur diplômé en 1926, il fut nommé directeur du service des Estimations de la Ville en 1948.

Jadis connu sous le nom de CONSTANTINEAU, le parc est situé sur le boulevard Robert, à l'est du boulevard Saint-Michel. Il comporte une piscine intérieure de dimensions olympiques qui porte également le nom de George Vernot.

Ça porte fruit!

Épargnez avec un DÉPÔT À TERME COMMERCE de 1 à 2 ans

16 1/4 %*

ENCAISSABLE!†

*Pour les périodes de 1 à 2 ans, intérêts versés semestriellement.
†Encaissable avant terme mais avec réduction d'intérêt.

Épargnez avec un certificat de placement AVEC GARANTIE COMMERCE**

**Émis par La Société d'Hypothèques Kinross et garanti par la Banque de Commerce Canadienne Impériale

16 3/4 %*

NON ENCAISSABLE!†

*Pour les périodes de 1 an, intérêts versés annuellement.
†Non encaissable avant terme.

Dépôt minimum de $1 000. Renseignez-vous. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour des placements de plus courte durée ou pour d'autres modes de paiement d'intérêt. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Gougounes et pitons

Pierre Foglia

Mon retour à l'école primaire et le reportage qui a suivi m'ont valu depuis un mois une foule d'invitations dans les écoles. C'est ainsi que mardi dernier je me suis rendu à la polyvalente Saint-Exupéry à Saint-Léonard... secondaire typique de banlieue, enfants de la petite bourgeoisie de bungalows, quelques immigrés, Haïtiens et quelques Italiens transfuges de l'école anglaise.

J'étais l'invité d'un prof de français qui avait organisé une petite fête pour célébrer la fin des cours... Sandwiches, punch un peu alcoolisé et musique rock sucrée, la même qu'écoutent mes enfants: Génésis, Emerson, Chris de Burgh, Lennon...

La fête était sage. La centaine d'adolescents (tous des finissants de 5e année entre 16 et 18 ans) avaient mis leurs jeans propres. Quelques filles avaient leur robe du vendredi soir, leurs bas de nylon et leurs hauts-talons...

La fête était sage et je ne serais sans doute pas resté si le hasard ne m'avait assis à côté d'une jeune fille qui, prenant mon âge en pitié, a entrepris de faire mon éducation, du moins de rafraîchir mon vocabulaire. Je me permets de vous faire profiter de la leçon...

Elle venait de parler d'une de ses camarades qui s'apprêtait à nous réciter un poème, elle a dit quelque chose comme: «Et voici et voilà la gougoune!..»

— Excuse, c'est quoi une gougoune?

— Une gougoune c'est une gougoune!

— Mais encore? Une épaisse?

— Pas du tout. Il y a des gougounes très brillantes. Les bols sont généralement des gougounes. En fait ça n'a rien à voir avec l'intelligence. C'est une attitude sociale! La gougoune c'est la petite fille à sa maman et à son papa, elle ne rentre pas tard, elle fait ses travaux, etc., etc...

— Quand on est gougoune, c'est pour la vie?

— Pas forcément, la plupart des gougounes capotent au cégep... Comme les pitons d'ailleurs!

— Les pitons?

— Décidément, il faut tout t'expliquer. Un piton c'est une gougoune mâle... Mais attention, surtout ne pas confondre gougounes et pitons avec les discos. On reconnaît évidemment les discos à leur tenue. Ils flashent beaucoup même s'ils ne sont généralement pas très brillants...

— C'est fou ce que je m'instruis avec toi. Quand je pense que si je ne t'avais pas rencontrée, je serais probablement mort idiot...

— La leçon n'est pas finie. Il y a encore deux espèces dont je n'ai pas parlé: les rockers et les freaks. Les rockers écoutent Zappa et Led Zep, ils se tiennent dans le Vieux Montréal. Les freaks se tiennent rue Saint-Denis, ils écoutent Genesis...

— Et bien sûr ils sont gelés toute la journée!

— Pas tant que ça!... Ça boit bien plus que ça boucane. Tu resterais surpris, il n'y a presque pas de drogue à l'école.

— Dernière question, délicate: la baise. J'imagine que ça suit les classifications de tantôt: les pitons sûrement pas, les discos un peu plus, etc., etc...

— Pas du tout! La baise échappe à toute classification. C'est un fait que le piton n'est pas très porté sur la chose, c'est vrai qu'il est bien jeune de caractère. Par contre la gougoune est souvent plus éveillée sur le sujet que le ou la freak, sans que sa maman s'en doute évidemment...

Je me suis bien gardé de manifester un quelconque étonnement pendant qu'elle me parlait. Je faisais mon cool, mais la leçon n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd... Le soir même ma fille, qui termine elle aussi sa cinquième, me téléphonait au bureau:

— Allô mon petit papa chéri? Je ne rentrerai pas ce soir, je prépare mon examen chez une amie. Je coucherai chez elle...

La réponse m'est venue d'une traite:

— Tu peux bien coucher où tu veux ma petite gougoune, mais pour l'amour du ciel, prends-moi pas pour un piton!

COURS DE FRANÇAIS

GRATUITS

POUR LES IMMIGRANTS
SESSION D'ÉTÉ
COURS DU SOIR

Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis pendant 10 semaines à compter du 6 juillet et jusqu'au 10 septembre.

INSCRIPTIONS
les 15, 16 et 17 juin
de 17 h à 20 h au COFI de votre choix.

LIEUX ET HEURES DES COURS

COFI NORD, 8305, rue Saint-André
(métro Jarry)
Les lundis et mercredis de 19 h à 21 h 30
tél.: 384-7052

COFI ALAIN-GRANDBOIS, 4273, rue Drolet
(métro Mont-Royal)
Les lundis et mercredis ou les
mardis et jeudis de 19 h à 21 h 30
tél.: 849-4548

Renseignements auprès du Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants (COFI) de 9 h à 15 h 30

Gouvernement du Québec
Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat de créativité: fondements et techniques
(30 crédits)

Objectifs:
- assumer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui favorisent le développement;
- rendre les participants aptes à utiliser les connaissances acquises et les méthodes expérimentées, en vue de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail et de vie;
- amorcer une réflexion critique sur les méthodes de développement de la créativité.

Conditions d'admission:
Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.

Date limite d'admission: 31 juillet

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

À VENDRE

Rolls Royce Bentley 1952
A l'état neuf, condition originale, sauf la peinture qui a été refaite professionnellement, 41,000 milles, mécanique A-1. Très bon investissement.
$19,500 1-418-335-6071

CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE
VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE
- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyethylene 3 a 40 pieds de large
- Coussin mousse taille a la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC 1981

Émission datée du 1er juin 1981, échéant le 1er juin 1996.

MAINTENANT 16% JOUR APRÈS JOUR.
Avec l'émission 1981 d'obligations d'épargne, les résidents du Québec ont à nouveau la chance d'investir dans une valeur sûre et d'un rendement intéressant.
En achetant des obligations d'épargne du Québec cette année, le temps travaillera pour vous et même fortement puisque l'émission 1981 vous donne un rendement de 16% la première année et un minimum de 10½% annuellement les années subséquentes.

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.
Ne tardez pas à en acheter. Les obligations d'épargne du Québec sont en vente dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et auprès des courtiers en valeurs mobilières.
La limite d'achat demeure à 15 000$ par personne et seuls les résidents du Québec peuvent en acheter.
Les émissions de 1971 et 1976 qui seront échues le 1er juin 1981 pourront être converties en nouvelles obligations en sus de la limite de 15 000$ par personne.
Le taux d'intérêt sur toutes les obligations d'épargne en cours est également porté à 16% pour un an à compter du 1er juin 1981.

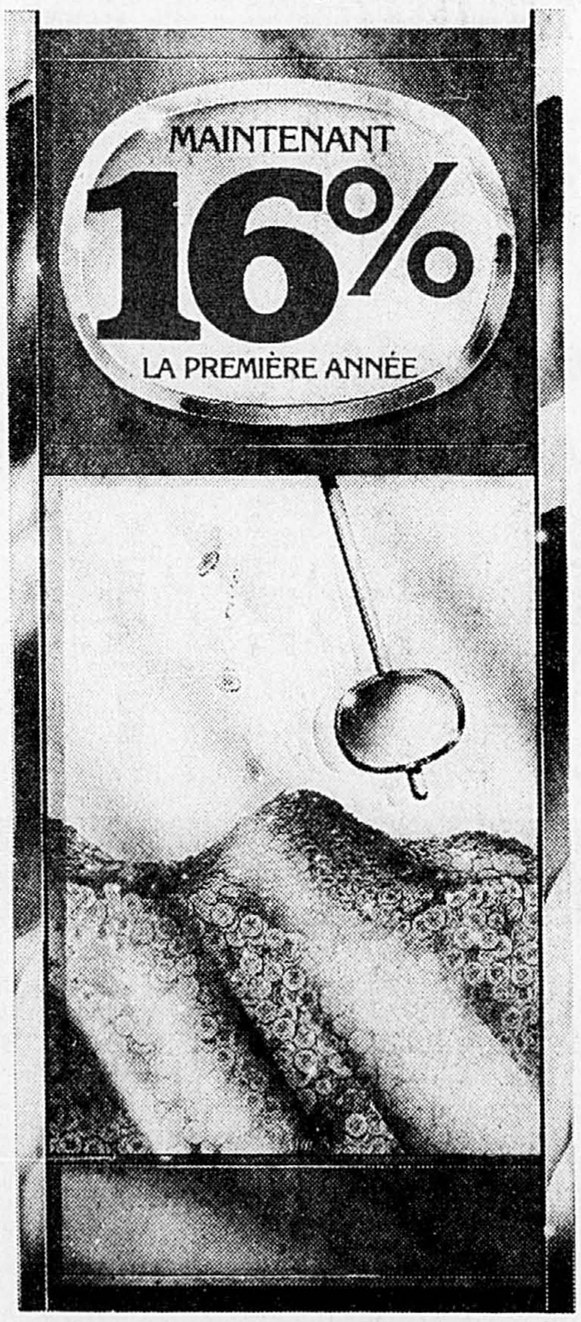

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.
En achetant des obligations d'épargne du Québec votre argent demeure disponible pour tout besoin pressant puisque vous pouvez les encaisser quand vous le voulez à leur pleine valeur plus l'intérêt couru.

LE MODE D'ÉPARGNE-SALAIRE
Les obligations d'épargne peuvent aussi être achetées par mode de retenue sur le salaire. Dans ce cas, les employeurs intéressés à offrir ce service à leurs employés peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires auprès des institutions financières.

DE L'INTÉRÊT SUR L'INTÉRÊT, ÇA C'EST PAYANT!
Les obligations à intérêt composé ont beaucoup d'attrait puisqu'elles rapportent de l'intérêt sur l'intérêt. Cet intérêt est composé annuellement et est payable à l'encaissement. L'intérêt sur les obligations d'épargne à intérêt régulier est payable par chèque le 1er juin de chaque année.

COUPURES
Les obligations à intérêt régulier sont offertes en coupures de 250$, 500$, 1 000$ et 5 000$ alors que les obligations à intérêt composé sont offertes en coupures de 100$, 250$, 500$, 1 000$ et 5 000$.

...le temps c'est de l'argent.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

La nouvelle VISCOUNT
La plus douce des douces.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considere que le danger pour la santé croit avec l'usage—éviter d'inhaler
Moyenne par cigarette: Viscount 1 Ultra Douce Régulier: "Goudron" 0.4 mg, Nicotine .04 mg/King Size: "Goudron" 0.7 mg, Nicotine .07 mg
Viscount Extra Douce et Menthol King Size: "Goudron" 3 mg, Nicotine 0.3 mg/Regulier: "Goudron" 5 mg, Nicotine 0.5 mg

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'opinion publique et l'essor économique

Les hommes d'affaires, jusqu'à ces dernières années, n'avaient pas porté une attention spéciale à l'opinion publique. La raison en était fort simple: ils ne la craignaient pas. Comme industriels ils avaient leurs lobbies auprès du gouvernement; comme commerçants ils avaient leurs spécialistes en marketing. Mais la société a beaucoup évolué et les gouvernements aussi.

Les hommes politiques doivent non seulement tenir compte de l'opinion publique en périodes électorales comme jadis, mais ils doivent maintenant satisfaire les exigences croissantes d'un public qui attend beaucoup d'un gouvernement qui s'est peu à peu transformé en État-Providence. Les gouvernements sont ainsi devenus graduellement très interventionnistes dans les mécanismes économiques et, par conséquent, dans le monde des affaires.

L'intérêt que portent de plus en plus les hommes d'affaires à l'opinion publique s'est manifesté en fin de semaine à Montréal où se tenait la 110e assemblée annuelle de l'AMC (Association des manufacturiers canadiens). Le nouveau président de l'AMC, M. Jean-Jacques Gagnon, vice-président d'Alcan, a déclaré à cette occasion que «si les hommes d'affaires veulent éviter que les gouvernements prennent des mesures désagréables et arbitraires il leur faut gagner la confiance du public».

Ce ne sera pas une mince affaire pour des hommes d'affaires qui sont habitués aux transactions rapides et qui misent sur un seul sentiment: l'appât du gain et de l'avantage réciproque. Ils devront y mettre l'effort et la persévérance nécessaires, car l'essor économique du pays et, dans une large mesure, l'avenir de leurs entreprises en dépendent.

Bien sûr, la préoccupation majeure des hommes d'affaires est la défense de l'entreprise privée, battue en brèche par les gouvernements, fédéral et provinciaux. La multitude des réglementations imposées par les gouvernements, qui engendre la paperasserie et les tracasseries des fonctionnaires, est sans contredit le principal obstacle au fonctionnement normal des entreprises. Mais il faut reconnaître que certaines d'entre elles en sont partiellement responsables, puisqu'elles acceptent et même recherchent les subventions de l'État.

On a comme exemples récents et voyants Chrysler et Massey-Ferguson. Ces entreprises ouvrent ainsi la porte à de plus importantes interventions de l'État dans le monde des affaires et dans les mécanismes économiques. Si l'on veut convaincre l'opinion publique de la supériorité de l'entreprise privée, il faut au moins commencer par en donner l'exemple. On ne peut à la fois être indépendant et accepter des subventions avec l'argent des contribuables quand cela fait l'affaire. Si l'on croit aux lois du marché il faut les respecter et l'une d'elles est la faillite ou la fusion pour les entreprises qui ne sont plus concurrentielles.

À l'assemblée de l'AMC, qui regroupe 8,500 entreprises manufacturières, on s'est inquiété de la stagnation et de la faible capacité concurrentielle de l'économie. Il faut reconnaître ici encore que la responsabilité des entreprises en ce domaine est assez grande. Il a été plus facile pour elles d'exiger des allégements d'impôts et des protections douanières que d'investir dans la recherche et la modernisation de leurs équipements pour faire face à la concurrence et développer des marchés extérieurs.

En outre depuis sept ans les entreprises ont eu un avantage énorme sur leurs concurrents étrangers puisqu'elles ont payé leur énergie, en particulier le pétrole, beaucoup moins cher qu'ailleurs, y compris le Tiers-monde. En plus de cet avantage énergétique les entreprises peuvent profiter d'un dollar dévalué pour leur ouvrir des marchés d'exportation. Le dynamisme de l'économie commence donc par le dynamisme des chefs d'entreprise. Le temps des excuses faciles est passé. Il ne faut pas tout mettre sur le dos des gouvernements.

Les hommes d'affaires ont d'autant plus raison de s'intéresser à l'opinion publique que leur image est dégradée et actuellement peu flatteuse. D'ailleurs, à l'assemblée de l'AMC, M. Robert Bonner, président de la British Columbia Hydro, a cité les résultats d'un sondage de l'opinion publique selon lequel la crédibilité des hommes d'affaires était très basse et même inférieure à celle du député local. Ce qui, en certains cas, n'est pas peu dire.

Quoi qu'il en soit, il est devenu impossible, et il faut s'en réjouir, de faire progresser l'économie comme la société sans tenir compte de l'opinion publique. En d'autres termes, il faut que la masse des citoyens soit mise dans le coup.

IVAN GUAY

La désolation annuelle des élections scolaires

Encore une fois, de la même façon qu'à chaque année, le Québec a revécu, lundi, son simulacre de participation démocratique au monde scolaire. C'est qu'encore une fois, de la même façon, on a reconnu le même désintéressement, le même absentéisme, la même indifférence face à un monde en pleine évolution.

Chaque année, il se trouve un certain nombre d'observateurs pour dénoncer et déplorer la situation. Il se trouve encore quelques personnes pour considérer et reconnaître qu'une participation de 9.2 pour cent des électeurs, à une élection, est une illustration tragico-comique de ce que nous faisons de notre démocratie.

Comique parce que c'est une farce; tragique parce que c'est une réalité.

À moins qu'on veuille se consoler avec la moyenne: 25 pour cent des personnes éligibles à voter aux élections scolaires se sont donné la peine d'aller choisir leur candidat.

Ordinairement, quand la participation est à son plus bas, on ne trouve qu'un ou deux postes contestés: les autres candidats ont été élus par acclamation. Ce qui signifie que le poste de commissaire n'intéresse que bien peu de gens, si peu qu'on n'en trouve même pas assez pour tenir une élection.

Autour de Montréal, sur la Rive sud comme à Laval, la population a manifesté la même indifférence. Dans les grandes commissions scolaires, comme aux Mille-Iles ou aux Ecores, on compte un taux de participation d'environ 22 pour cent. À Laprairie, on a pu compter 40 pour cent. Mais à la commission scolaire des Manoirs, qui compte pourtant Saint-Louis de Terrebonne, Mascouche, Terrebonne et Lachenaie, seulement 19 pour cent des citoyens inscrits se sont déplacés pour voter.

Si on compte qu'à des endroits comme Saint-Exupéry et à Jacques-Cartier, on n'a pas dépassé 10 pour cent, on atteint finalement cette moyenne scandaleuse de moins de 25 pour cent.

Il est clair que le gouvernement porte une grosse part de responsabilité devant ces tristes résultats.

D'abord, la publicité autour de l'événement, de son importance, de son utilité, de sa fonction sociale et de tout ce qui signifie l'invitation à la participation a été bien mince. On semble tellement préoccupé, au ministère comme dans les commissions scolaires, de multiplier les coupures, qu'on fait des économies stupides. Ce n'est pas la première fois que ça se fait, mais c'est plus apparent maintenant.

Ensuite, le ministère s'obstine à conserver les élections scolaires au mois de juin, c'est-à-dire au moment où, psychologiquement, tout le monde veut oublier l'école et ses problèmes. C'est en septembre ou octobre que l'école préoccupe les parents et l'ensemble de la société. C'est à l'automne qu'il faut des élections scolaires, tout le monde devrait le comprendre. L'obstination actuelle coûte cher à la démocratie.

Cette obstination engendre, autant qu'elle manifeste, la diminution de la vie démocratique. Quand une société accepte de ne plus choisir ses représentants, elle s'engage sur une voie totalitaire. Il ne faut pas s'en cacher: de plus en plus de Québécois abandonnent leurs responsabilités au plan scolaire.

Ce qui ouvre large la porte à ceux qui veulent s'imposer. Le manque de participation permet à des groupuscules de prendre un contrôle que la démocratie véritable les empêcherait de saisir. Qu'ils soient de droite ou de gauche, les idéologues sont les experts du manque de respect des autres.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est que ceux qui ne sont pas respectés ont perdu le goût d'imposer le respect. Il faudrait leur ouvrir une école.

JEAN-GUY DUBUC

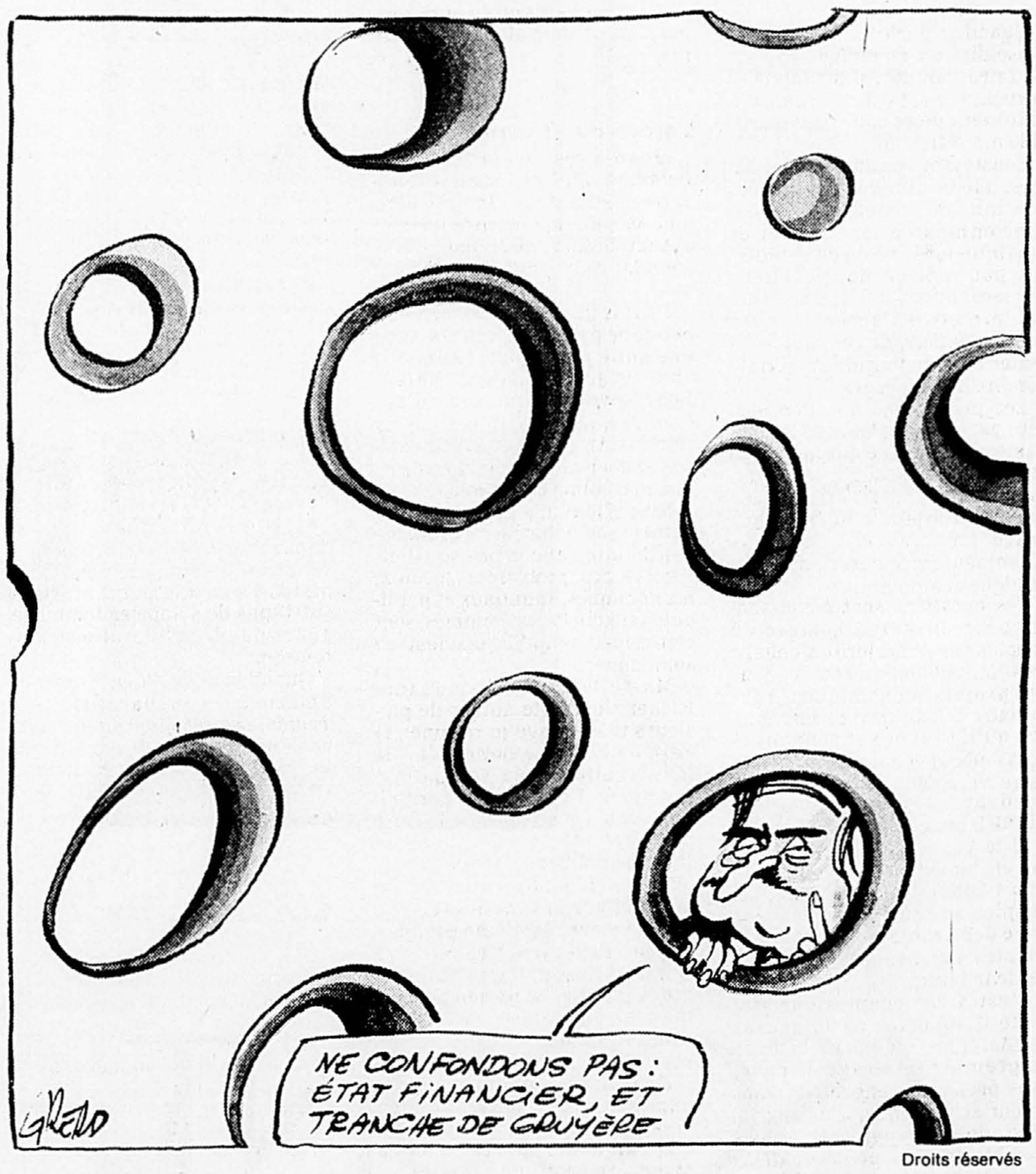

Droits réservés

La Pologne recommence inlassablement la même danse

Il y aura quelque chose de changé en Pologne quand on apprendra que le gouvernement reflète véritablement les voeux et les aspirations de la population, ou, autre possibilité, quand on aura la certitude que l'ordre est revenu, que la situation est normalisée, que les Polonais sont revenus au *statu quo ante*, parce que les gendarmes auront fait rentrer tout le monde dans le rang.

Les gendarmes, naturellement, ce seront les forces armées de l'URSS ou de ses satellites. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'intervention militaire imminente. Mais il est également clair qu'on continue de tourner en rond et que personne n'en est plus conscient que M. Brejnev.

Il est relativement facile de comprendre ce qui se passe en Pologne. Pour éviter des éclats irréparables, un gouvernement qui n'a pas la confiance du peuple tente de satisfaire tout le monde et son père. Tout le monde, ce sont les éléments actifs de la population, c'est-à-dire les ouvriers des villes et les ouvriers des champs, plus les étudiants, plus les intellectuels.

Depuis août dernier, ils demandent une mesure accrue de liberté dans tous les domaines, que ce soit dans le syndicalisme, dans la presse, dans les universités. Voilà «tout le monde». Quant à «son père», il est à Moscou et il surveille la scène d'un oeil inquiet.

D'un oeil d'autant plus inquiet que tout ne se ramène pas, en l'occurrence, aux caprices d'une orthodoxie tatillonne, dont l'URSS serait l'interprète infaillible. Par sa position stratégique et par sa situation géographique, la Pologne a une importance capitale pour Moscou. Située entre l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est, la Pologne est un noeud de relations et de communications au coeur du bloc soviétique.

Mieux que quiconque, le gouvernement polonais sait que toute solution à la crise qui ignorerait ces données stratégiques et géographiques n'a aucune chance d'être tenue pour acceptable par l'Union soviétique.

Si, d'aventure, il lui arrive de faire mine de l'oublier, il est rappelé à l'ordre. C'est précisément ce qui vient de survenir par le truchement d'une lettre du Kremlin à M. Kania, dont la population polonaise n'a pris connaissance que par une allusion dans un discours annonçant un resserrement de la discipline.

Le resserrement de la discipline, c'est le pas en arrière. Le pas en avant, c'était, quatre jours plus tôt, soit le 5 juin, la libération de quatre prisonniers détenus pour délit d'opinion. Ce n'est pas pour rien qu'on parle d'une danse, d'un tango, indéfiniment repris.

La critique fondamentale du Kremlin à l'égard du parti frère de Pologne est qu'en laissant les coudées franches au mouvement «Solidarité» le gouvernement de Varsovie se fait le complice d'une entreprise systématique de perversion du socialisme.

Sur ce point M. Kania donne indirectement raison aux «camarades» moscovites et annonce qu'il ne sera pas permis au syndicat «Solidarité» de s'approprier des rôles politiques.

Les observateurs restent néanmoins intrigués par le maintien au calendrier du congrès du parti. Ce congrès, annoncé pour le mois prochain, doit en principe entériner les changements acquis à la suite des luttes menées par «Solidarité». Comment vont se dérouler ces assises quand Moscou dénonce déjà la composition des délégations, aux mains, selon ses dires, de «révisionnistes» et «d'opportunistes», c'est-à-dire d'esprits retors qui pervertissent le socialisme et qui constituent de ce fait une menace?

GUY COMBES

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

L'opération israélienne en Irak

Seul quotidien parisien à ne pas condamner formellement Israël, «L'Aurore» (droite) écrit: «Affirmer que le bombardement de Tammouz a rendu la situation au Proche-Orient plus explosive serait excessif». (...) L'opération «aseptique et limitée (...) n'entraîne... aucune conséquence irréparable. (...) Prétendre que (le raid) compliquera les relations entre Paris et Jérusalem que l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand semblait devoir améliorer, rien n'est moins sûr».

Par ailleurs, «Le Figaro» (conservateur) estime que «Israël, moins que tout autre État, parce que son existence est fondée sur les notions morales les plus hautes, ne peut invoquer l'adage selon lequel «la fin justifie les moyens». (...) On peut discuter indéfiniment des risques que le centre de Tammouz fait peser sur Israël. (...) Il n'en reste pas moins qu'une fois de plus Israël apparaîtra, non seulement aux yeux des Arabes qui, jusqu'à nouvel ordre, n'attendent rien d'autre de lui, mais aux yeux de bien d'autres nations, comme un pays n'hésitant pas devant les coups de force et les actions préventives. (...) Israël joue tous les jours son existence, mais M. Begin ne doit pas oublier que l'avenir de son pays dépend plus encore de l'avenir de la paix dans le monde que de l'attitude de ses voisins arabes».

«L'Humanité» (communiste) estime que «la décision de M. Begin et de ses ministres est, à tous égards, injustifiable. (...) Comment invoquer la légitime défense, alors que l'objectif visé n'était qu'un centre de recherches travaillant à des fins exclusivement pacifiques? (...) En vérité, s'il existe une menace atomique au Proche-Orient, elle n'est pas le fait d'un pays arabe, mais du gouvernement d'Israël. (...) Pourquoi le gouvernement israélien n'accepte-t-il pas, lui, que son centre nucléaire de Dimona soit inspecté?».

Pour «Libération» (extrême-gauche), «si le bombardement israélien n'a pas encore provoqué de retombées radioactives sur Bagdad, les conséquences diplomatiques sont d'ores et déjà négatives pour le nouveau gouvernement français, qui jusqu'au 21 mai aurait aimé faire l'impasse sur le Proche-Orient. Non seulement la France se retrouve accusée d'armer l'Irak du rayon de la mort, mais en plus elle doit prendre position sur des États qui sont tous ses alliés, quelles que soient les raisons, affectives, politiques, stratégiques, pétrolières, économiques».

«Le Matin» (socialiste) relève que «François Mitterrand et son ministre des relations extérieures Claude Cheysson s'étaient engagés à ce que les garanties de non-prolifération militaire qui existaient déjà soient encore renforcées. Sans s'arrêter à ce nouvel engagement français, Begin a préféré prendre lui-même ses gages. (...) Qu'à peine installé à l'Élysée un homme qui a toujours professé amitié et compréhension pour Israël, il ait préféré faire bon marché des premières assurances qui lui étaient données, voilà qui laisse mal augurer d'une amélioration rapide des relations franco-israéliennes».

Enfin, «Le Quotidien de Paris» (centriste) croit que «cette action brutale met à l'épreuve l'amitié que porte à Israël le nouveau président français avant même qu'elle ait pu trouver une occasion de s'exprimer. En second lieu, dans la mesure où elle renforce la popularité de M. Begin, elle diminue les chances électorales de M. Shimon Péres, candidat de M. François Mitterrand à la tête de l'État hébreu. Ensuite, elle force le gouvernement français à une réaction sévère et compréhensible qui risque de déplaire à une partie de l'électorat juif, à quelques jours des élections législatives (françaises)».

(Agence France-Presse)

FÉMINISME ET SEXUALITÉ

Le sexologue Jean-Yves Desjardins s'explique

LA PRESSE a publié le 11 avril dernier une entrevue de madame Anne Richer avec le sexologue et conférencier Jean-Yves Desjardins. Intitulé «J.-Y. Desjardins aux hommes: Méfiez-vous des féministes radicales», l'article a suscité de vives réactions, notamment de la part de psychologues et sexologues, dont madame Andrée Matteau. LA PRESSE ayant accordé à toutes ces critiques un espace considérable, elle croit de son devoir d'accorder aujourd'hui à M. Desjardins un espace équivalent.

Compte tenu que la réplique d'Andrée Matteau portait non seulement sur la question féminine et masculine mais touchait l'ensemble de mes conférences, je tiens, avant d'entrer dans le vif du sujet, à préciser leurs contenus.

Les conférences

La série de conférences que j'ai présentée sur l'amour ne se situe pas dans un cadre global mais s'adresse, spécifiquement, aux couples hétérosexuels ou en voie de se former dans leur vécu érotique et amoureux.

Quand je parle du féminin, du masculin, du quotidien, de l'art de faire l'amour, des fantaisies sexuelles, c'est volontairement à l'intérieur de ce cadre que s'articule ma réflexion.

Constatant, comme tant d'autres, que la situation des couples continue de se détériorer, que l'incommunication sexuelle et érotique joue, selon des enquêtes, pour une grande part dans les séparations des couples, j'ai voulu mettre l'accent sur les préoccupations de ces couples et tenter de leur fournir un certain nombre de réponses.

Les principales questions posées par ces couples sont les suivantes: «Qu'est-ce qui fait qu'on est si différent et qu'il soit si difficile de s'entendre?» «Comment arriver à mieux s'harmoniser entre hommes et femmes?» «Comment faire durer notre lien érotique et amoureux?»

Ces questions sont angoissantes pour un grand nombre de couples car la majorité s'engage très tôt, une fois en couple, dans des projets économiques et familiaux à long terme: une maison qu'il faut payer pendant 25 ou 35 ans, des enfants qu'il faut faire vivre et éduquer, prévoir pendant 20 ans l'argent du CEGEP et de l'université, etc.

Si la communication, l'érotisme et l'amour s'éteignent après 3 ou 4 années de vie à deux, les couples se retrouvent souvent avec des problèmes et des contraintes qui peuvent empoisonner leur futur.

C'est à ces couples que j'ai tenté d'apporter en 10 heures (5 conférences de deux heures) un premier éclairage de base, sans prétention et surtout, sans erreur scientifique. J'ai essayé, ainsi, de me rapprocher le plus possible de leurs préoccupations concrètes. Cet éclairage, je le résume, lors de ma dernière et cinquième conférence.

L'érotisme au féminin.

Aux femmes, souvent éduquées dans des rôles et une vision très romanesque de l'érotisme et de l'amour, j'ai proposé un cheminement plus génitalisé à partir de leurs corps et de leurs fantaisies sexuelles, leur donnant la possibilité de se rapprocher d'un équilibre entre leurs sentiments, leurs émotions, leur érotisme corporel et leurs besoins génitaux tant clitoridiens que vaginaux.

L'érotisme au masculin.

Aux hommes qui, à cause de certains déterminismes biologiques et éducationnels reçus, ont donné une place prépondérante et parfois exclusive au génital, j'ai également proposé une démarche: celle de récupérer dans leur corps, leurs fantaisies suxuelles: sensualité, volupté, réceptivité.

L'érotisme au quotidien.

Au couple, j'ai voulu susciter une prise de conscience sur les difficultés de préserver le lien érotique et amoureux dans la vie à deux. Cette réflexion, je l'ai fait porter à plusieurs niveaux: celui de la routine et celui du non-respect des différences une fois en couple.

J'ai passé en revue, avec des couples, les grands moments de la vie, habituels pour eux et qui, souvent, ont pour effet de créer des difficultés de communication érotique: la grossesse, les enfants, le vieillissement.

Les corps érotiques, un art d'aimer.

Dans la ciné-conférence *Les corps érotiques, un art d'aimer*, j'aborde la question du corps dans l'expression érotique d'un couple. J'y montre que la gestuelle de l'amour, l'apprentissage de la volupté passent par toute une gamme de comportements variés qu'il est possible d'améliorer.

Fantasmes et thérapies.

Dans la conférence *Fantasmes et thérapies*, après avoir dégagé le contenu des principales fantaisies sexuelles féminines et masculines, je montre que les fantaisies sexuelles ne constituent pas un danger, en général, pour le couple mais qu'elles peuvent, au contraire, diversifier et enrichir leurs liens érotiques et amoureux. Je termine cette conférence en tentant une prise de conscience des pièges à l'érotisme que véhicule notre société par le truchement de la pornographie et de l'ultra-romantisme.

L'article du 11 avril

«*Jean-Yves Desjardins aux hommes: Méfiez-vous des féministes radicales*». Je dois dire tout de suite que le titre n'est ni d'Anne Richer, ni de moi. Ce titre m'a, pour ainsi dire, estomaqué!

J'avais jasé, tout bonnement, pendant près de 4 heures avec une amie journaliste, Anne Richer, et je n'avais pas l'intention d'envoyer un message ni *aux* hommes, ni *aux* femmes. Je réfléchissais tout haut avec madame Richer de la condition *érotique* masculine et féminine.

Ma réflexion a porté exclusivement, au début, sur *l'érotisme de l'homme* et non pas sur l'ensemble des problèmes sociaux, économiques, familiaux et politiques auxquels les hommes sont confrontés et qu'ils essaient de solutionner.

Ma réflexion avec madame Richer s'est faite autour de plusieurs thèmes que je résume: 1) l'ère de l'homme définisseur de la sexualité de la femme est terminée. Les femmes sont de plus en plus capables de le faire par elles-mêmes. C'est ce que j'ai résumé dans l'article par la phrase: «L'homme a perdu son pouvoir sur la femme. Il ne se voit plus avec la même complaisance. Il se sent traqué.» 2) L'homme est un être érotiquement fragile: la notion performances érotiques, possesseur exclusif du désir sexuel est un mythe.

En fait, l'homme est soumis, dans son évolution érotique, à des déterminismes biologiques contraignants parce que sa structure érotique est unique: excitations, érection, spasmes, éjaculation et orgasmes font partie d'un tout souvent sujet à des accidents de parcours. Il peut améliorer, enrichir sa vie érotique mais il ne peut, dans l'état actuel de nos connaissances, la modifier radicalement.

3) La capacité érectile chez l'homme est à la base de son harmonie érectico-corporelle car elle présuppose une capacité minimale d'abandon et de réceptivité. Une incapacité à ce niveau, sauf s'il s'agit d'une incapacité due à la maladie ou à un accident, est un indice sérieux de disharmonie corporelle et émotionnelle.

4) L'anxiété constitue un obstacle majeur pour les hommes en ce sens qu'elle inhibe, très souvent, sa fonction érectile. La recherche qu'ils font, la nécessité qu'ils ont à se redéfinir face à eux-mêmes et face à la femme nouvelle, les conduisent souvent à une forme d'impuissance, la plupart du temps transitoire.

Qu'il y ait, à ce niveau, une relation entre cette forme d'impuissance et les mouvements féministes dans leur ensemble, n'a rien d'inquiétant pour moi. Elle fait partie de l'évolution nécessaire d'une meilleure harmonie entre femme et homme, dans des rapports nouveaux et dont plusieurs sont encore à construire.

Dans un cinquième point, j'ai apporté une réflexion un peu plus approfondie au sujet de certains groupes d'hommes à la recherche d'une harmonie érotique avec eux-mêmes et avec la femme. J'ai signalé, sur ce point, que toute la démarche de l'homme pour générer des résultats érotiques positifs — *si ça les intéresse; sinon qu'ils laissent tomber* — devrait partir d'une démarche qui tienne compte de ses déterminismes biologiques ainsi que de son harmonie érotico-corporelle. La recherche de l'harmonie à partir de rejet du pénis pourrait leur permettre de rationaliser leur malaise mais non de le régler.

Quand j'ai parlé de féministes radicales (langage abusif, j'en conviens), il s'agissait, pour moi, de quelques personnes de ma connaissance. Je regrette, et je crois que madame Richer doit le regretter aussi, que l'article donne l'impression que je parle alors de l'ensemble des féministes.

Dans notre conversation, je ne visais que quelques personnes qui ont importé ici une idéologie puisée aux États-Unis. Carole Michaud, dans son article intitulé: *Les bonnes intentions oppressives du féminisme (La Presse, 4 mai 1981)* analyse d'une façon brillante et magistrale les constituantes idéologiques de ce féminisme d'importation et en détaille les conséquences pratiques et les effets sur le comportement sexuel humain.

Betty Friedan, une féministe américaine, auteur de *The Feminine Mystique*, appelle ces mêmes féministes *amazones séparatistes* parce qu'elles rejettent et l'enfant, et le couple, et leur propre biologie. Ce faisant, elle les accuse de déformer les objectifs mêmes du féminisme. Répondant indirectement à Andrée Matteau, Betty Friedan blâme les féministes *amazones séparatistes* d'avoir traité les femmes comme une classe opprimée. Je les ai appelées, abusivement j'en conviens, *amazones frustrées* mais je ne visais, je le regrette, que quelques féministes dont l'idéologie a, à tout le moins, de quoi inquiéter et les hommes et les femmes à la recherche d'harmonie.

Je voulais souligner le danger de ce discours féministe extrémiste dans la mesure où il finissait par créer l'impression, auprès du public en général, que ces féministes représentaient l'ensemble des féministes québécoises. J'ai signalé que ce danger était réel. Le nombre de femmes qui ont peur des féministes va en augmentant. Il ne suffit pas de s'appeler féministe pour vouloir la libération de la femme.

Quand la dialectique féministe *amazone — séparatiste —/ radicale* se résume comme suit, nous nous posons des questions. Ce féminisme définit la femme comme l'être essentiellement opprimé et sous la domination de l'homme. Le symbole de cette oppression, c'est le pénis. Mise en forme d'une équation: pénis égale pouvoir égale domination de l'homme. Vagin égale oppression égale dominé par l'homme.

Conséquemment, le lien phallo-vaginal (pénis/vagin) constitue donc le privilège de la domination de l'homme sur la femme. Le pénis de l'homme est assorti de qualificatifs associés au viol, à la violence, au sadisme. Le vagin devient un lieu strictement associé à la procréation et au plaisir de l'homme. D'enfant, de couple et de famille, ces personnes n'en parlent plus sinon pour dénoncer les pièges contenus dans ces structures, sinon pour dénoncer les pièges contenus dans l'aliénation de la femme.

Concernant l'homosexualité, par ailleurs, je défie quiconque de me prouver que j'ai prononcé des paroles contre les homosexuelles dans toute ma carrière. Mais je tiens à dire qu'il y a une nuance à faire entre *accepter* et faire la *promotion* de l'homosexualité.

Les homosexuels(les), femmes et hommes sont en quête des mêmes besoins fondamentaux que les hétérosexuels(les): aimer et être aimé. Ces besoins, ils peuvent les réaliser à travers leur orientation sexuelle sans troubles psychiques et émotionnels. C'est donc une option à respecter profondément. Il s'agit, cependant, d'une forme de sexualité forcément plus limitative que l'hétérosexualité puisqu'il y a exclusion, dans *les faits* et non pas dans sa *fonction symbolique*, du processus procréatif et du lien phallo-vaginal. Cela ne les empêche pas de pouvoir accéder à une vie sexuelle riche et satisfaisante s'ils s'assument pleinement dans leur orientation et si la majorité hétérosexuelle apprend à les respecter et à les considérer comme des êtres humains à part entière.

Le mythe d'Ève

Quant à la critique de Michel-M. Campbell, professeur agrégé à la faculté de théologie à Montréal *(La Presse, 4 mai 1981)*, je puis dire qu'il utilise savamment l'art de la déformation en m'attribuant la paternité de mises entre guillemets de textes ne m'appartenant pas et du style:

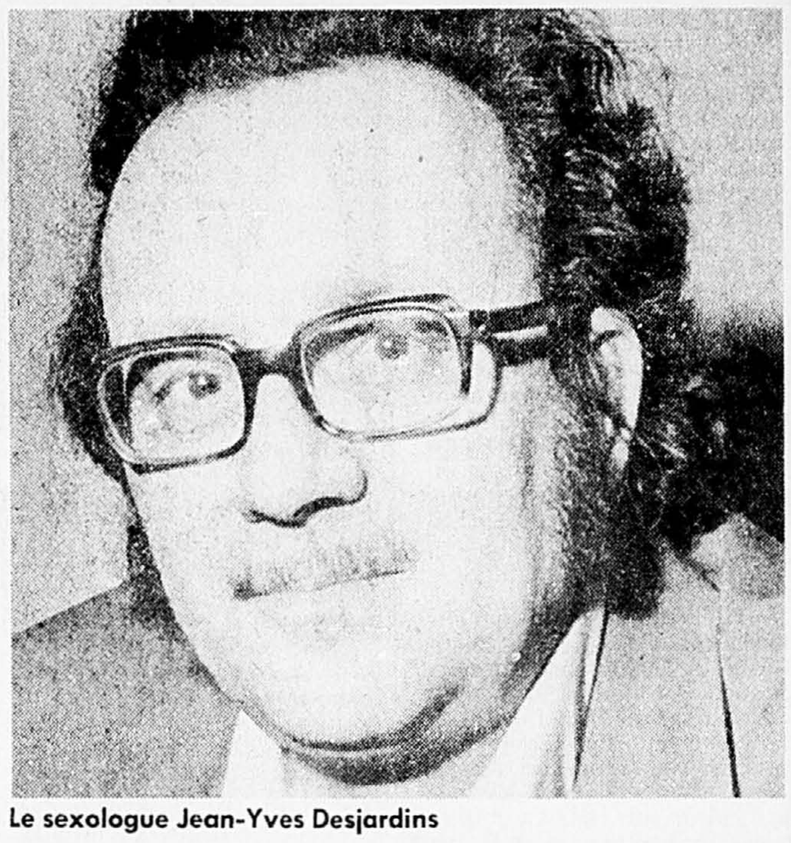

Le sexologue Jean-Yves Desjardins

«Si elle n'est pas fine, je me sens perdu, si elle m'écoute nous sommes heureux.»

Monsieur Campbell a, pour le moins, le sens de l'humour noir quand, en bon théologien profériniste il affirme: «(...) c'est toujours le même gros cléricalisme de droite qui prétend tout savoir et tout gérer avec sa mythologie et son entêtement à passer à côté des grands enjeux culturels». Une telle affirmation aurait mérité une ovation debout dans un théâtre.

Sa grande compétence théologique pourrait, cependant, être mise à profit pour venir expliquer aux gens, dans un théâtre (je ne suis pas certain qu'il pourrait le faire dans une église) pourquoi l'institution à laquelle il appartient (à moins qu'il nous fournisse la preuve du contraire): 1) continue de considérer la masturbation comme un acte intrinsèquement mauvais; 2) pourquoi l'homosexualité continue-t-elle d'être une faute morale; 3) le mariage indissoluble comme étant de droit divin; 4) l'absence totale des femmes dans la hiérarchie catholique; 5) nous parler du nombre de femmes professeurs agrégées à la Faculté de théologie; 6) nous expliquer pourquoi les dix commandements de Dieu ne sont plus enseignés dans les écoles?

L'apologie de la femme, monsieur Campbell, se fait autrement que par des phrases si belles, si généreuses et si naïves soient-elles. Expliquer aux gens, Monsieur, *une bonne fois pour toutes*, à travers vos discours, pourquoi et en quoi ce langage institutionnel est faux. D'autres l'ont fait avant vous avec courage, lucidité et dignité et je pense, ici, au Père André Guindon, doyen de la faculté de théologie de l'université Saint-Paul à Ottawa.

Je tiens, en terminant, à exprimer tout mon respect pour la journaliste madame Anne Richer et je l'invite à dire, si elle le croit, que mes propos correspondent à l'esprit de notre entretien. Je remercie également les gens qui ont pris la peine d'amener leurs réflexions. Ils ont nourri la mienne.

Toutes ces critiques me sont apparues comme très enrichissantes et pour moi et pour le département de sexologie et pour les 200,000 personnes qui ont assisté à mes conférences.

Jean-Yves DESJARDINS
Sexologue

EN VRAC

L'autre côté d'une grève...

J'ai eu l'occasion récemment de rencontrer l'un de mes anciens collègues de travail qui est actuellement en congé forcé dû aux grèves qui sévissent à Radio-Canada. Il est du même avis que moi. Jamais depuis très longtemps les cotes d'écoute de notre société d'État ont été aussi élevées. Jamais depuis très longtemps Radio-Canada n'a offert une aussi agréable programmation, du moins sur le plan relaxation.

Les dirigeants de Radio-Canada peuvent bien être sûrs d'eux sur leurs négociations car au lieu de leur nuire, le conflit les aide. Les plus beaux disques et les plus intéressants interprètes sont joués à la radio, tandis qu'à la télévision nous avons droit à des films que seule la télévision à péage américaine avait jusqu'à présent offerts sur une base aussi continue.

Bien sûr, on ne maintient pas un réseau comme Radio-Canada uniquement pour fournir le service qu'il dispense actuellement, car pour un coût beaucoup moindre la radio ou la télévision communautaires pourraient faire tout aussi bien.

Mais ce qu'il importe de retenir c'est que les cotes d'écoute semblent avoir augmenté, du moins selon les commentaires du milieu, et ce malgré qu'aucune programmation suivie ne soit à l'affiche. Ou bien l'ancienne programmation n'était pas bonne ou bien la nouvelle est une sorte de trouvaille du siècle.

Personnellement, je pensd que l'ancienne n'était pas bonne mais que l'actuelle, sans être la trouvaille du siècle, étant meilleure que la précédente, nous fait croire au miracle et au merveilleux. On a déjà dit que celui qui n'avait jamais goûté au beurre sur son pain y trouvait un régal la première fois. Sur le plan service de Radio-Canada, serions-nous comme ce pauvre goûtant au beurre pour la première fois? A nous d'y réfléchir...

Bernard BUJOLD
Moncton, Nouveau-Brunswick

Taillibert a de la chance!

Je ne sais qui du journal ou du journaliste est responsable du titre mensonger paru à la page H24 du samedi 30 mai: «Selon les architectes québécois, Taillibert n'aurait pas été payé convenablement»! Imaginez l'effet désastreux pour nous de ce genre de désinvolture, car c'est avec désinvolture qu'on affirme n'importe quoi et qu'on se paye sans justification le luxe d'une diffamation collective. Pourtant le texte déjà douteux de l'article laisse bien entendre (à tort) que l'Ordre ne s'est pas prononcé.

L'Ordre des architectes s'est pourtant prononcé ad nauseam sur le dossier olympique, y compris sur la question des honoraires de Taillibert. A l'assemblée générale annuelle de mai 1979, à Montréal, les membres ont voté leur plein appui au gouvernement pour qu'il maintienne sa position de ne payer aucun montant additionnel à cet architecte.

Personnellement, je pense que Taillibert a été payé suffisamment et qu'il a bien de la chance, quand on compare le traitement fait aux architectes québécois pour des choses autrement moins sérieuses, que les situations politiques québécoises lui aient à date évité les poursuites carabinées qu'il mériterait pour irresponsabilité, fausse représentation et erreurs de conception.

De toute façon, depuis que le rapport Malouf a été ridiculisé hors de toute proportion et sans justification, le dossier olympique et le dossier de Taillibert n'ont, à mon avis, plus aucun intérêt car les dés en sont pipés irrémédiablement, semble-t-il. En effet, comment peut-on «canner» aussi facilement le rapport sérieux d'une importante commission d'enquête qui a par surcroît coûté si cher?

Patrick BLOUIN
architecte
et président sortant
de l'Ordre des
architectes du Québec

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Gare à la propriété indivise!

Monsieur Guy Tardif
Ministère des
Affaires municipales
Québec

Monsieur le Ministre,

Notre association a pris connaissance, par l'entremise de sa section locale d'Outremont, de la situation faite à des centaines de locataires, dont un très grand nombre de retraités(es), par des propriétaires d'immeubles qui ont entrepris de transformer la propriété des immeubles en copropriété indivise. À titre d'exemple: «Garden Court», «Biltmore», «Burrington», etc., etc.

Nous avons été informés que plusieurs locataires ont été pressés d'acheter, faute de quoi ils devront quitter leur logement.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Ministre, que cette forme de propriété est difficilement applicable à de gros immeubles et que même la Ligue des propriétaires de Montréal l'a jugée comme un «danger public».

Par ailleurs, comment pourrait-on accepter que des personnes âgées autonomes soient ainsi évincées de leur logement alors que votre gouvernement a maintes fois reconnu qu'il entendait accorder la priorité au maintien à domicile pour les 65 ans et plus?

Madeleine BROSSEAU
Présidente
Association québécoise pour
la défense des droits des
retraités et préretraités

Un article irresponsable

J'ai lu votre article du 25 mai intitulé «Après le strip et le sexe-massacre», signé Paul Roy, avec photos d'Armand Trottier. Je trouve cela irresponsable de la part d'un journal comme le vôtre. C'est digne d'Allô-Police.

On nous décrit le «coup de foudre» de Carole et Yvon, leur malheur de ne pas voir leur enfant plus souvent (heureusement pour lui d'ailleurs), mais peut-être fera-t-il partie du spectacle un jour... et enfin, les 35 minutes de tortures sexuelles, et cela dans le moindre détail, toujours aussi humiliantes pour nous, les femmes... Quel beau show éducatif ces deux désaxés vont nous offrir s'ils viennent à Montréal!

Et dire qu'il y a des gens au Québec qui refusent les cours d'éducation sexuelle dans les écoles!

Bravo à vous, messieurs, qui permettez à ces gens de s'exprimer et de continuer à promouvoir les «mythes» de femmes battues, humiliées, violées, bafouées, défoncées, et de rapporter le stéréotype de la femme faible ou «toff» si elle endure cela, et de l'homme brave et fort qui le fait (...).

Mais peut-être votre article voulait-il nous démontrer le ridicule du show? Si oui, vous auriez pu nous en épargner l'horreur et ne pas accorder la première page de votre journal pour fins de publicité... Combien vous ont-ils payés? (...) Sachez que je n'ai rien contre les hommes, du moins les «bons» qui restent. Je n'envie pas du tout votre monde. Rien qu'à voir, on voit bien... Ce n'est pas un honneur d'en faire partie.

Francine MORIN
Montréal

NOTES POLITIQUES

Lessard se réjouit du fait que Bérubé ne s'occupe plus des mines

photothèque LA PRESSE

Lucien Lessard

Le ministre québécois des Loisirs, Chasse et Pêche, **Lucien Lessard,** se réjouit du fait qu'en accédant à la présidence du Conseil du Trésor, le ministre **Yves Bérubé** ait abandonné la responsabilité du dossier des mines. Et il se félicite plus particulièrement que ce soit son collègue **Yves Duhaime** qui en ait hérité.

C'est du moins ce qu'a affirmé à LA PRESSE un porte-parole de M. Lessard. L'intérêt de M. Bérubé pour l'exploitation éventuelle de la mine d'**Olivine,** en plein centre du parc de la Gaspésie tout à côté du **Gite du Mont-Albert,** constituait en effet une source d'embêtements sérieux dans la mise en place d'un programme du ministère visant au développement optimal de ce site.

M. Bérubé, lui-même élu dans la région du Bas Saint-Laurent-Gaspésie, tenait apparemment beaucoup à exploiter ce gisement même au risque d'altérer sérieusement l'environnement d'un des plus beaux parcs naturels du Québec. Il en serait résulté au moins une cinquantaine de nouveaux emplois, avait-il fait valoir à son collègue Lucien Lessard.

Ce dernier, cependant, ne l'entendait pas de cette oreille et s'est justement fixé comme une de ses priorités la mise en valeur, l'aménagement et la protection des territoires destinés aux bases de plein air, au camping et à la découverte de la nature.

Les études préalables à l'aménagement définitif et complet du **Parc de la Gaspésie** sont présentement en cours et M. Lessard espère être en mesure, dès l'automne prochain, de dévoiler les mesures qui seront prises pour assurer au public la meilleure jouissance possible de ce parc.

L'avenir du parc du Mont-Tremblant

C'est probablement vendredi de cette semaine que le ministre des Loisirs, Chasse et Pêche, Lucien Lessard, dévoilera les intentions du gouvernement en ce qui a trait à l'avenir du parc du Mont-Tremblant.

Il annoncera que l'immense territoire de ce parc sera divisé en différentes classes, chacune correspondant à une vocation bien déterminée. A l'heure actuelle, outre les installations hôtelières, dont on connaîtra prochainement le sort, le site présente certains signes de confusion puisqu'on peut y trouver au même endroit des zones de coupe de bois, des secteurs de chasse, des terrains de camping, des sentiers de randonnée pédestre, etc.

Le ministère a longuement étudié les différentes formules susceptibles de permettre de tirer le meilleur parti possible de toutes les ressources de cet emplacement avant de mettre le point final à un programme de réaménagement du parc.

Un prochain remaniement sous-ministériel

Les rumeurs se précisent à Québec au sujet de plusieurs mutations prochaines dans les rangs des sous-ministres présentement en poste.

On s'attend généralement à ce que l'actuel sous-ministre aux Affaires municipales, **Patrick Kenniff,** dont le départ est prévu depuis quelques semaines, soit remplacé prochainement par **Yvon Tremblay** qui occupe présentement des fonctions similaires au ministère d'État à l'Aménagement du territoire, dirigé par **François Gendron.**

Une telle réaffectation de M. Tremblay lui permettrait de retrouver son ancien patron, le ministre **Jacques Léonard** avec lequel il a précédemment fait équipe à l'Aménagement. Quant à M. Kenniff, qui aurait tendance à prendre beaucoup de place dans l'ombre effacée de M. Léonard, il serait muté à l'Habitation, auprès du ministre **Guy Tardif.**

Dans ce dernier cas, il faudra évidemment attendre que ce poste soit officiellement créé à la suite de l'adoption en troisième lecture de la loi créant ce ministère. A l'heure actuelle, M. Tardif n'a que le titre de ministre délégué à l'Habitation, c'est-à-dire qu'il a la responsabilité des dossiers relatifs à cette question sans pour autant disposer d'un véritable ministère doté de crédits et de structures permettant l'engagement d'un sous-ministre.

Dans les différents ministères concernés on se montre encore d'une remarquable discrétion quant aux rumeurs de changements et on indique que, de toute façon, si des nouvelles nominations surviennent, on attendra sans doute à l'ajournement de la session en cours, à la fin de juin, pour les rendre publics.

Au ministère des Affaires municipales, ce mutisme s'explique d'autant plus facilement qu'à la suite de l'annonce par LA PRESSE de la mutation possible de M. Kenniff, il y a quelques semaines, ce dernier a émis une directive interne interdisant formellement à quiconque de répondre aux questions des journalistes sans avoir au préalable obtenu sa permission expresse.

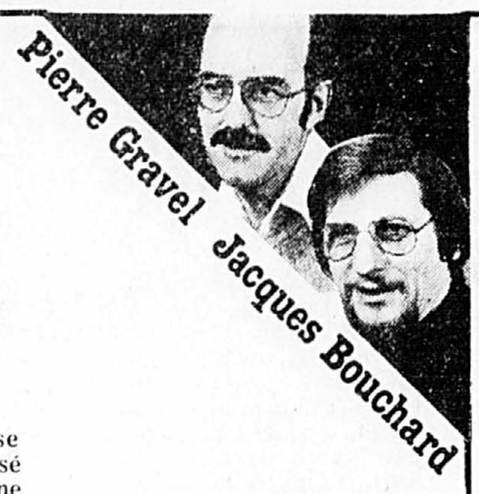

Pierre Gravel Jacques Bouchard

Cantin et nos lecteurs

Lysiane Gagnon

Avec les années, tout journaliste apprend à mesurer les réactions que peuvent produire, dans le grand public, tel ou tel de ses articles. Dans la plupart des cas, très peu de réactions nous parviennent... et si l'on n'avait pas, pour nous lire fidèlement, par amour sinon par plaisir, nos mamans et nos conjoints, on pourrait avoir l'impression d'écrire dans le vide et de tracer des lettres sur du vent! (En vérité, l'absence de réactions exprimées, de la part des lecteurs, ne veut pas dire que l'article en question n'a pas été lu; cela signifie simplement que l'impact n'a pas été assez vif pour que, sur les milliers de lecteurs, deux ou trois prennent la peine d'écrire ou de téléphoner pour réagir à ce qu'ils viennent de lire dans leur journal.)

Dans un quotidien à gros tirage comme celui-ci, un article qui nous attire deux ou trois lettres et trois ou quatre commentaires verbaux est considéré comme ayant eu de l'impact. Soit que les gens aient été profondément d'accord avec son contenu, ou en violente opposition, soit que le sujet captive, émeut ou révolte.

• • •

Qu'est-ce qui retient, surtout, l'attention des lecteurs? Cela dépend, bien sûr, des périodes. Ainsi, durant le référendum, c'est par milliers que les lettres de lecteurs affluaient au service concerné. (On a même dû faire un cahier spécial, malgré un tri préliminaire).

Depuis, selon le responsable de la rubrique des lecteurs, l'intérêt pour les questions constitutionnelles a beaucoup décliné, sauf durant la dernière campagne électorale. A en juger par le «feedback» que je reçois personnellement, j'ai la même impression: les chroniques qui portent sur les problèmes constitutionnels sont celles qui m'apportent le moins d'échos... J'écrirais sur une boîte de kleenex que j'aurais à peu près le même «feedback»!

Par ailleurs, la chronique qui, en un an et demi, m'a valu le plus de réactions de la part des lecteurs est celle du lendemain du référendum, où je disais que M. Ryan avait célébré mesquinement sa victoire référendaire. J'ai reçu à ce sujet beaucoup de lettres — des pour et des contre —, mais, dois-je dire, des «pour» en bien plus grand nombre.

D'après le responsable de la page consacrée aux lecteurs, les gens écrivent beaucoup ce temps-ci sur l'éducation sexuelle à l'école et sur le féminisme, en réponse à une récente interview du sexologue Jean-Marc Desjardins et aux propos délirants d'un curieux personnage qui, paraît-il, enseigne la philo dans un cégep, un monsieur Bertrand, qui pense que les féministes sont le diable en personne.

D'autres sujets sur lesquels LA PRESSE reçoit à longueur d'année beaucoup de courrier: la peine de mort et l'avortement. Mais l'on prévoit une nouvelle vague de lettres consacrées à la constitution après le jugement de la Cour suprême.

• • •

Mais enfin, direz-vous, où veut-elle donc en venir? J'en arrive à Florent Cantin, ce chômeur de 22 ans qui a par inadvertance — en jouant avec son briquet — provoqué l'hécatombe de Chapais, et à qui un juge de première instance a imposé une sentence de huit ans d'emprisonnement.

Une récente chronique, où ce sujet n'était pourtant abordé qu'aux derniers paragraphes, est de très loin celle qui, ces derniers temps, m'a apporté le plus de réactions. Toutes dans le même sens, chacun trouvant comme moi que cette sentence était beaucoup trop sévère. Phénomène plus intéressant encore: les réactions, toutes spontanées, provenaient de milieux très diversifiés, des jeunes, des vieux, des gens de gauche, des gens de droite, ou d'extrême-centre, des intellectuels, des cols bleus, des cols blancs, des cols roses. Peu de lettres, mais beaucoup de réactions verbales, au hasard des rencontres.

Toutes sortes de gens très différents les uns des autres qui instinctivement portaient le même jugement et disaient que Cantin ne l'a pas fait exprès, qu'il ne servira à rien de le détruire pour la vie en l'emprisonnant avec de vrais criminels, et que le pauvre garçon a de toute façon assez payé pour son étourderie. Même l'éditorial de la Gazette, avec lequel votre humble servante est loin d'être toujours sur la même longueur d'ondes, s'est aussi élevé contre cette sentence.

Et hier encore, je recevais d'une dame d'Anjou, ce modeste témoignage en faveur de Cantin: «Je vous écrit pour vous dire que c'est bien vrai que parfois les juges ne distinguent pas la force majeure des choses, que peut-être si ça aurait été l'un de leurs proches, je ne sais pas s'il aurait eu la même sentence que Cantin. Je ne connais pas Cantin, mais je crois bien que sa punition, il l'a déjà avec les dégâts qu'il y a eux.»

Son avocat, Me Mario Bilodeau, a décidé de porter la sentence en appel. Nous serons nombreux, donc, à attendre ce second verdict.

• • •

Dans cette même chronique, je parlais des invraisemblables disparités entre les sentences. En voici un exemple tout frais: pour une bêtise non préméditée, Cantin reçoit huit ans. Il y a quelques années, à Halifax, un homme de 36 ans est jugé coupable du viol d'une petite fille de neuf ans. Il est condamné à... cinq ans! Et bénéficiera même d'une libération conditionnelle pour «bonne conduite». (Evidemment, il n'y a pas de petites filles dans les prisons). La semaine dernière cet homme était de nouveau arrêté. Il venait d'assassiner une fillette de cinq ans.

Qu'on soit moins sévère pour les Cantin, et plus sévère pour les malades qui violent les petits enfants, et la société sera mieux protégée.

OTTAWA
De nos correspondants

Financement populaire: un difficile apprentissage pour les libéraux

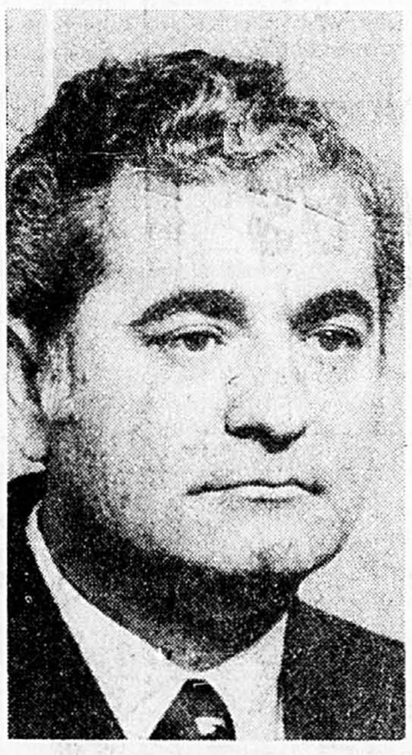

Photothèque LA PRESSE

Pietro Rizzuto

En acceptant la présidence de la campagne de financement des libéraux fédéraux québécois, le sénateur Pietro Rizzuto savait, le 24 avril, qu'il aurait du mal à convaincre ses troupes de s'astreindre à la dure discipline du financement «populaire». Il a dû surmonter bien des résistances, dans une formation politique habituée à ne compter que sur les milieux des affaires, mais à deux semaines de l'échéance (30 juin), il estime que les libéraux ont vraiment progressé sur la voie de la démocratisation de leur financement, à tel point qu'en trois ans le parti pourrait vivre uniquement des sommes versées par ses partisans.

L'objectif de la campagne, au Québec, est de $1,5 million. A ce jour, on a déjà recueilli $1,3 million. M. Rizzuto n'est pas en mesure de révéler le nombre de souscripteurs, mais il affirme qu'il n'y a qu'une suscription de $2,000. Autrement dit, l'ensemble est constitué de petits dons. Au Québec, le Parti libéral compte 76,000 membres et vise un membership de 150,000 à l'occasion de la présente campagne de financement. Pour la campagne, le Québec a été divisé en dix régions sous la responsabilité d'un ministre du cabinet Trudeau. En tête de liste, se trouve présentement le ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières (Québec) qui a déjà dépassé de $18,000 l'objectif de $113,000 qui lui avait été fixé. A la queue, on retrouve le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne (Rive-Sud de Québec) qui n'a recueilli que $640, alors que son objectif était de $89,000. Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané (Gaspésie et Bas-du-Fleuve) traîne aussi de la patte. Il a recueilli $11,000, soit 12 p. cent de l'objectif qui lui a été imposé.

Le cabinet plie, mais...

Le cabinet a accepté de se plier aux réclamations de la GRC qui réclamait que l'augmentation de salaire qui vient de leur être consentie soit rétroactive au 1er janvier, et non au 1er avril, comme le Conseil du trésor l'avait décidé. La concession ne risque pas cependant de faire des heureux, puisque le cabinet a décidé que les $12,3 millions supplémentaires versés aux agents de la GRC seront tout bonnement étalés sur une plus longue période. On coupera dans les offres gouvernementales les sommes nécessaires à l'augmentation de 12,2 p. cent des salaires versés rétroactivement au 1er janvier.

Les néo-démocrates et la constitution

A peine le premier ministre Trudeau avait-il dévoilé son projet de résolution constitutionnelle qu'il se gagnait l'appui du leader néo-démocrate, M. Edward Broadbent. La chose était d'autant plus surprenante que le NPD représente principalement les provinces de l'Ouest où la politique de M. Trudeau est fortement contestée. En vue du congrès néo-démocrate qui doit se tenir à Vancouver du 2 au 5 juillet, la base vient de faire savoir sans équivoque à M. Broadbent qu'elle n'avalisera pas facilement l'appui quasi-inconditionnel de son chef à la politique libérale. Pas moins de 25 résolutions, émanant des circonscriptions, remettent en cause la décision de leur chef. M. Broadbent devra maintenant rendre des comptes et cela promet d'être orageux.

PAUL LONGPRÉ

QUÉBEC
De nos correspondants

Et si le fédéralisme était renouvelé...?

La raison d'être du Parti québécois, c'est de réaliser la souveraineté politique du Québec. Mais le PQ a mis son objectif ultime au congélateur et s'est mis en frais de réaliser plutôt le renouvellement du fédéralisme. S'il s'avérait qu'au cours des prochaines années, c'est-à-dire pendant le mandat actuel du PQ, le fédéralisme puisse être renouvelé à la satisfaction du fédéral et des provinces, est-ce que le gouvernement Lévesque accepterait cette conséquence ultime de la démarche dans laquelle il s'est impliqué? En d'autres mots, si ça marche le renouvellement du fédéralisme, le gouvernement péquiste acceptera-t-il de demeurer solidaire des autres provinces et de signer cette nouvelle entente, qui pourrait nier, par le fait même, le bien-fondé de sa propre option de base?

Pendant une bonne partie de l'après-midi d'hier, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Affaires intergouvernementales, le libéral Jean-Claude Rivest a torturé son ami et ministre Claude Morin, en revenant sans cesse à la charge sur cette question. «Faux problème», «Fausse contradiction», a lancé le ministre Morin qui s'est gardé jusqu'au bout de confesser une éventuelle et hypothétique conversion au fédéralisme, pour le cas où les travaux constitutionnels en cours connaîtraient une évolution plus positive qu'au cours des dernières années.

Pour Claude Morin, doyen des négociateurs des tables constitutionnelles, «le fédéralisme renouvelé c'est un objectif impossible à atteindre tant que nous resterons en présence des interlocuteurs actuels à Ottawa; ces gens-là ne cherchent pas à renouveler le fédéralisme mais sont en train de le faire disparaître, de le transformer en régime unitaire.» Donc, selon l'argumentation du ministre des Affaires intergouvernementales, les esprits péquistes ne risquent pas d'être troublés par la question ci-haut posée avant un sacré bout de temps.

M. Morin a même soutenu que si la Cour suprême donnait gain de cause au Premier ministre Trudeau, elle démolirait par le fait même «tous les arguments qu'on nous sert en faveur du fédéralisme depuis 114 ans, parce qu'elle nierait la souveraineté des provinces en certains domaines, entre autres choses.»

En désespoir de cause, voyant qu'ils n'obtiendraient jamais les réponses qu'ils espèrent, les libéraux ont fini par abandonner leur «interrogatoire» sur la Constitution, pour s'attaquer à l'étude des crédits d'un ministère, qui a vu son budget baisser de $49 millions à $47 372 000, et ses effectifs diminuer de 483 personnes-année à 462 personnes-année. Les échanges sont soudainement devenus moins empreints de passion, de part et d'autre.

Ryan aussi a reçu sa copie

Claude Ryan a reçu, lui aussi, sa copie de l'analyse écrite du président du PLQ, M. Larry Wilson, sur les hauts et les bas du parti au cours des trois dernières années. M. Wilson y critique très sévèrement le leader libéral provincial, notamment pour son rôle dans la dernière campagne électorale, pour son manque d'esprit d'équipe et pour ses commentaires désagréables à l'endroit de Roch Lasalle et de Louise Cuerrier.

En dépit de cette attaque très dure, d'autant plus dure qu'elle vient de l'intérieur, M. Ryan s'en tient quand même à la consigne du silence qu'il s'est plus ou moins imposée depuis le 13 avril. En conséquence, il refuse de commenter le rapport Wilson, à tout le moins pour l'instant. «A la fin de la session, M. Ryan sera disposé, fait savoir un de ses porte-parole, à répondre à toutes questions, y compris celles ayant trait au post-mortem de M. Wilson».

PIERRE VINCENT

L'abolition de la peine de mort remise en question

OTTAWA (PC) — Le sujet brûlant de la peine de mort revient aujourd'hui aux Communes où il serait derechef étudié à fond comme il ne l'a pas été depuis des années. Mais, semble-t-il, il est peu probable que la peine de mort soit remise en vigueur sous peu.

Les progressistes-conservateurs, encouragés par des sondages démontrant que les deux tiers des Canadiens souhaitent un retour de la pendaison, proposent en effet qu'une commission d'enquête parlementaire prenne six mois pour étudier la remise en vigueur de la peine de mort pour certaines catégories de meurtres.

Un vote non-partisan devrait ensuite survenir, à la fin de cette année ou au début de 1982 sur les recommandations de la commission, maitiennent les tories, dont la plupart souhaite un retour de la peine capitale.

Mais, s'appuyant sn raport de Statistique Canada affirmant que le taux des homicides a diminué de six pour cent l'an dernier, les libéraux et les néo-démocrates n'accepteront pas la reprise du débat sur la décision de 1976 abolissant la pendaison. Cette dernière position aiguisera certainement les esprits déjà surchauffés à la Chambre.

«On veut priver le Parlement de son droit de débattre toute question d'un grand intérêt public», a déclaré M. Allan Lawrence, qui fut solliciteur général durant la brève administration de M. Joe Clark. M. Lawrence, député de la circonscription de Durham-Northumberland, dans le sud de l'Ontario, a indiqué que son téléphone n'avait pas cessé de sonner durant la fin de semaine dernière et qu'il avait reçu un courrier abondant depuis qu'il a suggéré, la semaine dernière, à tous les Canadiens d'informer leurs députés de leur opinion sur le sujet objet de division au sein des trois partis fédéraux.

Seulement trois personnes sur plus de la centaine ayant répondu à son appel, ont exprimé leur opposition à la peine de mort.

PAIEMENT EN DOUBLE DE LA TAXE D'EAU

Le RCM demande à la ville de modifier sa charte

Les Montréalais qui déménageront à la fin du mois pour emménager dans un autre logement situé à Montréal paieront le montant de la taxe d'eau et de service deux fois au cours de la même année.

Cette situation résulte, selon le Rassemblement des citoyens de Montréal, des amendements apportés à la charte de la ville de Montréal mais surtout au règlement 5483 qui stipule que le propriétaire d'un immeuble dont la valeur locative totale des logements excède 19,999 pour l'exercice financier 1981, est responsable du paiement de la taxe d'eau et de service pour ses locataires.

YVON LABERGE

Ainsi, soutient le RCM, la personne qui habite présentement un duplex et qui le 1er juillet déménage dans un immeuble dont la valeur locative totale dépasse $19,999 et que cette personne a déjà payé sa taxe d'eau et de service au mois d'avril, pourrait bien se voir réclamer, par son nouveau propriétaire, la portion de la taxe d'eau et de service que l'ancien locataire n'aura pas payé pour le mois de juillet et les mois suivants.

Ceci, bien sûr, si le propriétaire de cet immeuble étale le remboursement de la taxe d'eau et de service sur la durée du bail normal d'un an.

Pour mettre fin à cette situation d'injustice, le Rassemblement des citoyens de Montréal demande à l'administration Drapeau-Lamarre de modifier dans les plus brefs délais la charte de la ville pour permettre de rattacher le paiement de la taxe d'eau et de service à la durée du bail.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au maire Jean Drapeau et au ministre des Affaires municipales M. Jacques Léonard, le conseiller Michael Fainstat du RCM demande de plus que la ville de Montréal rembourse tous les trop perçus des personnes concernées et qu'elle abroge le règlement 5483.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal insiste aussi pour que la ville de Montréal cesse toute poursuite contre les personnes qui ont fait un paiement partiel de leur taxe d'eau et de service puisque ces personnes basaient leur décision sur la durée réelle d'occupation de leur logement.

Enquête sur le Centre thoracique de Montréal

Sur recommandation du ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson, le Conseil des ministres ordonnera dès aujourd'hui la tenue d'une enquête sur l'administration et le fonctionnement du Centre hospitalier thoracique de Montréal. C'est M. Florient Brisset, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme qui se verrait confier le mandat d'enquêter, avec obligation de faire rapport au ministre dans un délai de 90 jours.

HUGUETTE ROBERGE

L'enquête devrait établir si certaines opérations financières effectuées à l'hôpital thoracique (entre autres, l'affectation de surplus budgétaires en boni aux cadres de l'établissement) et portées à l'attention du ministre sont conformes ou non aux normes du ministère. De source fiable, LA PRESSE a appris que des représentants du ministère, dont M. Brisset, ont déjà fait une «visite de vérification sommaire» au centre hospitalier, sorte de pré-enquête visant à renseigner le ministre sur le bien-fondé d'une ordonnance d'enquête.

Le ministre Johnson aurait donc décidé de se prévaloir de l'article 171 de la Loi sur les services sociaux et de santé qui lui permet de recommander l'émission du décret. L'enquêteur sera investi de tous les pouvoirs et immunités d'un commissaire nommé en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête.

Le Centre hospitalier thoracique de Montréal (Montreal Chest Hospital Center) est un établissement de 124 lits, situé rue Saint-Urbain, et spécialisé dans le traitement des maladies pulmonaires et respiratoires. M. André G. Galaczy en est le directeur général depuis 1970.

Juridiction de la Régie du logement contestée en Cour supérieure

L'Association des propriétaires d'immeubles du Québec a décidé de contester devant les tribunaux la constitutionnalité et, partant, les pouvoirs de la Régie provinciale du logement.

Cet important groupe de propriétaires cherche à obtenir de la Cour supérieure une déclaration selon laquelle la loi qui a créé la Régie du logement du Québec en octobre 1980, serait nulle, inconstitutionnelle et «ultra vires», soit hors de la compétence du gouvernement du Québec.

Les procédures judiciaires ont été entamées, hier, à la suite de la décision rendue il y a une quinzaine de jours par la Cour suprême du Canada condamnant une loi identique en Ontario, le Residential Tenancies Act.

Pour appuyer sa demande d'un jugement déclaratoire, l'Association des propriétaires concernée se repose sur le cas d'un de ses membres, M. Jean Farley, de Montréal, qui a été récemment sommé de comparaître devant la Régie du logement. Celui-ci refuse de se rendre à la sommation de la Régie et se défend conjointement avec l'Association en adressant la requête que l'on sait à la Cour supérieure.

L'Association nie la juridiction de la Régie, estimant que l'attribution des pouvoirs judiciaires dont elle dispose, relève de la compétence exclusive du gouvernement du Canada.

Ce groupe de propriétaire conteste également le pouvoir de l'Assemblée nationale du Québec d'attribuer à la Régie du logement le pouvoir de condamner des personnes à des dommages-intérêts, directement ou indirectement, sous forme de diminution de loyer, par exemple, et de rendre des ordonnances enjoignant aux locateurs et aux locataires de se conformer aux obligations prévues par la loi.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
ACHAT D'UN BALAI MÉCANIQUE INDUSTRIEL
DOSSIER: **SP-332**

Des soumissions pour la fourniture d'un balai mécanique industriel, seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 30 juin 1981 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 Av. de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante ($50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Notre directeur du service de la vente est devenu MABOUL!

POSE MUR À MUR GRATUITE
POUR TOUT TAPIS EN STOCK À 10.99 ET PLUS
SOUS-TAPIS GRATUIT
Mousse 5/16" aussi, quand vous achetez 33 v car. ou plus de tapis à envers jute avec pose gratuite.

Hâtez-vous de profiter de cette aubaine pendant qu'il en est temps...

MOQUETTE D'EXTÉRIEUR IMITATION GAZON KENTUCKY
Moquette imitation gazon vert foncé en largeur de 6'. Se nettoie avec le boyau d'arrosage et reste beau été comme hiver.
Enjolivez dès maintenant votre patio, votre terrasse ou votre balcon.
$2.55 le pi. lin.
Immense quantité en stock.

SUPER AUBAINE
Moquette à rayures bonbon, peluche 100% nylon. De longue durée. Facile à nettoyer. Endos caoutchouc.
VENTE $4.99 v. car.

TAPIS EN LAINE 9 X 12
Épaisse peluche 100% laine dans un grand choix de styles, motifs et couleurs. Motifs modernes, contemporains, marocains, etc.
Val. ord. $399.95
VENTE $188
65 tapis à prix de vente.

ORDINATEUR GRATUIT

Ce merveilleux ordinateur est muni d'un logiciel pour traduire des langues (anglais, français, espagnol, allemand), ainsi que plusieurs autres langues si désiré, aussi bien que d'une calculatrice et d'un convertisseur métrique, d'un chargeur de batterie, et d'un clavier et écran Alpha-numérique.
CET APPAREIL VALANT $409.75 VOUS EST OFFERT GRATUITEMENT AVEC TOUT ACHAT DE TAPIS À $750 OU PLUS.
CHEZ CONSUMER, VOUS BÉNÉFICIEZ DU PLUS BAS PRIX ET DE CET ORDINATEUR GRATUIT.

«PELUCHE SAXONY»
Velours, peluche, toison fine et épaisse, plusieurs autres qualités. Vaste choix de modèles et couleurs.
Valeur ordinaire: $36.99
Bas prix extraordinaire $16.99 v. car. POSE GRATUITE

SUPER VENTE
150 rouleaux de moquette 100% nylon. Vaste gamme de styles et couleurs. D'un important fabricant canadien.
Rien que la moquette vaudrait $16.99
BAS PRIX EXTRAORDINAIRE $10.99 v. car. POSE GRATUITE

80 ROULEAUX DE MOQUETTE DE LUXE
Un important fabricant nous a vendu ces rouleaux de moquette de luxe de première qualité à un prix de liquidation, ce qui nous permet de vous les vendre à un prix d'aubaine.
Val. ord. jusqu'à $29.99
BAS PRIX EXTRAORDINAIRE $14.99 POSE GRATUITE

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SALLE DE MONTRE
Boutique Armstrong
Linoléums par GAF, Domco, Mannington. Carreaux auto-adhésifs par Armstrong. Tapis importés du monde entier. Papiers peints. Des centaines de catalogues. De tout pour murs et planchers à prix réduits tous les jours.

POLITIQUE
- 15 jours d'essai (ou argent remis) sur toute carpette, tapis ou même moquette.
- Pose garantie!
- Service de livraison partout!
- Le prix le plus bas en ville garanti ou votre argent remis.
- Taillé sur spécification pendant que vous attendez.
- Chez Consumer Carpet, vous marchez dessus avant d'acheter.

FINS DE ROULEAUX (DE LA DIMENSION D'UNE PIÈCE) à 33% de rabais
Ouil Nous devons liquider nos fins de rouleaux allant jusqu'à 12' x 25'. Plus de 2,000 au choix à 33% de rabais sur le prix de fin de rouleau. Ceci équivaut à 75% de réduction sur le prix ordinaire.
VENEZ VOIR CES AUBAINES VOUS-MÊMES.

CHARGEX VISA
TAPIS CONSUMER
master charge
2160, ROUTE TRANSCANADIENNE
Sortie 55, Dorval — près du boul. des Sources
SUR LA ROUTE DE SERVICE CÔTE SUD 683-4242
4670, BOUL. DÉCARIE
Côté ouest, près de Queen Mary
482-4311

la presse et CFGL 105

INVITENT 700 PERSONNES

LE MARDI 7 JUILLET 1981 AU TNM

Denise FILIATRAULT

dans

La Comédie Musicale

Adaptation **MICHEL TREMBLAY**
Mise en scène **OLIVIER REICHENBACH**

MARC GRÉGOIRE
MARIE-MICHELE DESROSIERS
PAULINE LAPOINTE
GILLES VALIQUETTE

RÈGLEMENTS:

1. Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies).
2. Le concours débute le 11 juin 1981 pour se terminer le 24 juin 1981.
3. L'attribution de 350 PAIRES DE BILLETS se fera par tirage au sort au journal LA PRESSE le 26 juin 1981.
4. Les employés de LA PRESSE, de CFGL-FM et du Théâtre du Nouveau Monde ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
5. Les droits en vertu de la loi ont été payés.
6. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

REMPLIR ET POSTER À
Concours
J'ramasse mes p'tits pis j'pars en tournée
C.P. 5020
Succursale Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3M1

NOM.....
ADRESSE..... APP.....
VILLE.....
CODE POSTAL..... TÉLÉPHONE.....

010

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

La série sur «L'homme d'affaires québécois des années 80» se poursuit au canal 25 (Télé-Reportage). Gilbert Tarrab et Léo-Paul Lauzon, professeurs en sciences administratives et comptables de l'UQAM animent cette émission. Cette semaine, André Bisson (notre photo) vice-président et directeur général de la Banque de Nouvelle-Ecosse parle, entre autres, des nouvelles formes d'organisation du travail. A 21:00 ce soir, vendredi à 9:00 et samedi à 13:00.

15 31 19:00

MODÈLES RÉDUITS

L'émission de cette semaine animée par Pierre-Rolland Mercier, nous donne l'opportunité de visiter l'exposition annuelle à travers les rencontres de six modélistes participants.

15 24 10:00

LES FLEURS SÉCHÉES

Lucette Duquet, animatrice de cette série de cours, nous propose un moyen de teindre des fleurs séchées.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 **LA BONNE HABITUDE** Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 **COMMUNIQUÉS** Communiqués de la Société des Sports du Québec.
07:30 **LA BONNE HABITUDE**
07:45 **COMMUNIQUÉS**
08:00 **COURSES À BLUE BONNETS**
08:30 **COMMUNIQUÉS**
09:00 **VOLLEYBALL** Coupe Inter-Vision. Calibre sénior masculin.
10:30 **INTER-CROSSE** Tournoi Pee-Wee de crosse intérieure. Anjou vs LaSalle.
12:00 **ATHLÉTISME** La Fédération d'Athlétisme du Québec vous informe sur l'athlétisme.
12:30 **COMPÉTITION SPORTIVE POUR HANDICAPÉS** Francis Millien, Hugues De Roussan décrivent cette grande compétition annuelle pour les handicapés.
13:00 **HANDBALL** Match d'exhibition entre les meilleures équipes de handball. Anjou vs Beauharnois (cadet féminin).
14:30 **BASKETBALL** Finale collégiale AAA. Maisonneuve vs Vanier.
16:02 **COMMUNIQUÉS**
16:30 **À LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES** Documents à consulter les actes notariés. Sujet historique: la vieillesse et la mort.
17:15 **COMMUNIQUÉS**
17:30 **COURSES À BLUE BONNETS**
18:00 **LE MONDE DES COURSES** Le monde des courses sous harnais.
18:30 **INFORMATION HANDBALL** La Fédération Québécoise de handball vous renseigne sur cette discipline.
19:00 **MODÈLES RÉDUITS** Voir encadré.
20:00 **TÉLÉ-BILLARD** Tournoi de billard. Gaston Leblanc vs J.-P. Bellavance ou Gaston Genest.
22:00 **EN COURANT LES BOIS** Une émission sur tous les aspects de la chasse et de la pêche.
23:00 **COMPÉTITION SPORTIVE POUR HANDICAPÉS** Francis Millien, Hugues De Roussan décrivent cette grande competition annuelle pour les handicapés.
23:30 **COURSES À BLUE BONNETS**

COURS 15 24

09:00 **SOINS ET SANTE** Démonstration de réanimation d'un noyé dans une piscine par Jean-Jacques Lapointe.
10:00 **LES FLEURS SÉCHÉES** Voir encadré.
11:00 **KARATE** Réchauffement du corps; techniques de base; exercices de musculature.

* Entre 9 heures et 12 heures, les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00 1-2-3-4
07:15 MILLE ET UNE IMAGES
07:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
08:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL
09:00 DESSINS ANIMÉS — Pilis
09:15 DESSINS ANIMÉS — Gustave
09:30 LES ORALIENS
10:00 UN BOUT DE TEMPS
10:30 CHÂTEAU DES MAGES
11:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
11:30 CLIN D'OEIL
12:00 1-2-3-4
12:15 MILLE ET UNE IMAGES
12:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
13:00 JOUONS ENSEMBLE
13:15 DESSINS ANIMÉS — Gustave
13:30 1-2-3-4
13:45 FAIS DODO
14:00 TONTON ROCKY
14:30 LES ORALIENS
15:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL
16:00 MODÈLES RÉDUITS
17:00 BRICOLINE
17:15 LE PETIT DÉTECTIVE
17:30 DESSINS ANIMÉS — Musti
17:45 AU PAYS DES MERVEILLES
18:00 CLÉ DES CHAMPS
18:30 DESSINS ANIMÉS — Pierre
18:45 DESSINS ANIMÉS — Les oursons
19:00 SOUPIRS ET VARIATIONS
19:30 FILMS D'ENFANTS
20:00 JOUONS ENSEMBLE
20.15 1-2-3-4
20:30 FAIS DODO

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 6
7:00

QUATRE TRENTE SOUS POUR UNE PIASTRE

Richard Johnson et Gérard St-Denis animent cette émission sur la consommation. Cette semaine, le test alimentaire porte sur: la pâte de tomates, les pêches en moitié, le thé glacé et le jus de citron. Chronique Banque: Les abris fiscaux avec André Lussier. Chronique Métro: André Martineau parle de la formation des membres. Les mini-tests: il est question de la Maison Internationale des Vins (Seagram) en compagnie de Roland Fortin, vice-président.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
22:00

CÔTE À CÔTE

Sylvie Magrin, l'animatrice, intitule cette émission «Avec tout notre coeur». On nous invite à vivre 60 minutes très émouvantes. Huit détenus racontant, devant les caméras, pourquoi ils sont en prison et il s'en dégage beaucoup d'émotion. On parle aussi de la prostitution à l'interieur d'un pénitencier, de delinquance et des activités auxquelles on s'adonne pour tenir le coup. Parmi les invités: Michel Campbell, psychologue et professeur à l'UQAM, Marie Dumas, criminologue à la Direction Protection Jeunesse et Jacques Pector, travailleur des rues.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	**270-6161**
Télécâble Vidéotron	**656-2111**
Télécâble de la Rive Sud	**833-1920**
Câblovision Haut Richelieu	**346-1127**
Transvision Rive Sud	**655-6300**
Télécâble des Mille Iles	**471-2710**

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

CET ÉTÉ, ON PREND LE TEXAS D'ASSAUT...

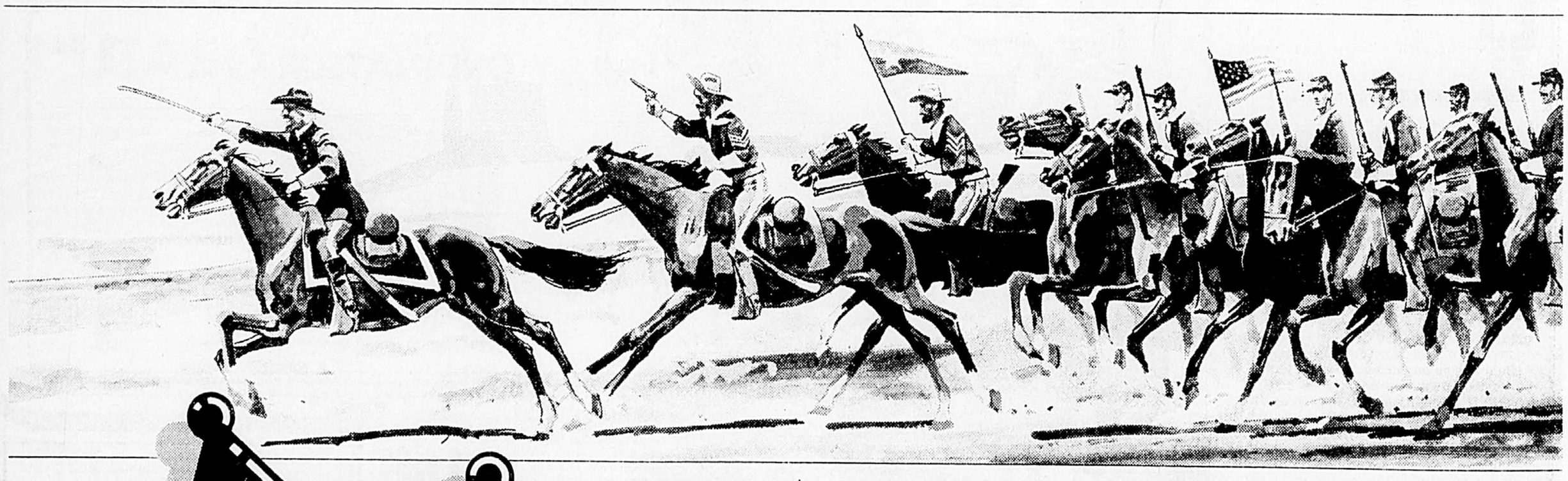

Pour une poignée de dollars
MONTRÉAL
À compter de **257$**
seulement.
Montréal · Dallas
aller-retour simple ou.
276$ Montréal · Houston

Ces tarifs s'appliquent aux départs du lundi au jeudi inclusivement. Renseignez-vous auprès d'Air Canada ou votre agent de voyage pour connaître les conditions de ces tarifs.

Les Texans préparent la réception!

Et pour quelques dollars de plus, Air Canada et votre agent de voyage vous suggèrent ces plans d'attaque depuis Houston...

1. **La vallée du Rio Grande**
À compter de **226$** U.S.
seulement.
7 nuits d'hôtel de luxe, par personne (occupation double), y compris location de voiture pour 7 jours. Transport entre Houston et la vallée du Rio Grande en sus.

2. **L'île South Padre**
(Golfe du Mexique)
À compter de **224$** U.S.
seulement.
7 nuits d'hôtel de luxe au choix, par personne (occupation double), y compris location de voiture pour 7 jours. Transport entre Houston et South Padre en sus.

3. **Un ranch de San Antonio**
À compter de **270$** U.S.
seulement.
Séjour "western" de 7 nuits, par personne (occupation double), 3 repas par jour, promenades à cheval etc. Transport entre Houston et San Antonio en sus.

Ces forfaits U.T.L. sont en supplément au tarif aérien.

Air Canada et votre agent de voyage vous renseigneront sur d'autres forfaits au Texas, en Californie et en Floride.

AIR CANADA

Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

Détenteur d'un permis du Québec

LE FIASCO DES SENTENCES DE FIN DE SEMAINE

Les avocats de la défense ripostent aux propos de MM. Mayrand et Bonin

■ Quand, sous prétexte de difficultés administratives, le juge en chef de la Cour des sessions de la paix et le substitut en chef du procureur général décident de mesures visant à mettre provisoirement au rancart les sentences de fins de semaine, ils usurpent les pouvoirs du législateur, méconnaissent plutôt cavalièrement la compétence des juges et des procureurs de la Couronne, dénaturent le rôle fondamental et précis des avocats de la défense et, à la fin, dénient effectivement à des milliers de justiciables le droit de profiter d'un type de sentence voulu par le législateur et qui, dans beaucoup de cas, s'impose absolument comme le seul qui soit à la fois lucide, justifié, humain et profitable aussi bien à la société qu'au coupable lui-même.

CONRAD BERNIER

Voilà, en résumé, la riposte des avocats de la défense, en l'occurrence les avocats de pratique privée et les avocats permanents de l'Aide juridique, aux décisions de MM. Yves Mayrand et Jean-Pierre Bonin, respectivement juge en chef de la Cour des sessions de la paix et substitut en chef du procureur général pour le district judiciaire de Montréal, qu'ils accusent de délaisser systématiquement les sentences de fins de semaine aussi longtemps qu'on n'aura pas solutionné le problème — le surpeuplement dans les prisons provinciales et plus particulièrement à Bordeaux — qui, au cours des dernières années, aurait, d'une part, compromis et hypthéqué une expérience à laquelle tout le monde croyait et, d'autre part, jeté le ridicule sur les systèmes judiciaire et carcéral.

Au cours d'une entrevue à LA PRESSE, Me Robert Sacchitelle, président de l'Association des avocats de la défense, et Me Jean Sirois, directeur de la section «sessions de la paix» de la division criminelle de l'Aide juridique à Montréal, ont tour à tour exprimé, explicité et défendu les craintes et les positions des avocats de la défense face aux déclarations de MM. Yves Mayrand et Jean-Pierre Bonin relativement aux problèmes d'imposition et d'application des sentences de fins de semaine et publiées dans l'édition du 4 juin dernier de LA PRESSE.

Mes Sacchitelle et Sirois ne nient pas qu'il y ait surpeuplement à la prison de Bordeaux, voire un problème de surpeuplement assez généralisé dans les autres prisons provinciales. Ils ne nient pas non plus que ce surpeuplement, surtout à Bordeaux, a eu, entre autres déplorables conséquences, celle de permettre à plusieurs individus de ne pas purger effectivement les sentences d'emprisonnement discontinu auxquelles ils avaient été condamnés.

Ils admettent aussi qu'il y a des risques à incarcérer dans une même prison des individus inégalement criminels et dangereux. Ils vont même jusqu'à admettre que des individus condamnés à purger des sentences de fins de semaine ont pu être mobilisés de force, par des détenus condamnés à des sentences fermes d'emprisonnement continu, pour rendre des services de nature criminelle. Enfin, ils reconnaissent carrément que les sentences d'emprisonnement, y compris celles d'emprisonnement discontinu, doivent être purgées, et que la situation d'impunité résultant du surpeuplement est en tous points inacceptable.

Par contre, selon Mes Sacchitelle et Sirois, les avocats de la défense prétendent qu'il est inexact d'affirmer, ainsi que l'a fait le juge en chef Mayrand, que «la valve a été fermée», en Cour des sessions de la paix, au chapitre des sentences de fins de semaine.

«Nous admettons volontiers, disent-ils, qu'on impose beaucoup moins ce type de sentence et qu'il est de plus en plus difficile d'en obtenir pour nos clients. Toutefois, une minorité de juges en imposent encore, les avocats de la défense en suggèrent quand ils les jugent justifiées, c'est-à-dire dans l'intérêt de leurs clients, et les justiciables ayant droit à ces sentences de fins de semaine sont tout aussi nombreux que par le passé. Quand, pour des raisons administratives qui ne sont pas leurs responsabilités, les juges refusent ce type de sentences à ceux qui y ont droit, ils commettent rien de moins qu'un déni de justice ou, à tout le moins, courent le risque énorme d'en commettre.»

Toujours selon Mes Sacchitelle et Sirois, les avocats de la défense rejettent unanimement comme inexactes et blessantes les affirmations du juge Mayrand et du substitut Bonin selon lesquelles «les avocats ont exagérément réclamé des sentences de fins de semaine pour leurs clients» et que «la sentence de fin de semaine était à toutes fins utiles devenue un mode général de sentence.»

«Quand le juge en chef Mayrand, déclarent-ils, dénonce «la demande exagérée des avocats de la défense pour les sentences de fins de semaine» et que Me Bonin surenchérit en parlant de «mode générale de sentence», l'un et l'autre, consciemment ou inconsciemment, accablent par ricochet leurs collègues du banc et de la couronne, et l'on peut alors se demander si ces derniers ont fait leur boulot de façon responsable.»

«Cela me trouble, dit Me Robert Sacchitelle, de voir un juge en chef suggérer à ses collègues de ne pas appliquer une décision du législateur. Après tout, si le législateur a voulu les sentences de fins de semaine, c'est qu'il y croyait, non? En somme, les juges n'ont strictement rien à voir avec l'administration des sentences: c'est là l'affaire exclusive des commissions de libérations conditionnelles, des directeurs de prison et de leurs conseillers. D'ailleurs, il importe de souligner ici que la Commission des libérations conditionnelles du Québec et certains directeurs de prison, surtout en province, accomplissent à ce chapitre-là un travail positif et magnifique qui profite à la fois aux détenus et à la collectivité.»

«Quant aux avocats de la défense, poursuit Me Sacchitelle, ils n'ont pas plus que les juges la responsabilité de l'administration des sentences et du fonctionnement des prisons. Leur rôle précis, exclusif et fondamental, c'est d'obtenir pour leurs clients les sentences qui leur profiteront le plus, et il y a cent facteurs qui peuvent expliquer les intérêts essentiels d'un justiciable. Quant aux intérêts de la société, c'est le rôle du procureur de la Couronne de les défendre.»

Me Jean Sirois avoue pour sa part n'être pas moins troublé que son collègue Sacchitelle par les décisions de MM. Mayrand et Bonin de renoncer provisoirement aux sentences de fins de semaine.

«Le substitut en chef du procureur général, explique Me Sirois, est un fonctionnaire supérieur du ministère de la Justice et, à ce titre-là, sa responsabilité dans ce dossier n'est pas d'ordonner à ses procureurs «de renoncer systématiquement» aux sentences de fins de semaines, mais bien plutôt d'alerter ses supérieurs, de les informer à fond de toutes les dimensions du problème et de les aider dans toute la mesure du possible à trouver des solutions adéquatres qui ne doivent surtout pas entamer de quelque façon que ce soit une décision du législateur.»

«Il ne fait aucun doute que le surpeuplement des prisons, surtout à Bordeaux, a créé des problèmes au niveau de l'application des sentences de fins de semaine, a ajouté Me Sirois, mais ce qu'il faut à tout prix éviter, dans les circonstances, c'est, primo, de mettre au rancart, même de façon provisoire, une législation bénéfique, parce qu'on rencontre des difficultés d'application, et, secundo, de pénaliser le justiciable — surtout celui ayant droit à ce type de sentence — pour les culs-de-sac du système.»

Les avocats de la défense, concluent Mes Sacchitelle et Sirois, sont persuadés qu'on donne encore beaucoup trop de sentences d'emprisonnement et que celles-ci reflètent encore trop la réprobation sociale à l'endroit du coupable.

«Les sentences impliquant des travaux communautaires, des dédommagements aux victimes et des amendes remplaceraient souvent très avantageusement les sentences d'emprisonnement, affirment Mes Sacchitelle et Sirois. Toutefois, trop de juges se montrent allergiques aux alternatives à l'emprisonnement. Ce sont vraisemblablement ces juges-là qui, parce qu'ils ont préféré à la limite les sentences de fins de semaines aux sursis se sentence, ont contribué au surpeuplement de Bordeaux, et, conséquemment, au blocage d'une expérience qu'on ne peut pas décemment abondonner!

photo Pierre McCann

Pour Mes Jean Sirois et Robert Sacchitelle, mettre provisoirement au rancart le type de sentences de fins de semaine, c'est contrevenir à la volonté du législateur et priver les justiciables d'un droit fondamental.

SANTE Services

Toujours prêt à vous servir!

bons prix

OLD SPICE
Lotion après rasage, 125 mL
3.16

NUTRI-DIÈTE
Régime d'amaigrissement, 20 sachets de 400 g
chocolat, vanille, fraise, caroube
8.31

VISINE
Gouttes pour les yeux, format
15 mL 1.23
30 mL 1.85

TROPIC TAN
Avec paba,
lotion 130 mL 1.57
huile 130 mL 1.57

MUSKOL
Chasse-moustiques, liquide 50 mL
2.49

NÉO CITRAN "A"
Soulagement des symptômes du rhume
10 sachets de 23 g
1.61

2IND DÉBUT Avec CEF 1200, lotion fortifiée 120 mL — 5.89

MISS CLAIROL Shampooing colorant, couleurs assorties — 3.30

SOFT & DRI Antisudorifique à bille, 50 mL., parfumé ou non — 1.29

JOHNSON'S Poudre pour bébés, 680 g — 2.82

Q-TIPS Coton-tiges, 400 applicateurs **PLUS** 20% — 1.99

ORAL-B Brosse à dents compacte, adultes ou enfants — 1.13

CAREFREE Protection légère, 48 serviettes désodorisantes ou non — 2.69

KLEENEX 200 mouchoirs, 2 épaisseurs, blancs — 83¢

CEPACOL Rince-bouche et gargarisme antibactérien, 375 mL — 1.31

ULTREX SCHICK Rasoir avec 5 cartouches — 3.11

DESENEX Poudre en aérosol, pour les pieds 150 g — 2.31
onguent antifongique 25 g — 1.98

BABY'S OWN Huile avec lanoline pour bébés, 220 mL — 1.97

Prix au comptoir seulement. Valides du 10 au 22 juin 1981

P.J. Agostino, 8740 boul. Provencher, St-Léonard, 727-3759
Louis Allard, 4815 Ontario est, Montréal, 254-3507
Y. Archambault-Desautels, 6975 boul. Taschereau, Brossard, 656-9522-23
Pierre Arnoldi, 625 Frontière, Hemmingford, Québec, 247-3555
Sonya Arsenault, 299 Principale, St-Thomas d'Aquin, 796-2277
Sonya Arsenault, 1035 rue Centre, Ste-Rosalie, 799-4545
Jean Belhumeur, 697A Principale, Repentigny, 581-0282
Jean Belhumeur, 155 Notre-Dame, Repentigny, 581-0280
Blais & Grant, 250 St-Jacques, Ste-Thècle, 289-3069
Hector Blais, 567 boul. St-Antoine, St-Antoine, Québec, 438-3585
Guy Blondin, 170 St-Jean Baptiste, Nicolet, Dépositaire Lise Watier
Eddy Bishara, 2020, rue University, Montréal, 284-0266
J. Bourque, 2685 Allard, Montréal, 766-3516
Réal Carignan, 536 Daniel, St-Amable, 649-6094
Marie-Josée Caron, 5785 boul. des Laurentides, Laval, 622-5686-5688
Escomptes Coutu et Gauvin, 2840 Concorde (Coin de Callières), Duvernay, 668-5227
Michel Daigneault, 299, rue Papineau, Papineauville, 427-6274

Spéciaux Michel Damphousse, 2800 Laflèche, St-Paulin, 268-2697
Jean Dang, Q.D., 343-6e Avenue, Grand-Mère, 538-3755 — 538-3155
Robert Debien, 7684 boul. St-Michel, Montréal, 725-4738
Pierre Deschênes, 462, rue Notre-Dame, Charette, Québec, 221-5865 — 535-3231
Melvin Dionne, 3127 boul. Dagenais, Fabreville, 625-0781
Gaston Dor, 2080 St-Pierre ouest, St-Hyacinthe, 773-9763
Paul Froio, 806 Atwater Ave, Montréal, 935-1177
Gérard Gaboury, 9475 Lajeunesse, Montréal, 389-3575
André Gagnon, 9689 Gouin est, Montréal, 648-3201 — 648-3561
Pierre Grant, Centre Médical St-Stanislas, Co. Champlain, 328-3358
Jacques Guévin, 125 Principale, St-Damase, 797-3319 (frais virés acceptés)
Yvon Guilbault, 507 Main, Buckingham, Québec, 986-3334
Bernard Hélie, 3865 St-Urbain, Montréal, 845-4273
André Héroux, 269 Child, Coaticook, 849-6359
Bernard Lacaille, 4150 Wellington, Verdun, 769-2785
Roch Lachance, 670 rue Royale, Malartic, 757-4122
André Lajoie, 9135 boul. Pie-IX, Montréal, 321-3320

F. Lamarre, 4610 de Salaberry, Montréal, 334-4220
Guy Lanctot, 1384 des Cascades, St-Hyacinthe, 774-6484
Lanthier, Chouinard et Sauriol, 714 boul. St-Joseph, Hull, 776-5567
Fernand Larose, Centre d'Achat Riviera, Touraine, 568-5111
Henri Lasalle, 1380 Dupont, Marieville, 460-4423
Sylvio Latella, 5807 boul. St-Laurent, Montréal, 271-1151
B.N. Le Nguyen, 7373 Langelier angle Jean-Talon, St-Léonard, 254-7521
Victor Lépine, 1201 Bélanger est, Montréal, 271-3524
Bernard Létourneau, 3828 boul. Décarie, Montréal, 484-7311
Levermieux, 833 St-Joseph, Valcourt, 532-2233
M. Lévy, 40 Place du Commerce, Ile des Soeurs, 761-5511
Lewis Centre-Ville, 1695 Maisonneuve ouest, Montréal, 937-3995
Michel Lord, 42-4e Rue, Shawinigan, 537-7201
Roger Maher, 204 ouest, rue Fleury, Montréal, 387-7104
Rémi Maillette, 1950 St-Zotique est, Montréal, 721-1131
André Malo, 590 Brossard, St-Michel-des-Saints, 833-5202
Claude Marcil, 3999 Montée St-Hubert, St-Hubert, 676-1841

Denis Massicotte, 105-4e Avenue, Crabtree, 754-2822
M. Mathieu, 6437 boul. Monk, Montréal, 768-5142 — 768-4261
Guy Mondoux, 8025, rue André Ampère, Montréal, 648-0400
Gilles Montanaro, 5979 boul. Payer, St-Hubert, 656-9100
Michel Moreau, 358 Grande Côte, Terrasses Boisbriand, 621-3180
Dac C. Nguyen, 1595 Van Horne (Coin Davaar), Outremont, 272-5701
Nouveautés Bou-Bra Inc, 10 Principale, Sutton, Québec, 538-2310
Roland Ouellet, 545 Bord du Lac, Dorval, 631-5531
Noreen F. Payette, 346 boul. L'Ange Gardien, L'Assomption, 589-4741
J.M. Pelletier, 223 De Gentilly ouest, Longueuil, 674-1507
André Perreault, 19 Sunnydale, Dollard-des-Ormeaux, 683-3444
Charles Phaneuf, 1771 Ave de l'Eglise, Montréal, 767-9983
Jean-Paul & Bernard Picard, 164 rue Eddy, Hull, 777-5273
Jean-Pierre Pouliot, 7351 Jarry est, Anjou, 352-1500
Ricard et Roy, Centre Commercial d'Asbestos, Asbestos, 879-4004
J.M. Richard, 392 Montée Paiement, Gatineau, Québec, 643-1322
J.M. Richard, 842 Maloney, Gatineau, Québec, 663-2437

Richard Roy, 911 Rte 343, St-Alphonse, Québec, 883-8113
Claude Rivard, 5401 Foster, Waterloo, 539-1686
R. Roy et L. Hinse, 5 Grove, Danville, 839-2779
Claude Saint-Germain, 3857 Décarie, Montréal, 488-2543
Gérald Séguin — Hoang Bao, 8054 St-Michel, Montréal, 721-4983
André Senécal, 1-2e Avenue, Châteauguay, 692-6715
Michel Soliman, 5170 Côte-des-Neiges, Montréal, 738-4708
Arlette Mercier Soucy, 900 Rachel est, Montréal, 524-3659
Michel Trottier, 3461 boul. Gouin est, Montréal-Nord, 325-5810
Guy & Franca Turcotte, 90 Alexandre, Valleyfield, 373-3225
A. Vaillancourt, 2601 Beaubien est, Montréal, 722-4623
Variétés Michel Bellerose Inc, 465 Queen, Rawdon, 834-2523
Variétés Anjou Roger Sirard, 6560 Joseph-Renaud, Anjou, 353-1340
Variétés Montréal-Nord Inc, Monselet et St-Vital, Montréal-Nord, 321-0649
Jean L. Veillette, 571 Bois Francs Sud, Arthabaska, 357-2020

VARIÉTÉS

Pierre Beaulieu

DE RETOUR AU QUÉBEC

Priscilla a maintenant le goût de refaire carrière

Priscilla compose, chante et fait elle-même ses propres arrangements musicaux. Elle joue de toutes les guitares, qu'elles soient acoustiques, électriques ou classiques, ainsi que du piano. Elle est musicienne, une denrée particulièrement rare, ne se sent pas l'âme d'un auteur et tient d'ailleurs à le préciser.

En 1969, avant, donc, que la chanson québécoise ne s'organise, avant qu'elle ne devienne une industrie, Priscilla remporte le premier prix du Festival de la chanson de Granby (chez les auteurs-compositeurs). Elle voudrait bien entendu faire carrière, mais ne trouve personne pour s'occuper vraiment d'elle. Personne sinon un «booker» qui ne fait guère plus que lui trouver quelques engagements.

Il est trop tôt. Le public n'est pas encore prêt à écouter sa musique, à voir une fille faire du rock, composer elle-même ses chansons et, pire encore, s'accompagner elle-même à la guitare électrique. L'écriture, la musique, c'est encore l'affaire des hommes. Les femmes, à quelques exceptions près, ne sont à cette époque que des interprètes.

De plus, Ferland, Leclerc, Léveillée, Vigneault et quelques autres sont bien sûr déjà là, mais quand vient le temps d'écouter du rock par exemple, ce qu'on appelait à l'époque la musique «populaire» — par rapport à celle que faisait les «chansonniers» — on n'avait d'autre coix que de se tourner vers les Américains ou les Britanniques. Sinon il fallait se contenter des versions de hits étrangers que faisaient nos chanteurs populaires, n'importe comment dans la plupart des cas. Charlebois était en fait l'exception à la règle. Il venait tout juste de nous présenter l'Ostid'show, un disque aussi où l'on retrouvait *Lindbergh, California, C.P.R. blues*, etc. Il était le premier à faire danser les Québécois sur autre chose que des rigodons, sur des rocks et des mots qui leur ressemblaient enfin.

Après avoir longtemps travaillé, presque anonymement d'ailleurs, dans plusieurs boîtes à travers le Québec, après de longues démarches, Priscilla enregistre, en 1974, un premier microsillon, sous étiquette Jaune, un disque qui n'est plus disponible sur le marché, mais que l'on entend encore occasionnellement à la radio.

«Beau Dommage, Harmonium et tous les autres, raconte-t-elle, n'avaient pas encore fait de disque. Il n'y avait pas encore de marché, aucun circuit pour des artistes comme moi. A la télévision, on m'invitait à des émissions comme *Jeunesse d'aujourd'hui*. Il n'y avait rien d'autre. Et puis je n'avais toujours personne pour s'occuper sérieusement de moi. Je me suis donc essoufflée à la longue et j'ai décidé, un beau matin, qu'il fallait que je parte. J'avais beaucoup d'idées, musicalement j'entends, la musique m'est toujours venue très spontanément. J'avais l'impression cependant que je n'avais pas les outils, suffisamment de technique pour les reproduire à mon goût. Il me fallait des outils, j'avais le goût d'apprendre. Je suis donc partie pour les États-Unis, pour Boston, *où je me suis inscrite au* Berklee College of Music. J'y ai passé un an et demi avant d'aller poursuivre mes études (pendant un an) au Guitar Institute of Technology, à Hollywood.

«J'ai passé là-bas les deux plus belles années de ma vie. J'ai beaucoup travaillé, échangé avec énormément de musiciens. J'ai vraiment appris qui j'étais, j'ai mûri, je n'avais pas là-bas de contraintes d'images, j'étais libre, j'ai beaucoup avancé il me semble.»

Après deux années et demie d'absence, Priscilla revient aujourd'hui au Québec. Parce qu'elle a le goût, maintenant, de refaire carrière, parce qu'elle s'est retrouvée et qu'il lui semble qu'on risque davantage, aujourd'hui, d'accepter ce qu'elle fait. L'exemple de Diane Tell, entre autres, le fait qu'elle ait réussi, lui permet d'espérer.

Priscilla

«J'aurais pu revenir plus tôt, dit-elle. On m'a offert, l'an dernier, de faire partie de la distribution québécoise de Starmania.

J'ai refusé cependant. Je ne voulais pas me refaire un nom à partir d'un événement qui ne m'appartenait pas, de la musique d'un autre. Si le contexte avait été différent, j'aurais accepté volontiers l'aventure de Starmania, c'est quelque chose d'emballant. Néanmoins, je voulais que ce soit ma musique qui me mette d'abord sur la «map», si j'ai bien sûr un jour à y revenir.»

A compter de mardi, jusqu'à dimanche, Priscilla remontera donc sur scène, à l'Imprévu, elle qui n'a pas chanté depuis trois ans. Elle y a invité à peu près tous les producteurs et les managers du Québec. Après elle verra. Tout dépendra de la réaction des gens, du milieu.

•

On téléphone régulièrement à LA PRESSE pour obtenir le numéro de téléphone de la salle Polonaise, où le cabaret Ephémère revivra jusqu'à la fin du mois. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de téléphone à la salle Polonaise et que la seule façon de se procurer des billets est donc de se rendre sur place, au 57 est, de la rue Prince-Arthur, le soir des shows (ils débutent à 21h30). A compter de ce soir, jusqu'à dimanche, on pourra y voir d'autres représentations de Transport Mental (les dernières seront présentées la semaine prochaine, du 17 au 20 juin). A surveiller également les Echassiers de la Baie, qui y seront le *21, le groupe Buzzzz (du 25 au 28), de même que le grand bal des* running choux, le 29 juin.

•

D'autres personnes cherchent désespérément l'adresse et le numéro de téléphone de Discomanie, le magasin de disques où l'on peut se procurer les cartes de membre honoraire pour assister aux différents spectacles du Festival de Jazz international de Montréal. C'est au 362 ouest de la rue Ste-Catherine. Je regrette pour le numéro de téléphone, mais il ne figure pas dans le bottin.

•

Solstice, un groupe de jazz que l'on n'a pas entendu depuis longtemps, donne son spectacle cette semaine (jusqu'à dimanche) à l'Imprévu. C'est jeudi prochain, par ailleurs, que Clémence Desrochers inaugurera le théâtre *Molson, situé à St-Charles-sur-le-Richelieu.*

THÉÂTRE

AUX FLEURS DU MAL

Denise Guénette très bien servie

Mosus de mosus de mosus. Monologues et chansons de Denise Guénette. Musique de Roger Fournier. Mise en scène de Florence Nicole, Denise Guénette et Jacqueline Payette. Décors de François Lévesque. Interprétation de Jacqueline Payette. Production Les Calicots. A l'affiche au café théâtre Les Fleurs du Mal jusqu'au 25 juin.

MARTIAL DASSYLVA

Elle est bien brave cette Jacqueline Payette de ne pas avoir été plus ébranlée que cela, mardi, en ce soir de première. J'en connais d'autres qui, confrontées aux incidents comme ceux auxquels elle a dû faire face, auraient tout bonnement paniqué.

Ne voilà-t-il pas qu'à la fin de la première partie du spectacle un méchant drôle ouvre une porte de secours et déclenche ainsi la sonnerie d'alarme. Une sonnerie capable de réveiller vingt morts et arrivant au beau milieu d'une chanson.

Plus tard, au mitan de la deuxième partie, ce seront les pompiers, leurs camions et leurs sirènes stridentes qui viendront gêner la représentation.

Dans les deux cas, Jacqueline Payette n'a pas flanché et a continué son spectacle comme si de rien n'était. Cela mérite, au départ, une bonne main... d'applaudissements.

Jacqueline Payette en mérite deux autres, au moins, pour la façon avec laquelle elle tire son épingle du jeu dans un spectacle-solo qui se déroule à peu près sans anicroches et où elle multiplie les compositions. Des compositions qui ne sont ni parfaites ni impeccables, mais qui contribuent quand même à faire passer sans douleur, avec beaucoup d'éclats de rire, le message de Denise Guénette.

Les douze monologues retenus dans *Mosus de mosus de mosus* sont tous extraits, sauf un, de *la Vie... des fois*, un recueil de monologues publiés par Guénette en 1980 aux Éditions de la Pleine Lune. Les monologues de Guénette, qui s'inscrit dans la longue tradition des monologuistes populaires québécois, s'articulent autour de deux pôles principaux: la femme et les maladies de la vie en société.

Dans le premier groupe, on pourrait classer des textes comme *Ma Tante Annita, le Chat, le Salon du Livre, Y est parti, Chu libb, Quarante ans, la Vieille Simard, M'entends-tu*. Il y est question de la femme délaissée, de la femme plus ou moins soumise, de la femme naïve, de la femme trompée, de la femme commère, ainsi que de la femme nounoune.

Au second groupe appartiennent des monologues comme *le Salon du livre, les Assurances, l'Urgence, le Bon Monde* et *les Portes*. On y aborde des problèmes comme l'encombrement dans les salles d'urgence des hôpitaux, comme les assurances qui ne peuvent rendre ni le bonheur, ni l'amour, ou encore comme la mauvaise foi des gens qui ne veulent pas dans leur voisinage *d'une maison de transition* pour prisonniers.

Le style de Guénette est direct, sans fioritures littéraires inutiles; par endroits, on le souhaiterait un peu plus étoffé. Du côté de l'humour, Guénette cultive, *bien sûr, le paradoxe et l'antithèse*, mais c'est surtout avec la litote qu'elle accomplit des merveilles. Comme en témoigne le monologue intitulé *Moi, ça m'dérange pas* dans lequel une femme que les misères du monde n'inquiètent guère — faut entendre les énormités qu'elle peut proférer sur les Biafrais et les autres — finit pas être toute retournée, au point d'en rater trois gâteaux de file, par les considérations en sens contraire de sa bonne amie Gilberte.

Un phénomène identique se *produit dans Y est parti, chu libb*: une femme, dont le mari s'est envolé pour de bon, proclame sa liberté retrouvée... les larmes aux yeux et un gros moton dans la gorge.

Chez Guénette, les larmes ne sont jamais très loin du rire, la tête du coeur et la réflexion des émotions. Comme dans la vie du reste.

En tout cas, par l'intermédiaire de Jacqueline Payette, les monologues de Denise Guénette nous font passer une soirée riche et amusante. En plein dans l'esprit de l'été qui est presque arrivé.

LE BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE PRÉSENTE
«Les fiancés de l'armoire à linge»
comédie de Joe Orton
traduction de Jean Ricard
METTANT EN VEDETTE
Louise Deschâtelets
Benoit Girard — Guy Nadon
Jean-Pierre Saulnier
Linda Sorgini — Yvan Benoit
• mise en scène: CLAUDE MAHER
• décors - costumes - éclairages: MICHEL DEMERS
DU 16 JUIN AU 5 SEPTEMBRE
SORTIE 112, TRANS-CANADIENNE À SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
• REPRESENTATIONS: MARDI AU VENDREDI À 21H. SAMEDI 19H et 22H.
• BILLETS: ED ARCHAMBAULT, 500 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, 849-6201 SAUVÉ FRÈRES (SUCCURSALES SAINT-HUBERT ET CENTRE LAVAL) 273-6392
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU (514) 584-2226

Théâtre d'Été
Calixa Lavallée
Calixa-Lavallée (Verchères) JOL 1A0
(514) 583-3776
du sang bleu dans les veines
Comédie de GEORGES DOR
Mise en scène YVON LEROUX
avec MARGOT CAMPBELL, GUY GODIN, MONIQUE CHABOT, EDGAR FRUITIER
du 16 juin au 5 septembre
mar. au vend. 21h. sam. 19h et 22h30
l'après-spectacle / JÉRÔME LEMAY
Rés.: (10h à 22h) (514) 583-3776
Transcanadienne (20) sortie 98/30 est
direction Sorel sortie Calixa-Lavallée (149)

THÉÂTRE SUN VALLEY
direction: LOUIS LALANDE — Samedi 13 juin 22h30
SOIRÉE DES JULES (parfum à tous les hommes)
Pepsie
FRANCOISE LEMIEUX
LOUIS LALANDE
ROGER GARCEAU
LISETTE GUERTIN
RÉSERVATIONS: (514) 229-6655 VAL-MORIN
MARDI À VENDREDI: 21h. — SAMEDI: 19h.30 et 22h.30
AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 67

le Studio Erotique
vidéo-cassettes films livres et revues achat, vente et échange
maillot de bain et lingerie d'importation exclusive pour l'homme et la femme
ouvert des 10h.
51 Lemoyne O. Longueuil
679-6969
S3714

COURS ART DRAMATIQUE
Jean-Marie da Silva vous invite à travailler l'expression corporelle, l'expression verbale.
Ateliers pour adultes et enfants
Rens.: 843-4384

LES CONCERTS PREMIER et CFCF cable 11 Présentent
Lou Rawls
en première partie
Deniece Williams
Samedi 13 juin à 18h30 et 22h.
Dimanche 14 juin à 20h30
Billets: $9.50 - $11.50 - $14.50 - $16.50
en vente aux guichets de la PDA et au Montreal Trust, Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Plaza Alexis-Nihon.
présenté en association avec PCMI Ltd.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Y9
Guichets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Théâtre d'été Le Dauphin
600 BOUL. ST-JOSEPH, DRUMMONDVILLE, J2C 2C1
Kébec Spec présente
une pièce de JOHN FORD NOONAN
(A COUPLA WHITE CHICKS SITTING AROUND TALKING)
CE SOIR
2
"BEAUX BÉBÉS" de banlieue, voisines de cuisine
avec
FRANCE CASTEL et LOUISE LATRAVERSE
Mise en scène : MOUFFE
Traduction : LOUISE ROY et MICHEL CHEVRIER
Décors et éclairages : MARIO BOUCHARD
Costumes : SUZANNE HAREL
Producteur délégué : Les Productions Jean Claude Lespérance
du 11 JUIN au 7 SEPTEMBRE
(Relâche du 17 au 21 juin) Mercredi au dimanche 20h30 • Samedi 19h30 et 22h30
Réservez et payez en téléphonant sans frais à: SPECTA-TEL 1-800-567-1444
Pour les personnes de la région: 819-477-5412
20% de rabais aux groupes de 40 personne et plus

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
TABLE D'HÔTE
PRÉ-THÉÂTRE 14,75$
Sur réservation (514) 866-5226
200, TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE MONTRÉAL, QUÉ.

NOTEZ BIEN
La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

Théâtre des Prairies
20 ans de rire
MEURTRE À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS
comédie de
RON CLARK et SAM BOBRICK
les mêmes auteurs que UN SUR SIX
traduction de FRANÇOIS TASSÉ
mise en scène de JEAN DUCEPPE
avec MONIQUE JOLY, ROGER LEBEL, MARIO VERDON
du 24 JUIN au 5 SEPTEMBRE 81
BAOUM!
Du mardi au vendredi a 21h00
Samedi a 19h00 et 22h30
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
avant le 14 juin à Montreal: (514) 842-8194
après le 14 juin au théâtre: 1-756-0559
Le Théâtre des Prairies est situé à Notre-Dame des Prairies, comté de Joliette, Autoroute de la Rive-Nord, sortie 122.

Le Théâtre du Petit Champlain et La Cie Michel Berto - Jean - Michel Ribes présentent
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
ESSAYEZ DONC NOS PÉDALOS
Écrit et mis en musique par ALAIN MARCEL
avec MICHEL DUSSARRAT, ALAIN MARCEL, JEAN-PAUL MUEL
EN FRANCE LES CRITIQUES ONT DIT
— Le meilleur spectacle de la saison. Et surtout le plus original et le plus drôle. — PARIS MATCH
— Émouvants cris de détresse dans un océan d'éclats de rire. — LE POINT
— Avec une verve caustique ils jouent des sketches drôles et émouvants, chantent et dansent (...) Un spectacle tonique sans complaisance et attendrissement. — LE NOUVEL OBSERVATEUR
— On songe aux clowns de Fellini devant leur dissonances multicolores. — QUOTIDIEN DE PARIS
— Gage d'une réelle valeur, leur spectacle attire quantité d'imitateurs. Tant mieux. Essayer c'est les adopter. — LE GAY PIED
du mardi au dimanche 20h30
DU 30 JUIN AU 19 JUILLET
La Comédie Nationale Réservations: 523-1131

Le Club Montréal
12 et 13 juin — MINGLEWOOD BAND — Billets $5.00 — Les portes ouvrent à 20h.
14 juin — MUDDY WATERS — Billets $9.50 en vente aux comptoirs T.B.S. — Les portes ouvrent à 19h.
18 et 19 juin — CHOM présente de l'Angleterre GIRLS SCHOOL — Billets jeu. $6.50; vend. $7.50 en vente aux comptoirs T.B.S. — Les portes ouvrent à 20h.
20 juin — JOHN KAY and STEPPENWOLF — Billets $9.50 en vente aux comptoirs TBS — Les portes ouvrent à 20h.
22 juin — CHOM présente de l'Angleterre IRON MAIDEN — Billets $8.50 en vente aux comptoirs TBS — Les portes ouvrent à 20h.
318 ouest, rue Ste-Catherine (Metro Place des Arts) 866-8057

ENTENTE DE PRINCIPE AVEC LES TECHNICIENS

Radio-Canada: la programmation régulière pourrait reprendre lundi

DANIEL MARSOLAIS

La grève générale que les techniciens du réseau français de Radio-Canada ont déclenchée le 19 mai dernier tire à sa fin et, advenant qu'une majorité des membres de ce syndicat ratifient l'entente de principe intervenue hier entre les parties, il y aura reprise de la programmation régulière à compter de lundi.

Cet après-midi, les quelque 967 techniciens du STRF tiendront une assemblée générale au cours de laquelle ils seront invités à entériner l'accord de principe conclu entre leurs représentants et ceux de la Société Radio-Canada dans la nuit de mardi à mercredi.

De part et d'autre, les parties se sont refusées à dévoiler le contenu du règlement monétaire tant que les membres n'en seront pas officiellement saisis. Toutefois, en vertu du protocole de retour au travail qui a été négocié, on a prévu que la programmation reprendrait son cours normal (nouvelles en moins évidemment) dans les trois jours suivant le vote de ratification de l'assemblée générale. Ainsi, dès cette fin de semaine, les premiers techniciens rentreront au travail afin de mettre en état de bon fonctionnement les équipements techniques. D'après le porte-parole de la société, Paul Rousseau, Radio-Canada devrait être en mesure d'entreprendre sa programmation estivale dès lundi prochain, date qui coïncidera avec le retour au travail de tous les techniciens.

Joint par LA PRESSE, le président du STRF, Jacques Perreault, n'a pas voulu commenter pour le moment l'entente intervenue, mais il semblait satisfait du règlement. Par ailleurs, interrogé sur le sens de la déclaration qu'il a faite le soir de la manifestation des grévistes de la Société, en mai dernier, et où il avait affirmé que les journalistes et les techniciens rentreraient au travail en même temps et la tête haute, le président du syndicat des techniciens a déclaré que dans son esprit, cela signifiait qu'un règlement avec les techniciens entrainerait presque aussitôt un déblocage dans le dossier des journalistes qui sont en grève, eux, depuis plus de sept mois. M. Perreault en est du reste tellement convaincu qu'il prédit que la semaine prochaine sera fertile en développement dans les négociations entre le SGCT-CSN et la Société Radio-Canada.

Excessivement laborieuses, les négociations avec les journalistes progressent à pas de tortue. La semaine dernière, les parties se sont rencontrées en comité restreint devant le médiateur Guy de Merlis, mais cette semaine aucune rencontre n'était prévue.

LE NOUVEAU RISING SUN CLUB DES CÉLÉBRITÉS présente
Le Roi du Delta Blues,
TAJ MAHAL
cette semaine — 2 soirs seulement
12 et 13 juin
Réservez votre table dès maintenant.
* Sonny Terry et Brownie McGhee 16-21 juin
* Big Mama Thornton 25-28 juin
ATTENTION: Le Soleil Levant a demenage dans un plus beau et plus confortable local.
1252 St. Antoine (coin de la Montagne)
Metro Lucien-L'Allier 875-6227 875-6232

Théâtre d'été "Le Saint Laurent"
île Charron
POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC
APRÈS 18 ANS DE SUCCÈS À PARIS
présente
BOEING BOEING
Comédie de Marc Camoletti
Adaptation québécoise Raymond Turcotte
Mise en scène Claude Colbert
Décor éclairage Claude Fortin
Rejean Lefrançois — Rose Ouellette
Robert Lavoie, Issabelle Martin, Isabelle Lajeunesse, Francine Morand
Représentations: Mardi au Vendredi 20h30, Samedi 19h et 22h30, Du 16 juin au 29 août
Réservations (514) 651-5250
Prix spéciaux pour groupes
Production: Les productions Réjean Lefrançois Inc.

QIT-FER ET TITANE
une présence prépondérante du Québec dans la métallurgie mondiale
et le théâtre des voyagements présentent
Les dernières chaleurs et Transport en commun
de Michel Chevrier et Louise Roy
Mise en scène de Jean-Luc Bastien
avec Markita Boies, Sophie Clément, Suzanne Champagne, Gilbert Sicotte
AU THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE
DU 30 JUIN AU 6 SEPTEMBRE
Du mardi au vendredi à 21h, le samedi à 19h et 22h et le dimanche à 20h
1645 chemin du chenal-du-moine, St-Anne-de-Sorel
Forfait 81 : Un 2 repas, Croisière dans les îles, Tour guidé, Spectacle, $17 ou $22 par personne
POUR RÉSERVATIONS: (514) 743-8446

Le Théâtre de Marjolaine
EASTMAN 1981
Dans le cadre des Soirées du MAURIER
Une comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Cyrille Beaulieu
VIENS-TU JOUER DANS MA COUR?
avec Sylvie Léonard, Diane Lavallée, Johanne Garneau, Denis Bouchard, Jean-Raymond Châles, Normand Carrière, Jean-Jacques Desjardins et Marjolaine Hébert
Chorégraphie Thérèse Petit, Costumes François Barbeau, Décors Hugo Wuelhrich, Éclairages Michel Beaulieu, Direction musicale Cyrille Beaulieu, Mise en scène: Louis-Georges Carrier
Du 20 juin au 30 août
Billets: Montréal Archambault Musique (514) 849 6201
Eastman (514) 297 2860 ou 297 2862
Autoroute (10) des Cantons de l'Est sortie 106
Vous trouverez, à cinq minutes du Théâtre de Marjolaine, bon gite et bonne table dans un décor enchanteur.
Auberge du fenil
R.R. 1, Eastman, Qué. Réservations 1 (514) 297 3362

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
1 200 JEUNES PARTICIPERONT CETTE ANNÉE AU DÉFILÉ DE LA FÊTE NATIONALE LE 21 JUIN
GARÇONS ET FILLES DE 11 À 14 ANS
VOUS AVEZ LA CHANCE CETTE ANNÉE DE PARTICIPER A CETTE GRANDE FÊTE.
CE SERA UNE PARADE TOUT EN MUSIQUE ET EN COULEURS, AVEC DES CHARS ALLÉGORIQUES, DES COSTUMES, DES MASQUES, DES FANFARES...
INSCRIS TOI DÈS MAINTENANT POUR FAIRE PARTIE DU DÉFILÉ. DE 9h00 à 21h00
TÉLÉPHONES AU 842-8411

«La compagnie a effectué des débuts étincelants grâce au merveilleux talent de novateur du chorégraphe Lawrence Gradus».
The Globe and Mail

CE SOIR et DEMAIN

THÉÂTRE BALLET CANADIEN
Lawrence Gradus, Directeur artistique

PREMIÈRE MONTRÉALAISE
HOMMAGE/J.S. BACH
JARDIN DES PLUIES/Cl. Debussy
SYMETRIE INQUIETANTE/Ruth Crawford Seeger
EXCURSIONS (Benjamin Britten)
JEUDI 11 JUIN, VENDREDI 12 JUIN.

En collaboration avec L'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

Les Cinémas Odéon

Goldie Hawn et Chevy Chase dans COMME AU BON VIEUX TEMPS (POUR TOUS)
plus 2e film à chaque cinéma
Berri #3 288-2115 | Crémazie 388-4210 | Longueuil #1 679-7451 | aussi Rex St-Jérôme

HURLEMENTS (14 ANS)
plus 2e film à chaque cinéma
Berri #1 288-2115 | Mercier 255-6224 | Villeray 388-5577 | Brossard #3 465-5906 | Verdun 768-2092

VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS ? (14 ANS)
2e film TRANSAMERICA EXPRESS
Berri #2 288-2115 | Brossard #2 465-5906

Jane Fonda - Dolly Parton - Lily Tomlin dans COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON (POUR TOUS)
Berri #4 288-2115 sur semaine 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:35

Un film de Roman Polanski TESS (POUR TOUS)
Berri #5 288-2115 sur semaine 2:00 - 5:15 - 8:30

Jerry Lewis dans AU BOULOT JERRY ! (POUR TOUS)
plus 2e film à chaque cinéma
Champlain #1 524-1685 | Jean-Talon 725-7000 | Odéon #1 Laval 687-5207 | Longueuil #2 679-7451

Sylvester Stallone dans LES FAUCONS DE LA NUIT (14 ANS)
2e film SATURNE 3
Champlain #2 524-1685 | Brossard #1 465-5906 | Odéon #2 Laval 687-5207 | aussi Capitol St-Jean

Un film de François Truffaut LE DERNIER MÉTRO (POUR TOUS)
Dauphin #1 721-6060 sur semaine 7:00 - 9:30

Robert Redford dans BRUBAKER (14 ANS)
Dauphin #2 721-6060 sur semaine 7:00 - 9:30

THE LEGEND OF THE LONE RANGER (POUR TOUS)
Plaza Alexis Nihon #1 935-4246 Côte-des-Neiges #1 735-5528

BREAKER MORANT (POUR TOUS)
Plaza Alexis Nihon #3 931-3313 sur semaine 5:15 - 7:15 - 9:15

Alan Alda et Carol Burnett dans THE FOUR SEASONS (POUR TOUS)
Place du Canada 861-4595 Décarie #2 341-3190

Alan Arkin et Mariette Hartley dans IMPROPER CHANNELS
Plaza Alexis Nihon #2 935-4246 Décarie #1 341-3190

Ciné-Parcs
Le film principal débute au crépuscule
Les moins de 14 ans GRATIS!

Goldie Hawn et Chevy Chase dans COMME AU BON VIEUX TEMPS (POUR TOUS)
plus 2e film à chaque ciné
Boucherville #1 655-5515 | Châteauguay #1 691-1310 | St-Jérôme #1 436-4773

HURLEMENTS (14 ANS)
plus 2e film à chaque ciné
Odéon #2 655-0692 sortie (St-Bruno) 98 | Laval #1 622-5555 | Vaudreuil #1 455-5154

Jerry Lewis dans AU BOULOT JERRY ! (POUR TOUS)
plus 2e film à chaque ciné
Odéon #1 655-0692 sortie (St-Bruno) 98 | Châteauguay #3 691-1310 | Laval #4 622-5555

Sylvester Stallone dans LES FAUCONS DE LA NUIT (14 ANS)
2e film LE TEMPS D'UNE ROMANCE
Laval #3 622-5555

LA FIÈVRE DES PLANCHES aussi ÇA PLANE LES FILLES
Boucherville #2 655-5515 | Châteauguay #2 691-1310 | Laval #2 622-5555 (14 ANS)

ROCKY 2 aussi LE CHAMPION (POUR TOUS)
St-Mathieu 659-3445 | Vaudreuil #2 455-5154 | St-Jérôme #2 436-4773

CENT MILLE VOLTS AU BOUT DU FIL
TELEPHONE PUBLIC AVEC LE GROUPE TELEPHONE
POUR TOUS
DOLBY STEREO
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20.

Betty Vergès, 19 ans la sensation de Penthouse et du magazine Lui.
18 ANS Adultes
Le Fruit est Mûr
PLUS
LOUVES BRULANTES
3e film EROS- 'PARIS PORNO' 3e film OMEGA- 'MELI-MELO EROTIQUE'
EROS
omega 2
463-3330

LES PRODUCTIONS DESIRE INC. présentent
25e Anniversaire
JOHNNY MATHIS
EN VENTE MAINTENANT
Comedienne invitée: Jeannine Burnier
20 et 21 JUIN
Samedi: 18h et 22h - Dimanche: 20h
Billets: $16.50 - $14.00 - $10.50 - $8.00
Aussi en vente au: Mtl Trust, PVM, Place Bonaventure et Fairview.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE
18 ANS
The Bite
GUY
PICCADILLY
5075 SHERBROOKE W 486 2011
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932
Bella
pussycat
4015 ST LAURENT 845-5215
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

14 ANS
MEL BROOKS' HISTORY OF THE WORLD PART I
IN MEL WE TRVST
TWENTIETH CENTURY-FOX PRESENTS MEL BROOKS' HISTORY OF THE WORLD PART I
STARRING MEL BROOKS · DOM DeLUISE · MADELINE KAHN
HARVEY KORMAN · CLORIS LEACHMAN · RON CAREY
GREGORY HINES · PAMELA STEPHENSON · SHECKY GREENE · SID CAESAR
INTRODUCING MARY-MARGARET HUMES · NARRATED BY ORSON WELLES
WRITTEN PRODUCED AND DIRECTED BY MEL BROOKS
MUSIC BY JOHN MORRIS · SPECIAL VISUAL EFFECTS BY ALBERT J. WHITLOCK
FILMED IN PANAVISION · COLOR BY DELUXE
READ THE WARNER BOOK
SOUNDTRACK AVAILABLE ON WARNER BROS. RECORDS AND TAPES

DÈS DEMAIN!
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
Cineparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
PVM (CINÉMA-1) 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.35, 9.30. PVM (CINÉMA-2) 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00. VAN HORNE: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. SEM. 7.10, 9.10. FAIRVIEW: SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SEM. 7.30, 9.30. DOLLARD: OUVERTURE 7.30. RADIO AM REQUIS.

THE HOT SHAMPOO BLOWDRY
UNUSUALLY GOOD...
18YRS Adults
ORIENTAL BABYSITTER
EVE

CHICAGO 1935 ...
AU ROYAUME DES GANSTERS
LE CHINOIS FAIT SA LOI
JACKIE CHAN
14 ANS
Dès demain !
LE CHINOIS
V.F. de (The Big Brawl)
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE
CHAMPLAIN 1
STE CATHERINE PAPINEAU 524 1685
JEAN-TALON 2 RUES A L'EST de PIE IX 725 7000
LONGUEUIL -1 PLACE LONGUEUIL 679-7451
CINÉ-PARC LAVAL - 4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE-1 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655 5515
CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455 5154-861 0659
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436 4773

TOUTE SA VIE ELLE A LUTTÉ POUR ATTEINDRE UN IDÉAL!
C'EST AU PRIX D'UN COURAGE ET D'UNE VOLONTÉ A TOUTES ÉPREUVES QUE LE CHEMIN DE LA GLOIRE S'EST OUVERT A ELLE.
MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE
SISSY SPACEK
POUR TOUS
TOMMY LEE JONES
Dès demain !
LA FILLE DU MINEUR
"COAL MINER'S DAUGHTER"
PLUS! LA CONQUÊTE DE LA TERRE
BERRI 3 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
CREMAZIE ST DENIS CREMAZIE 388 4210
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465 5906
ST-JÉRÔME REX
ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 520
VERDUN 3841 WELLINGTON 768 2092
ST-JEAN CAPITOL
CINÉ-PARC LAVAL - 3 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINÉ-PARC ODEON 1 Transcanadienne sortie St Bruno 98 655 0692 - 655 0697
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 2 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310 - 861 0659

Sur la piste, il faut respecter les règles du jeu...
Derrière les gradins, il n'y a aucune règle et ce n'est plus un jeu.
POUR TOUS
DÈS DEMAIN
LE MORS AUX DENTS
MICHEL PICCOLI | JACQUES DUTRONC | MICHEL GALABRU
Un film de LAURENT HEYNEMANN
BERRI 2
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (DERNIER JOUR: «VEUX-TU ÊTRE MON GARDE-DU-CORPS?»)

DÈS DEMAIN
Par n'importe quel moyen, on veut éliminer J.B. Johnson, le champion des courses de stock cars.
Une impitoyable chasse à l'homme s'engage A PLUS DE 100 MILLE A L'HEURE!
14 ANS
un SUPER-FILM d'ACTION!
des CASCADES DÉMENTIELLES!
LES DIABLES DE LA ROUTE
V.F. de Moonshine Country Express
avec WILLIAM CONRAD
JOHN SAXON · SUSAN HOWARD
CLAUDIA JENNINGS · MAUREEN McCORMICK · JEFF COREY
Produit par ED CARLIN · Réalisé par GUS TRIKONIS · Scénario de HUBERT SMITH
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINÉ
MERCIER STE CATHERINE PIE IX 255 6224
VILLERAY ST DENIS JARRY 388 5577
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465 5906
CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie (St Bruno) 98 655 0697 - 655 0697
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310-861 0659
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773

MILOS
PSAROTAVERNA
(spécialité poissons)
POISSONS FRAIS DU JOUR
MUSIQUE GRECQUE
Choisissez votre poisson (rouget, raie blanche, flétan, doré, crevettes géantes à la grecque, le meilleur calmar en ville).
Aussi Shishkebab, côtelettes d'agneau, hors-d'oeuvres grecs (pieuvres marinées ou grillées, tarama, etc.). Dîner avec une bouteille de «Retsina» dans un décor authentique et simple des îles grecques.
Après un excellent dîner, appréciez la musique dans la 1ère boîte à chanson grecque. Orchestre grec de 4 musiciens, bouzoukis, piano, guitare et chanteuse.
Musique de Mikis Theodorakis, Nana Mouskouri.
*RESTAURANT
MILOS
5357, ave. du Parc
Tél.: 272-3522

ÉCOLE SUPÉRIEURE de DANSE du QUÉBEC
AUDITIONS D'ADMISSION
pour la saison 81/82
12 JUIN Programme du jour
18h00 intermédiaire
19h30 avancé et préprofessionnel
13 JUIN Programme du soir
14h00 enfants intermédiaires
15h30 adolescents intermédiaires et avancés
Renseignements: Mme M. Kinal - 849-8681
MAISON DE LA DANSE
4816, rue Rivard, Montréal
Métro Laurier

15e Concours international de Montréal
chant
Place des Arts
du 3 au 17 juin
Théâtre Maisonneuve
Épreuve finale
avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker
13, 14, 15 juin
20h00
billets 3$, 4$, 5$, 6$
Salle Wilfrid-Pelletier
Concert de gala des premiers lauréats
avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker
17 juin
20h15
billets 5$, 6$, 7$, 8$
Aux guichets de la Place des Arts

EXPÉRIMENTEZ LE FANTASTIQUE

CHARLES H SCHNEER "CLASH OF THE TITANS"
HARRY HAMLIN JUDI BOWKER BURGESS MEREDITH MAGGIE SMITH
URSULA ANDRESS CLAIRE BLOOM SIAN PHILLIPS FLORA ROBSON
LAURENCE OLIVIER RAY HARRYHAUSEN LAURENCE ROSENTHAL
BEVERLEY CROSS CHARLES H SCHNEER RAY HARRYHAUSEN DESMOND DAVIS
DOLBY STEREO MGM United Artists

DÈS DEMAIN!

LOEWS 1 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
CLAREMONT — 5038 SHERBROOKE O. 486-7395
DORVAL 1 — 260 AVE DORVAL 631-8586
Cineparc DOLLARD 1 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

LOEWS: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.40. CLAREMONT: SAM. DIM. 12.40, 2.45, 4.45, 7.00, 9.10. SEM. 7.00, 9.10. DORVAL: SAM. DIM. 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 9.00. SEM. 6.45, 9.00. DOLLARD: OUVERTURE 7.30 PM. RADIO AM REQUIS.

DÈS DEMAIN
Le Brouillard
Le bateau de la mort
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

GIZMO
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

FOX et ses amis
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

L'AVOCAT DU DIABLE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

Gouvernante Française
LES 2 SOEURS DIABOLIQUE
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

CETTE MALICIEUSE MARTINE
DESIR SOUS LES TROPIQUES
La SOUBRETTE
bijou
5030 RUE PAPINEAU 527-9131

RADIO-TÉLÉVISION

Si les techniciens pouvaient rentrer sans la bière, les désodorisants...!

■ Et moi qui pensais ne vous annoncer qu'une bonne nouvelle ce soir, c'est-à-dire que les techniciens de Radio-Canada sont tellement sur le bord d'un règlement (il y a une assemblée générale aujourd'hui pour ratifier l'accord de principe), que Radio-Canada est presque sûre de pouvoir afficher sa programmation d'été dès lundi prochain.

Et même que dès samedi soir les techniciens, s'ils votent oui, seront au stade Olympique pour couvrir les Expos, sans s'arrêter une seule fois pour prendre un «coffee break».

Sauf que...

Ça se peut fort bien que les Expos eux ne soient pas au stade Olympique, parce que hier les joueurs de baseball ont décidé qu'ils se donnaient 48 heures de réflexion avant de prendre leur grande décision.

Vous, 48 heures, ça ne vous énerve sans doute pas plus que ça. Pour moi, 48 heures a des connotations sinistres. La dernière fois que j'ai fait la grève pour 48 heures, je me suis retrouvée sept mois dehors avec mes collègues de LA PRESSE. Donc, 48 heures, je sais ce que ça peut vouloir dire.

Si les joueurs de baseball sont plus chanceux avec leur 48 heures que nous le fûmes à l'époque, et si les techniciens disent oui, vous pourrez voir votre partie de baseball samedi à 19h30 et une autre dimanche à 13h30. La vraie orgie pour les amateurs, quoi.

Nous vous tiendrons au courant de tous les détails de la programmation: ces décisions sont en train de se prendre ce matin même à Radio-Canada. On sait que quand les techniciens ont quitté, les téléromans n'étaient pas terminés. Le problème, c'est que j'ai complètement oublié où on en était. Misère de misère.

Donc, plus de films à longueur de soirée sans commerciaux dès lundi. Savez-vous que j'avais quasiment fini par aimer ça. Si on nous avait offert un peu moins de navets, cette grève aurait été fort supportable. Les techniciens vont rentrer et avec eux la bière, les déodorants, la viande à chats et le cerne autour du col.

La beauté c'est que la radio va revenir aussi, Le Bigot en tête. Bien sûr, il n'y aura toujours pas de nouvelles, mais au moins cette radio ne vous claironne pas à longueur de jour qu'il faut acheter pour être heureux.

À ce sujet, je vous livre une partie d'un billet que m'a fait parvenir ma collègue Jeanne Desrochers, qui s'ennuie de «sa» radio.

— Pourquoi la radio ne pourrait-elle être que celle de Radio-Canada? Question d'appartenance, d'affinité. De snobisme si l'on veut. C'est ma gang. Je ne suis pas toujours d'accord, mais il y a une base de discussion. On s'entend sur le vocabulaire.

— Quand je retrouvais le bouton tourné où je l'avais laissé la veille, la radio reprenait son rôle d'accompagnement, sans cri agaçant, sans réclame de foire. Je n'avais pas besoin d'avoir une oreille discriminatoire. Le sujet qui tout à coup pouvait me tenir en éveil surnageait de lui-même.

— Ce n'est pas mon droit à l'information qui est lésé. C'est le bruit de la vie qu'on a retiré de la maison...»

Avouez que c'est une assez belle lettre d'amour. Je précise que c'est du réseau AM que Jeanne s'ennuie.

Les élections à TVFQ

Mardi prochain, TVFQ 99 diffusera la soirée des élections législatives qui a lieu dimanche en France. On pourra comparer avec ce qui se fait chez nous. D'ici là, vous pouvez ce soir et demain admirer des politiciens en table ronde. Juste avant les nouvelles régionales.

IL FAUT TROUVER
LE JOINT
aussi
Les guerriers de la nuit
Joint 9h15
Guerriers 7h30
Cinéma 727-3322
3180, rue BÉLANGER

OUVERTURE
DEMAIN À 12:30 P.M.
du NOUVEAU CINÉMA
IMPÉRIAL

BLEURY au nord de STE-CATHERINE 288-7102
PdesA

Décor moderne et attrayant, équipement de projection ultramoderne, 70MM et système de son stéréo Dolby, et luxueux fauteuils, pour votre confort et votre entière satisfaction.

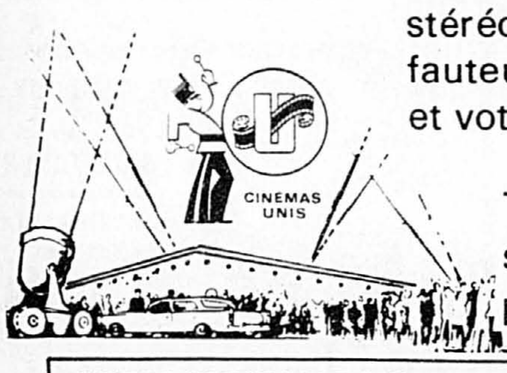

Tout pour rendre votre sortie au cinéma encore plus agréable.

NOTRE SPECTACLE D'OUVERTURE—EN 70MM DOLBY STEREO

Indiana Jones — le nouveau héros de créateurs de JAWS et STAR WARS

RAIDERS of the LOST ARK
14 ANS

HARRISON FORD
KAREN ALLEN PAUL FREEMAN RONALD LACEY JOHN RHYS-DAVIES DENHOLM ELLIOTT
JOHN WILLIAMS GEORGE LUCAS HOWARD KAZANJIAN LAWRENCE KASDAN GEORGE LUCAS PHILIP KAUFMAN

LES LAISSEZ-PASSER NE SONT PAS ACCEPTÉS POUR CE FILM.

La Vente "Rabais Instantanés" de La Factorerie de Tapis

Nos gérants sont autorisés à faire des rabais instantanés sur presque toute la marchandise.

Rabais jusqu'à $6.00 le mètre carré sur les tapis et prélarts en vinyle.

EXEMPLE	
En achetant un tapis 60 m.c. à $15.54 le m.c.	$932.40
Moins le rabais instantané 60 m.c. à $5 le m.c.	300.00
Vous ne payez que	632.40
8% Taxe de vente provinciale	50.59
Moins le rabais équivalent	(50.59)
Vous ne payez que	632.40
Vous épargnez en tout	$350.59

Rabais jusqu'à $100. sur les carpettes.

Plus! Un rabais de 8% l'équivalent de la taxe de vente sur tout achat!

Magasinez en personne ou service à domicile.
Sans obligation. Appelez pour une estimation gratuite à la maison.
259-2571

- Crédit offert.
- Installation sur demande avec garantie de service à vie.
- Coupe immédiate sur mesure – apportez les mesures de votre pièce.
- Satisfaction ou votre argent remis.

La Factorerie de Tapis MD
Votre premier choix
FACTORERIE DE TAPIS MD
Nous faisons tout sauf la fabrication. Marque de commerce déposée de D.B. Factory Carpet Ltée

Satisfaction ou votre argent remis

BROSSARD 7205, BOUL. TASCHEREAU OUEST OUEST DU PONT CHAMPLAIN 656-8440
ST-LÉONARD 6878 RUE JEAN-TALON EST À L'EST DE LANGELIER 259-2571
ST-LAURENT 3450 CÔTE VERTU EN FACE DE PLACE VERTU 332-2851
LAVAL 1710 BOUL. DES LAURENTIDES AU COIN DE ST-MARTIN 668-1140
OTTAWA 1560 CHEMIN MERIVALE AU COIN DU MEADOWLANDS DR. 226-3961

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au Merc.: 9 h à 18 h Jeudi et Ven. 9h à 21 h Sam. 9 h à 17 h.

1834 BANQUET NATIONAL 1981

SSJB SSJB

CÉLÉBRONS PARTAGEONS

En hommage à

LIONEL GROULX

PATRIOTE DU XXe SIÈCLE

L'éloge sera prononcé par M. François Albert Angers

La Société Saint-Jean-Baptiste

invite la population du grand Montréal

à venir le lundi 22 juin à 19h au

Centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau

(près du métro Viau).

Monsieur René Lévesque, premier ministre du Québec, présidera le BANQUET 81

Billets à $12.00
en vente au 82 ouest, rue Sherbrooke
Maison Ludger Duvernay: 843-8851
Réservez maintenant

Stationnement gratuit sur présentation du billet

DANSONS

AU CONCOURS DE CHANT

Deux noms: Jones et Nicosia

QUINZIEME CONCOURS INTERNATIONAL DE MONTRÉAL. Discipline: chant. Seconde épreuve éliminatoire, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Cinquième et sixième (et dernière) séances, hier après-midi et hier soir.

Participants:

Judith Nicosia, soprano, 34 ans (Etats-Unis): oeuvres de Walton, Schumann, Mozart, Puccini et Menotti.

Roger Roloff, baryton, 34 ans (Etats-Unis): oeuvres de Mozart, Stravinsky, Verdi, Vaughan Williams et Schubert.

Kaaren Herr Erickson, soprano, 28 ans (Etats-Unis): oeuvres de Mozart, Stravinsky, Bizet, R. Strauss et Rodrigo.

Barbara Ann Peters, soprano, 32 ans (Etats-Unis): Mozart, Verdi, Erich Wolff, Debussy et Stravinsky.

Jennifer Jones, Mezzo-soprano, 32 ans (Etats-Unis): oeuvres de Mozart, Schumann, Barber, Bizet et de Falla.

Au piano: Dale Bartlett et Paul Helmer.

■ Hier, troisième et dernière journée de la seconde épreuve éliminatoire du Concours de chant.

Le concurrent le plus remarqué de la journée — et de toute cette demi-finale — fut, bien sûr, Jennifer Jones. Très grande (elle fait bien six pieds!) très noire, coiffée et costumée comme pour aller chez Régine, **jouant** les oeuvres de récital autant que les pages d'opéra, faisans s'esclaffer la salle avec les gestes provocants de sa Carmen, Jennifer Jones tenait le

CLAUDE GINGRAS

public dans sa main comme l'héroïne tient Don José! Ce talent scénique indéniable en fait certes un magnifique sujet pour l'opéra.

Par contre, les mélodies exigent plus de discrétion: le texte dit tout et n'a pas besoin du geste par surcroit, ni des mimiques. Sous une telle surcharge, son Schumann était risible et même vulgaire, et le De Falla était agrémenté de toutes sortes d'effets vocaux non indiqués dans la partition. La voix comme telle est riche, avec un grave très dramatique.

A l'opposé, Judith Nicosia, entendue la première dans l'après-midi, est une musicienne beaucoup plus intéressante et une interprète beaucoup plus racée, même si elle est affectée d'un physique ingrat et d'une voix qui n'est certes pas la plus «belle» du monde. Voilà quelqu'un qui *sait chanter!* La technique est d'une rare solidité: à preuve, l'archi-difficile Walton, excellente pièce de concours, cycle rempli de notes très rapides à donner avec une justesse absolue, et pour lequel je lui aurais accordé le maximum de points. Le Schumann (trois extraits de *Frauenliebe und Leben)* a été abordé avec une certaine distance, mais quelle interprétation authentique en comparaison de celle, toute extérieure, de Jennifer Jones! Enfin, Judith Nicosia a donné deux airs d'opéras avec une vérité de tous les instants: dans ce chef-d'oeuvre de simplicité qu'est *Mi chiamano Mimi* (de *La Bohème),* elle *était* le personnage devant nous, et, dans l'air d'exaspération de Magda Sorel, du *Consul* de Menotti, elle donna de cette femme tourmentée une incarnation si vraie, pointant la salle comme l'héroïne pointe l'impassible secrétaire du consulat, que le public se leva, d'un bond, pour l'applaudir.

Kaaren Herr Erickson chante, pour l'instant, d'une façon très en place. C'est une très bonne musicienne, avec des possibilités, mais il faudra attendre quelques années... Roger Roloff a chanté sans intelligence et d'une voix inégale. Enfin, Barbara Ann Peters ne méritait même pas d'aller en seconde épreuve: la voix est menue comme un fil, perçante, chevrotante à l'aigu, et tou était chanté dans le style le plus ennuyeux du monde.

Au piano, Dale Bartlett a accompli des prodiges, notamment dans le dernier cas!

Les finalistes

■ Un peu avant minuit, le jury du Concours de chant a fait connaître son choix des neuf finalistes, qui passeront en épreuve finale avec orchestre samedi soir, dimanche soir et lundi soir, dans l'ordre suivant, à raison de trois par soir: Bruce W. Kelly (Canada), Marie Laferrière (Canada), Lani Norskog (Etats-Unis), Constance Beavon (Etats-Unis), Myron Myers (Etats-Unis), Judith Nicosia (Etats-Unis), Roger Roloff (Etats-Unis), Kaaren Herr Erickson (Etats-Unis) et Jennifer Jones (Etats-Unis).

Brahms déçoit, Mozart enchante

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Au pupitre: Charles Dutoit. Soliste: Ida Haendel. Hier soir, à l'église Notre-Dame, dans le cadre du Festival Mozart-Brahms.

PROGRAMME

- Symph. no 39 en mi bémol majeur, K. 543 (Mozart).
- Concerto pour violon en ré majeur, op. 77 (Brahms). Soliste: Ida Haendel.

■ L'église Notre-Dame n'était pas au comble pleine hier soir, pour le second des concerts de la série du Festival Mozart-Brahms que dirige Charles Dutoit à la tête de l'OSM.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

La soirée nous a valu une exécution toute élégante et toute scintillante de la Symphonie no 39 de Mozart, mais une interprétation inégale par Ida Haendel du Concerto pour violon de Brahms.

Il est particulièrement décevant de voir Madame Haendel en moins bonne forme qu'idéale, d'autant plus que je n'ai pas oublié quelle superbe élévation de pensée elle avait su donner l'an dernier, au même endroit, au Concerto pour violon de Beethoven.

Ici, dans ce Brahms, le début a été haché et cahoteux au plan rythmique et instrumental, mais il faut dire que l'artiste est souventes fois remonté à un niveau musical et violonistique plus intéressant.

Il semble que Madame Haendel oscille constamment entre une vue de l'oeuvre qui la ferait pencher vers les dimensions bohémiennes de Brahms, alors que le concerto s'en écarte assez sûrement pour être considéré comme affranchi de ces tendances.

Faute d'archet, d'intonations, mais moments redevables d'élévation dans les passages mois exigeants — lesquels indiquent encore l'incapacité de dominer l'oeuvre dans une sorte de repos et de grâce, plutôt qwue d'être dominée par elle. Somme toute, c'est au plan du style et de la conception générale que l'exécution a laissé voir ses failles.

Dutoit avait reduit, pour le Mozart, l'orchestre aux dimensions de celui du XVIIIe siècle (environ 55 à 60 musiciens). Légèreté de la sonorité, souplesse rythmique (le «con moto» de l'Andante), carrure du Menuetto et allant engageant pour l'Allegro final, dont le contrepoint est ciselé par la netteté des paliers dynamiques autant que par la justesse des archets chez les cordes.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 6 — The Dick Cavett Show
Entrevue avec Joseph Wambaugh, cet ancien flic américain qui est devenu auteur de romans à succès.

20:00 2 — «Gros Câlin»
Un film de Jean-Pierre Rossen, d'après le roman d'Emile Ajar, auteur de *La Vie devant soi.* Avec Jean Carmet et Nino Manfredi. L'histoire bizarre d'un être solitaire qui tombe amoureux d'un boa.

20:30 7 8 et 10 — «Sur un arbre perché»
Un Louis de Funès, quand on est bien fatigué et qu'il fait chaud dehors, c'est parfait, même si tous ses films ne sont pas bons comme *Rabbi Jacob.* Ce film, avec Geraldine Chaplin et Olivier de Funès raconte l'histoire d'un automobiliste qui se retrouve juché sur un arbre.

20:30 17 — Preservation Hall Jazz Band
Si vous êtes déjà allé à la Nouvelle-Orléans, vous avez peut-être passé une soirée chez ces vieux joueurs de jazz dans une salle sans fauteuils. A vous de les découvrir bien assis ce soir. Du jazz traditionnel.

21:00 5 — «The Adventure of Nellie Bly»
La biographie de l'une des premières femmes journalistes aux Etats-Unis.

Voyez-vous de l'argent ici? Qu'est-ce au juste que la monnaie?

Le commerce existe depuis les débuts de l'humanité. Certaines façons de payer se sont révélées incommodes, d'autres merveilleusement simples.

Imaginez la scène suivante: vous arrivez au supermarché et vous remplissez votre chariot. Puis vous allez voir le gérant pour lui offrir de payer vos articles avec une tapisserie que vous auriez tissée vous-même. Si nous n'avions pas d'argent ce genre de transaction serait courant. Mais peu pratique. Le troc est cependant la plus ancienne méthode d'échange de biens. Les gens utilisaient ce système économique primitif comme moyen de paiement.

Mais au fur et à mesure de l'évolution de la société il devenait de plus en plus difficile de pratiquer le troc. La découverte de la monnaie était donc inévitable.

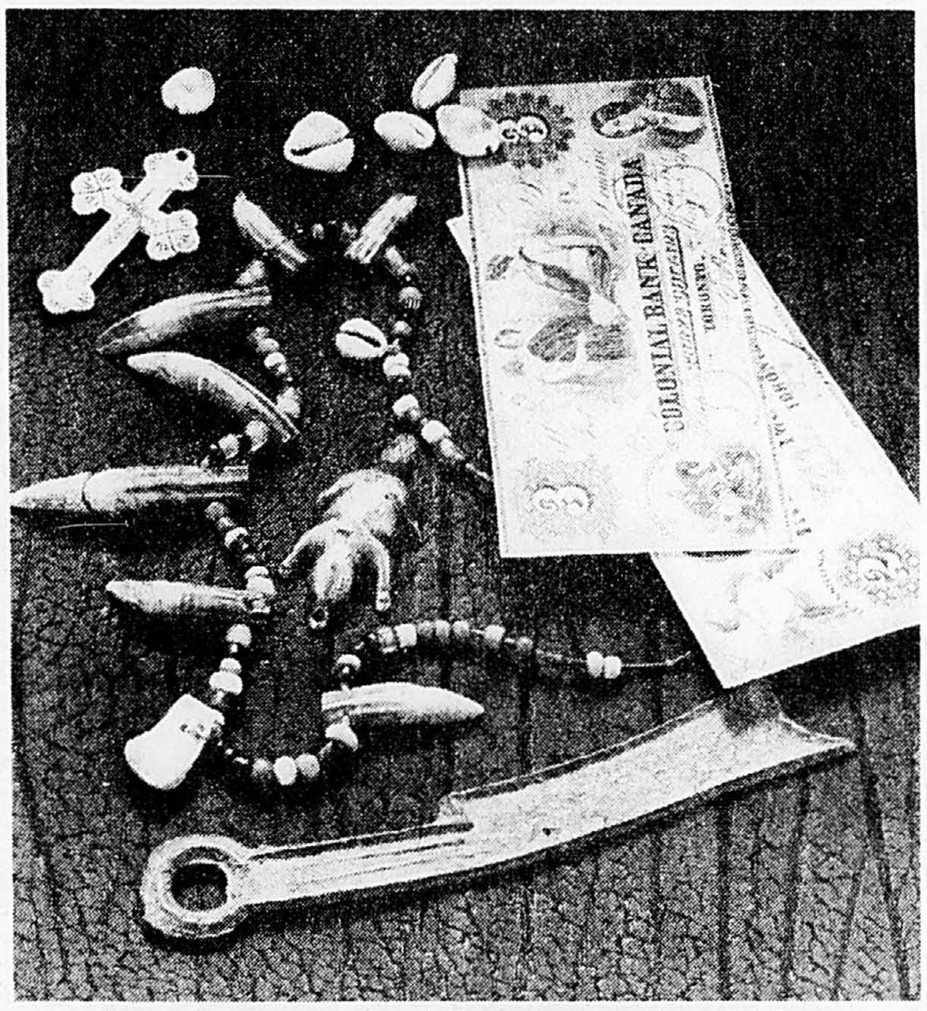

Tout ce qu'il y a ici a servi de monnaie au cours des âges.

Une forme d'échange.

En fait la monnaie est un moyen de se procurer des biens et des services. C'est une preuve spécifique qui indique que vous avez les moyens de participer à une transaction. De nos jours non seulement pouvez-vous payer comptant mais également au moyen d'un chèque tiré sur votre compte, d'une carte de crédit, d'un cablogramme ou même d'un signal sonore électronique.

A travers les âges, et partout dans le monde, la monnaie a pris des formes variées, parfois bizarres, parfois merveilleuses. Le jade, le thé, les perles, les noix de coco, même les dents de baleines ont servi d'unité monétaire. Au début de la colonisation du Canada, le wampum, les cartes à jouer et les fourrures étaient fort appréciés comme monnaie d'échange. Les monnaies les plus courantes alors étaient le grain, le bétail, les métaux et les coquillages...surtout les cauris, ces coquillages de mer très brillants et décoratifs qui furent utilisés comme monnaie pendant des milliers d'années. Marco Polo les a découverts en Chine mais on les retrouve aussi chez les tribus indiennes d'Amerique du Nord.

Depuis quand paye-t-on cash?

Déjà entre les années 800-500 avant J.-C. les Chinois fabriquaient des pièces de monnaie en se servant de disques de bronze. Ils les étampaient ensuite pour en indiquer la valeur. Les Anglais qui résidèrent par la suite en Orient nommèrent "Cash" ces pièces de petite valeur, en particulier celles de la Chine. Le terme cash cependant n'apparaît qu'en 1951 au dictionnaire français. De tous les métaux disponibles, l'or était parmi les plus rares mais aussi le plus facile à frapper. On l'adopta comme forme privilégiée de monnaie. Mais l'or en quantité était soit trop lourd à transporter, soit désavantageux pour l'achat de petits articles. C'est alors que les orfèvres accumulèrent des réserves d'or en échange desquelles ils émirent des reçus.

Les reçus deviennent du papier-monnaie.

Ces orfèvres astucieux eurent tôt fait de réaliser que les gens réclamaient rarement leur or. Presque tout le commerce s'effectuait au moyen des reçus. Ainsi naquit le papier-monnaie. Et ce ne fut qu'une question de temps avant que des orfèvres entreprenants ne délivrent des reçus dont la valeur excédait celle de leurs réserves d'or.

Du billet de banque au chèque, puis à la carte de crédit.

Même avec des billets de banque (successeurs directs des reçus-or) les grosses transactions n'étaient pas pratiques. Les banques offrirent alors des comptes avec privilège de chèque. Nous acceptons les chèques parce que nous présumons que les gens ont en banque l'argent nécessaire pour les payer. On passa rapidement des chèques aux cartes de crédit personnelles, une nouvelle forme de pouvoir d'achat sans qu'il y ait d'argent visible.

Comment faire travailler son argent!

Concevoir la monnaie seulement comme un moyen d'échange, c'est oublier son aspect le plus dynamique. Car une fois l'argent épargné, il peut être prêté, ou si l'on veut, loué. Ainsi il peut être utilisé de façon productive pour le plus grand bien de l'économie. Et quand l'argent est ainsi mis à profit, il sert à tout le monde.

Par exemple, combien de Canadiens pourraient être propriétaires sans l'existence d'épargnes versées dans des prêts hypothécaires? Combien de petits commerçants pourraient ouvrir boutique? Combien d'emplois ne seraient jamais créés? Combien de personnes se passeraient d'automobiles et de réfrigérateurs, si le crédit n'existait pas?

Espérer gagner plus de sous est chose bien naturelle, mais la prochaine fois que vous irez faire vos achats réjouissez-vous de ne pas avoir à les payer avec des noix de coco, des coquillages, ou encore...une poignée de dents de baleines.

Deuxième d'une série de messages pour vous aider à mieux connaître et à mieux comprendre les banques.

Les banques à charte canadiennes.

Banque de Montréal · La Banque de Nouvelle-Ecosse · Banque Toronto-Dominion · Banque Nationale du Canada · Banque de Commerce Canadienne Impériale
La Banque Royale du Canada · La Banque Mercantile du Canada · Banque de Colombie Britannique · Banque Commerciale du Canada · Norbanque
Banque Continentale du Canada.

LIQUIDATION

65,000 pieds carrés

TUILES CÉRAMIQUE

monocuisson

— 4" x 8" (10 x 20 cm), extrêmement résistantes.
— Pour résidentiel et commercial.
— Plusieurs belles couleurs populaires: IVOIRE, CUOIO (cuir), MARMO (marbré), BRUN FLAMMÉ, BLEU «Nuit d'Hawaii», CAMEL, etc.
— PRIX DE LIQUIDATION $1.95 à $1.65 le pi ca. suivant quantités achetées.
— Propriétaires, constructeurs, rénovateurs, réservez tout de suite à ces prix exceptionnels les quantités que vous comptez utiliser prochainement.
— Marchandises disponibles en entrepôts.

AUSSI **GRANDE VENTE SUR STOCK RÉGULIER**
comprenant plus de 1,000 modèles de
TUILES CÉRAMIQUE ET MOSAÏQUES
nouveauté importées d'Italie (escomptes 15 à 50%)

avec

- Adhésifs pour tuiles céramique, époxie.
- Coulis pour joints blanc et 14 couleurs.
- Accessoires en céramique (porte-savon, porte-papier, etc.) pour agencer toutes les nouvelles couleurs Crane, American Standard, Kohler.
- Outils, seuils de marbre, etc.

CONSEILS GRATUITS D'INSTALLATION

CERDEC
Grand Centre de Céramique Inc.
6400 Beaubien est
(entre Lacordaire et Langelier)
Tél.: 253-3032

Heures: 9.00 à 18.00 h.
Jeu. et ven. jusqu'à 21 h.
Samedi toute la journée
AMPLE STATIONNEMENT

Chambre à coucher moderne Concorde création *Marius Ouellet*

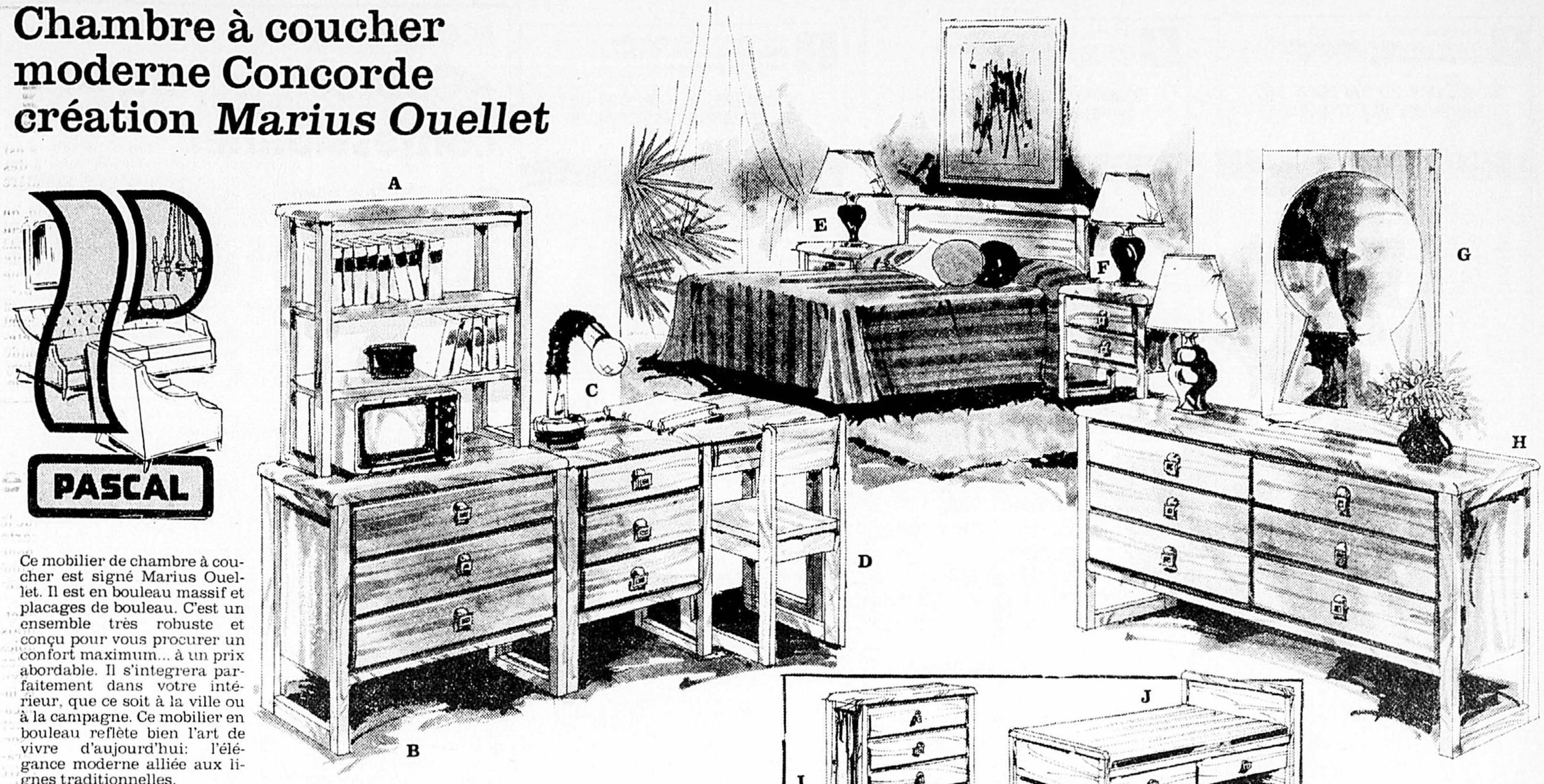

PASCAL

Ce mobilier de chambre à coucher est signé Marius Ouellet. Il est en bouleau massif et placages de bouleau. C'est un ensemble très robuste et conçu pour vous procurer un confort maximum... à un prix abordable. Il s'integrera parfaitement dans votre intérieur, que ce soit à la ville ou à la campagne. Ce mobilier en bouleau reflète bien l'art de vivre d'aujourd'hui: l'élégance moderne alliée aux lignes traditionnelles.

A. Etagère (3 rayons) **89.88**

B. Chiffonnier 3 tiroirs **157.88**

C. Bureau..... **209.88**

D. Chaise..... **59.88**

E. Tête de lit 39"..... **59.88**

F. Table de nuit..... **109.88**

G. Miroir **64.88**

H. Commode 6 tiroirs **219.88**

I. Chiffonnier 4 tiroirs **186.88**

J. Lit capitaine (matelas en sus)..... **244.88**

Salle à manger création *Jaymar*

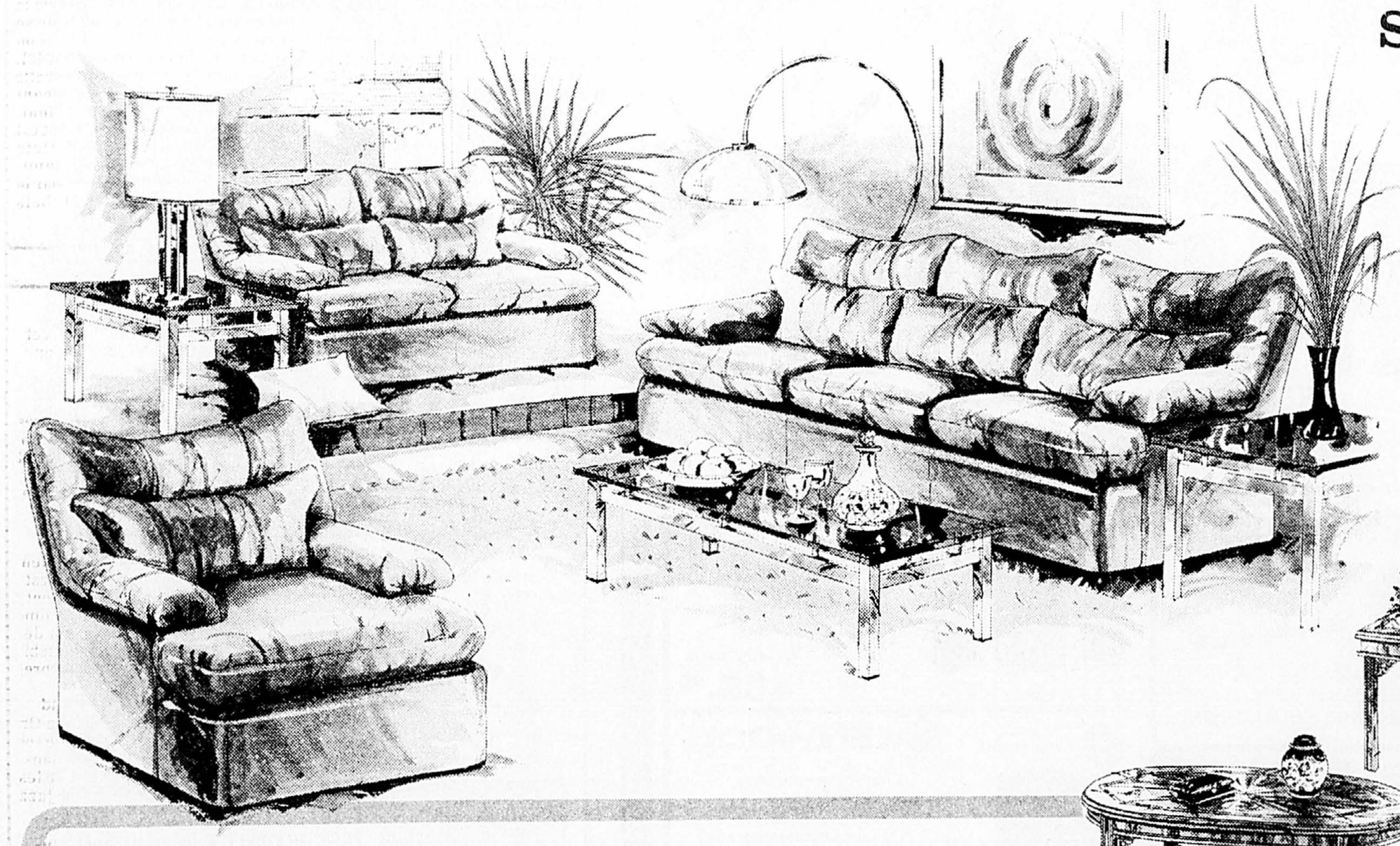

Ce qui caractérise ce salon, c'est son grand confort et sa superbe ligne... Il est signé Jaymar. Un mobilier de qualité, fabriqué avec soin et qui vous assure le confort maximum que vous êtes en droit d'attendre de Jaymar. Élégant et moderne, l'ensemble est recouvert d'un splendide tissu 50% velours-coton, 50% acrylique et couleur havane.

Canapé **799.88**

Causeuse **624.88**

Fauteuil **417.88**

Le chic traditionnel... par *Lane*

Personnalisez votre décor avec ces magnifiques tables semi-artisanales créées par Lane. D'un style classique, elles agrémenteront merveilleusement un intérieur. Elles sont pratiques, élégantes; leurs proportions sont harmonieuses et sont faciles à agencer. Réalisées en bois franc, la fabrication est irréprochable. Avec acajou et placages prima vera; avec dessus assortis de même bois.

A. Table de bout, 27" x 20" x 22" de haut. **229.88**

B. Table à café ovale, 48" x 26¼" x 16" de haut. **334.88**

C. Tables/gigognes empilables. **319.88**

D. Table/tambour, 24" x 24" x 26" de haut. **296.88**

E. Table à café rect., 48" x 22" x 16" de haut. **229.88**

F. Table d'appoint, 25" x 16" x 22" de haut. **294.88**

G. Commode à 2 tiroirs. **284.88**

H. Table/console, 56" x 16" x 26" de haut. **431.88**

I. Table/bureau (chaise en sus), 42" x 24" x 31¼" de haut. **431.88**

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte-Vertu, St.-Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E., Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Assemblée nationale du Québec
Directeur général du financement des partis politiques

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES

(article 112)

SOMMAIRE

M. Conrad Lemire
Nom de l'agente ou de l'agent officiel

M. William Cusano
Nom de la candidate ou du candidat

Parti Libéral du Québec
Nom du parti/indépendant

Viau
Circonscription électorale

13 avril 1981
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	8650.34	
2. Services	3537.94	
3. Articles fournis	820.35	
4. Location de locaux	750.00	
5. Frais de voyage et de repas	1722.39	
Sous-total	15481.02	15481.02
6. Dépenses personnelles enregistrées et payées par la candidate ou le candidat		1645.71
7. Créances contestées	———	
Total des dépenses électorales engagées et payées		17,126.73
Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi		17,774.80

Conrad Lemire
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

7141 10e Ave.
Montréal, Qué.

5 juin 1981
Date

Origène Vézina
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec
Directeur général du financement des partis politiques

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES

(article 112)

SOMMAIRE

Nom de l'agente ou de l'agent officiel
M. Albani Laporte
Nom de la candidate ou du candidat
Parti des Travailleurs du Québec
Nom du parti/indépendant
Viau
Circonscription électorale
13 avril 1981
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	108.90	
2. Services	nil	
3. Articles fournis	nil	
4. Location de locaux	nil	
5. Frais de voyage et de repas	nil	
Sous-total	108.90	108.90
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		nil
7. Créances contestées	nil	
Total des dépenses électorales engagées et payées		108.90
Montant maximun des dépenses permis par la loi		17774.80

Gilbert Laporte
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport des dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

7141, 10e Av.
Montréal, Qué.

4 juin 1981
Date

Origène Vézina
LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

Assemblée nationale du Québec
Directeur général du financement des partis politiques

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES ÉLECTORALES

(article 112)

SOMMAIRE

M. Marcel Falcon
Nom de l'agent ou de l'agente officiel
M. Charles Lefebvre
Nom de la candidate ou du candidat
Parti Québécois
Nom du parti/indépendant
Viau
Circonscription électorale
13 avril 1981
Date de l'élection

	$	$
1. Publicité	9988.66	
2. Services	3156.48	
3. Articles fournis	1076.22	
4. Location de locaux	1609.84	
5. Frais de voyage et de repas	1842.59	
Sous-total	17673.79	17673.79
6. Dépenses personnelles engagées et payées par la candidate ou le candidat		nil
7. Créances contestées	nil	
Total des dépenses électorales engagées et payées.		17,673.79
Montant maximum des dépenses électorales permis par la loi		17,774.80

Marcel Falcon
Agente ou agent officiel

Tout électeur peut examiner le rapport de dépenses électorales produit par l'agente ou l'agent officiel ainsi que les pièces justificatives correspondantes et en prendre des extraits ou copies, durant les 180 prochains jours, à l'adresse suivante:

7141 — 10e av.
Montréal, Qué.
Origène Vézina

8 juin 1981
Date

LE DIRECTEUR DU SCRUTIN

ÉCOLES CONSTRUITES APRÈS 1974

«Course» au statut confessionnel

Depuis quelques semaines, 12 écoles publiques ont déposé auprès du Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation une demande de statut confessionnel et d'autres s'apprêtent à le faire. Cette «course» sans précédent à l'obtention du statut confessionnel fait suite à la promulgation du nouveau régime pédagogique du ministère de l'Éducation.

MARIANE FAVREAU

En effet, un article de ce nouveau règlement pédagogique prévoit que «dans les écoles autres que les écoles reconnues comme catholiques ou protestantes, un cour d'enseignement moral est obligatoire».

Il prévoit également que «en remplacement du cours d'enseignement moral, ces écoles peuvent offrir en option, à des élèves qui le désirent, un ou des cours d'enseignement religieux confessionnel, lorsqu'il existe sur le territoire de la commission scolaire une communauté importante d'une allégeance religieuse particulière et à condition que le nombre de demandes en permette l'organisation».

Or, on se souviendra que la plupart des écoles construites après 1974 n'ont pas de statut confessionnel, le Comité catholique ayant reconnu cette année-là celles qui existaient dans les commissions scolaires pour catholiques. Après cette date, les écoles qui désiraient être reconnues comme catholiques ou protestantes, devaient en faire une demande précise.

C'est à la lecture du nouvel article du règlement pédagogique que les commissions scolaires ont mis leurs listes à jour, explique le secrétaire du Comité catholique. C'est souvent par négligence et non par volonté bien arrêtée que certaines écoles n'avaient pas de statut confessionnel. Le Comité catholique précise qu'il n'a fait aucune sollicitation à cet égard.

Aussi, au cours des dernières semaines, six commissions scolaires ont-elles fait parvenir des demandes officielles de statut catholique pour 12 écoles.

Selon le secrétaire du Comité catholique, les procédures suivies dans chacun des cas varient: parfois, le comité d'école, sûr de la volonté fortement majoritaire des parents, transmet la demande sans plus de vérification; parfois, tout un système de sondage est mis sur pied. Et généralement, c'est avec des majorités importantes, signale le secrétaire du Comité catholique, que ces demandes parviennent au Comité.

Différences et nouveauté

Dans les écoles reconnues comme catholiques par le Comité catholique, c'est le cours d'enseignement religieux qui est obligatoire pour tous les élèves. Ceux qui veulent s'en dispenser doivent faire une demande écrite. L'école doit alors leur donner des cours de formation morale. (Au trois dernières années du secondaire, l'enseignement moral est une option au même titre que l'enseignement religieux.)

Selon le nouvel article du règlement pédagogique, c'est l'enseignement moral qui est obligatoire pour tous dans les écoles qui n'ont pas de statut confessionnel. L'enseignement religieux est offert en option quand *un groupe en fait la demande* et cet enseignement peut être de foi catholique ou de toute autre confession selon les cas. La demande d'exemption de l'enseignement moral n'a pas besoin d'être faite par écrit.

Et ce qui impose un sentiment d'urgence, c'est que ce règlement doit s'appliquer dès le mois de septembre prochain, alors que l'organisation des écoles est partout planifiée.

ATLANTIQUE

GARANTIT*
La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement.

REMBOURSE*
La différence si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaine haute fidélité Atlantique moins cher, chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*
Tout élément de votre chaine haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

SYSTÈMES VIDÉO RCA

PROFITEZ DE NOS VIDÉO-BAINES EN MAGASIN

TÉLÉVISEURS RCA

GARANTIE 4 ANS

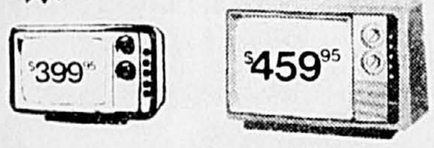

$399.95 — 14"COULEUR
$459.95 — 18"COULEUR
$699.95 — 26"COULEUR

AUDIOVOX

• AUDIOVOX AVX-600
• Haut-parleurs TRYVOX 20
Prix suggéré $287.90
ATLANTIQUE $169.95

CRAIG

• CRAIG T-610
• Haut-parleurs CERWIN-VEGA CS 7
Prix suggéré $309.95
ATLANTIQUE $249.95

marantz

TOTAL 30 w. RMS
• MARANTZ CAR-302
• EGALISATEUR SA-250
• 4 Haut-parleurs 2 TRYVOX 25 2 CS-18
Détail $961.90
ATLANTIQUE $699.95

INSTALLATION PROFESSIONNELLE SUR DEMANDE

SANYO
TOTAL 32 w. RMS

(disques non inclus)
• RECEPTEUR AM/FM Stéréo 32 w. RMS total
• TABLE TOURNANTE semi-auto., ent. par courroie, cart. magnétique incl.
• 2 HAUT-PARLEURS, 2 voies
BASE incluse
ATLANTIQUE $499.95

KENWOOD
TOTAL 70 w. RMS
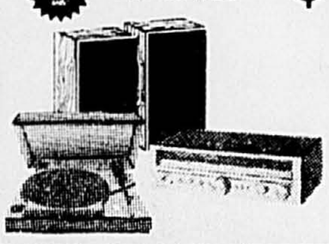
• RECEPTEUR AM/FM Stéréo 70 w. RMS Total
• TABLE TOURNANTE semi-auto., cart. de qualité incl.
• 2 HAUT-PARLEURS JANIS, 3 voies, 50 watts chacun
Détail $979.60
ATLANTIQUE $599.95

FISHER
TOTAL 60 w. RMS

• RECEPTEUR AM/FM Stéréo 60 w. RMS total, égalisateur graphique incorporé
• TABLE TOURNANTE semi-auto. ent. par courroie, cart. de qualité incl.
• PLATINE A CASSETTES, capacité métal
• 2 HAUT-PARLEURS, 35 w. par canal
BASE incluse
Détail $1,079.75
ATLANTIQUE $899.95

FISHER
TOTAL 60 w. RMS

• RECEPTEUR AM/FM Stéréo 60 w. RMS total, syntonisateur à affichage digital
• TABLE TOURNANTE, semi-auto. ent. par courroie, cart. de qualité incl.
• PLATINE A CASSETTES, capacité métal
• 2 HAUT-PARLEURS, 35 w. par canal
BASE incluse
Détail $1,438.00
ATLANTIQUE $999.95

*POUR NOS POLITIQUES CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS — LES MODÈLES EN VENTE PEUVENT DIFFERER DES ILLUSTRATIONS

6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN
253-8880
Sortie Lacordaire
(Entre Lacordaire et Langelier)

PLUS DE 70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHÂTEAUGUAY Centre regional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103, Princess Street
LACHINE Galerie Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LÉVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier
LONGUEUIL Place Longueuil
MONTRÉAL Centre d'achat Forest
MONTRÉAL Galeries d'Anjou
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau du métro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 6060 boul. Métropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
OTTAWA St-Laurent Shopping Centre
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUÉBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROSEMÈRE Galerie des Mille-Iles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galerie St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ILES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180, rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65, rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières
TROIS-RIVIÈRES O. 4542 boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio)

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • AD... • HARMAN/KARDON

DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TELEC •

RCA • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •

LEON

AU CHOIX
4 TAILLES

1 SEUL BAS PRIX

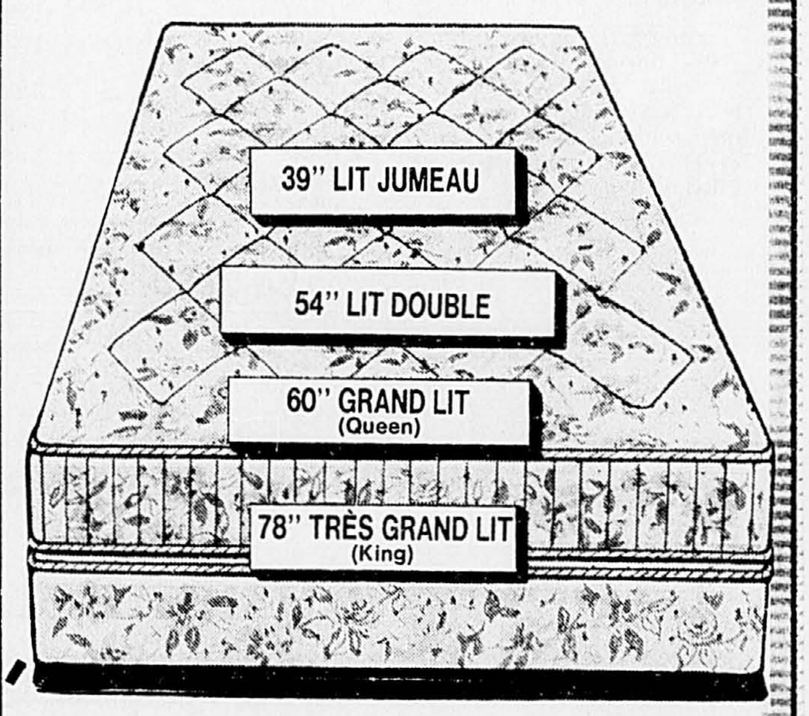

springwall

Côtés brevetés avec supports qui empêchent l'affaissement, même aux extrémités.

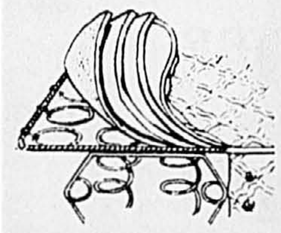
Les couches de feutre et panneau de maintien qui empêchent de sentir les ressorts et ajoutent au confort.

*Panneau de mousse
*Extérieur à matelassage en volutes
*Bordure à piqûres verticales
*Panneaux de renforts

MATELAS OU SOMMIER SPRINGWALL
$87 chacun
Grandeurs pour grand et très grand lit vendues en ensembles seulement.

Centre 2000 boul. St-Martin ouest, Laval:
sortie 9 de l'Autoroute des Laurentides
LIGNE DE LAVAL 688-3851
LIGNE DE MONTRÉAL 336-7741
HEURES D'OUVERTURE: Lundi-mercredi: 9h-18h
jeudi-vendredi jusqu'à 21h
samedi: 9h-17h

VOUS DITES QUE L'INFLATION RUINE VOS PROJETS DE VOYAGE?

WARDAIR S'EN OCCUPE

UN ACOMPTE DE 300$ ET VOUS PARTEZ POUR LA GRANDE-BRETAGNE

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, VOUS NE VERSEZ QUE 300$ AU MOMENT DE RÉSERVER ET VOUS PAYEZ LE RESTE APRÈS VOTRE RETOUR.

Wardair a toujours eu la réputation de faciliter vos voyages. Et maintenant, Wardair vous offre de régler une partie importante du tarif aérien seulement apres votre retour de vacances.

Vous pouvez réserver votre place à bord d'un gros-porteur Wardair en ne versant que 300 $. Vous payez le solde du tarif à votre retour en deux versements, l'un, deux mois après la date de votre retour et l'autre, deux mois après ce premier versement.

Nous avons été les premiers à rendre plus accessibles vos projets de voyage. Et nous le demeurons. Si vous avez 300 $, nous vous menerons en Grande-Bretagne cet été...en classe Wardair, s'il-vous-plaît!

LONDRES À PRIX ABORDABLE... PARCE QUE WARDAIR S'EN OCCUPE.

C'est l'année par excellence pour visiter la Grande-Bretagne: l'année du Mariage Royal, l'Année de l'Écosse, l'année idéale pour aller admirer les sites historiques et participer aux festivités. Wardair vous donne l'occasion de faire ce merveilleux voyage à prix abordable.

FRAIS D'HÔTEL RÉDUITS À SEULEMENT 25$ PAR NUIT... PARCE QUE WARDAIR S'EN OCCUPE.

Vous dites que les hôtels de Grande-Bretagne coûtent trop cher? Wardair vous fait réaliser de substantielles économies sur vos frais de séjour puisqu'on a sélectionné pour vous de confortables hôtels où une chambre ne vous coûtera que 25 $ par personne, par nuit, à raison de deux personnes par chambre. Qui dit mieux?

LOCATION D'UNE VOITURE POUR SEULEMENT 149$ PAR SEMAINE... PARCE QUE WARDAIR S'EN OCCUPE.

Vous trouvez que les frais de transport sont exorbitants? Maintenant, vous pouvez faire le tour de la Grande-Bretagne tout a votre guise puisque Wardair vous offre de louer une voiture pour seulement 149 $ par semaine, sans limite de kilométrage. Vous pourrez alors emprunter de charmantes vieilles routes, ou ces petites rues en pavés, si pittoresques, et admirer la beauté paisible des villages de la campagne anglaise.

LA GRANDE VIE À BORD... PARCE QUE WARDAIR S'EN OCCUPE.

Comme toujours, nous vous ferons apprécier tout le confort de nos gros-porteurs. Et Wardair vous offre gratuitement tous ces petits luxes pour lesquels d'autres lignes aériennes demandent un supplément: notre fameux steak, cuit comme vous le désirez; notre vaisselle de véritable porcelaine Royal Doulton; nos vins importés et nos liqueurs fines; notre plateau de fromages et de fruits; notre appétissant chariot de desserts; des rafraichissements à volonté ...et bien plus encore. Tout cela fait partie du service de classe Wardair. Alors envolez-vous vers la Grande-Bretagne et profitez des facilités de paiement que vous offre Wardair.

TARIFS DE LA CLASSE WARDAIR
(aller-retour, par personne)

Départ de Montréal	13 sept. au 9 déc. 24 déc. au 2 mai	6 juin au 24 juin 2 août au 12 sept.	25 juin au 1er août 10 déc. au 23 déc.
LONDRES GATWICK	À PARTIR DE 584 $	À PARTIR DE 668 $	À PARTIR DE 746 $

Les tarifs aller-retour mentionnés ci-dessus peuvent varier suivant la date du retour, et les réservations doivent être faites 21 jours avant la date du départ. Il se pourrait que certains vols ne soient pas à l'horaire au cours des périodes d'offre spéciale mentionnées dans cette annonce. Pour plus de renseignements, consultez l'horaire des vols Vacances par Wardair* ou communiquez avec votre agent de voyages pour vérifier la disponibilité des vols car certains pourraient être complets.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES DES

Vacances par Wardair*

ou téléphonez à Intervac* (Montréal) 866-2551.
Réservations par téléphone: lun. au ven. de 8h à 21h, sam. et jours fériés de 9h à 17h. Bureau fermé le dimanche.

Nous acceptons American Express, Visa, MasterCard

WARDAIR S'EN OCCUPE

Les vols sont régis par les règlements relatifs aux voyages forfaitaires ABC de la Commission canadienne des Transports et sont approuvés par le Comité des Transports aériens. *Marque de commerce déposée de Vacances internationales Ltée. (Intervac)

À PAPA AVEC AMOUR

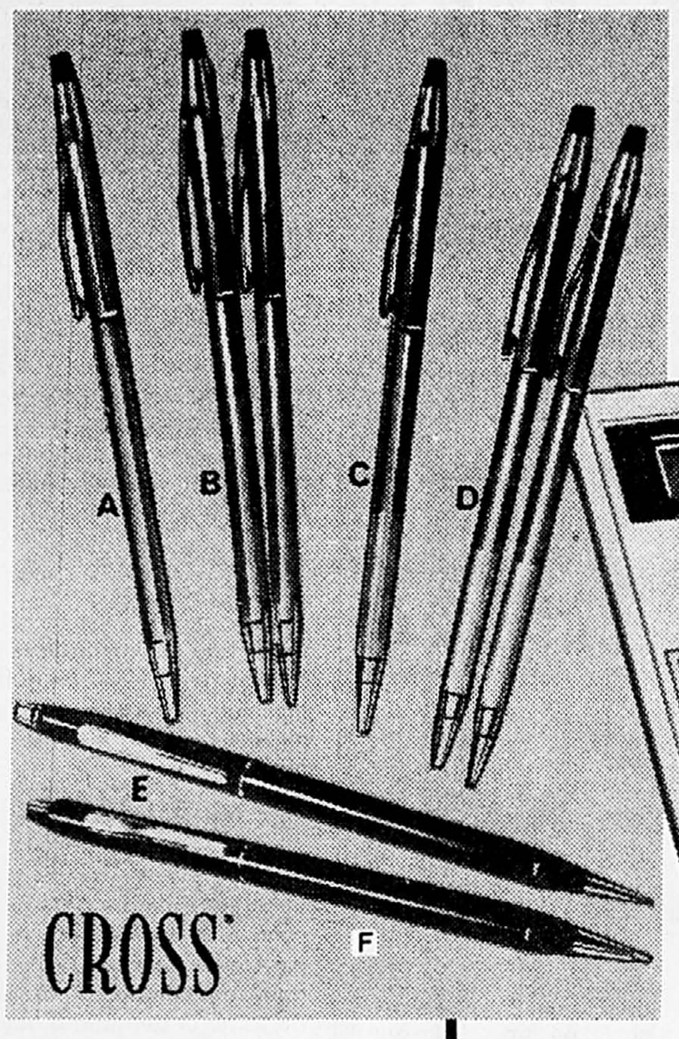

Rabais $2 à $18
Stylos et ens. stylos/porte-mines «Cross»

Les cadeaux par excellence pour l'homme d'affaires avisé!

	Prix ord. Simpsons	
A. Stylo-bille doublé or 10 carats. No 4502	$40	**31.99**
B. Ens. stylo-bille/porte-mines doublé or 10 carats. No 4501	$80	**61.99**
C. Stylo chrome brossé. No 3502	$18	**15.99**
D. Ens. stylo-bille/porte-mines chrome brossé. No 3501.	$36	**29.99**
E. Ens. stylo-bille/porte-mines ton noir mat. No 2501	$60	**51.99**
F. Stylo-bille ton noir mat. No 2502	$30	**25.99**

Rayon 202, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

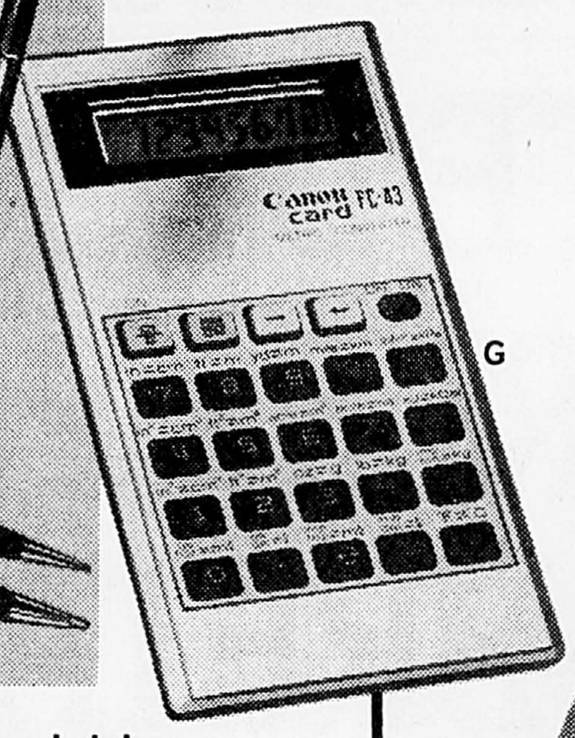

Calculatrice «Canon»

Prix Simpsons **26.99**

G. Dispostif arrêtant automatiquement la calculatrice après 6 minutes de non-utilisation.

- Fonctionne sur 2 piles oxyde d'argent (non incluses).
- Avec étui. Modèle FC 43.

Rayon 203, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

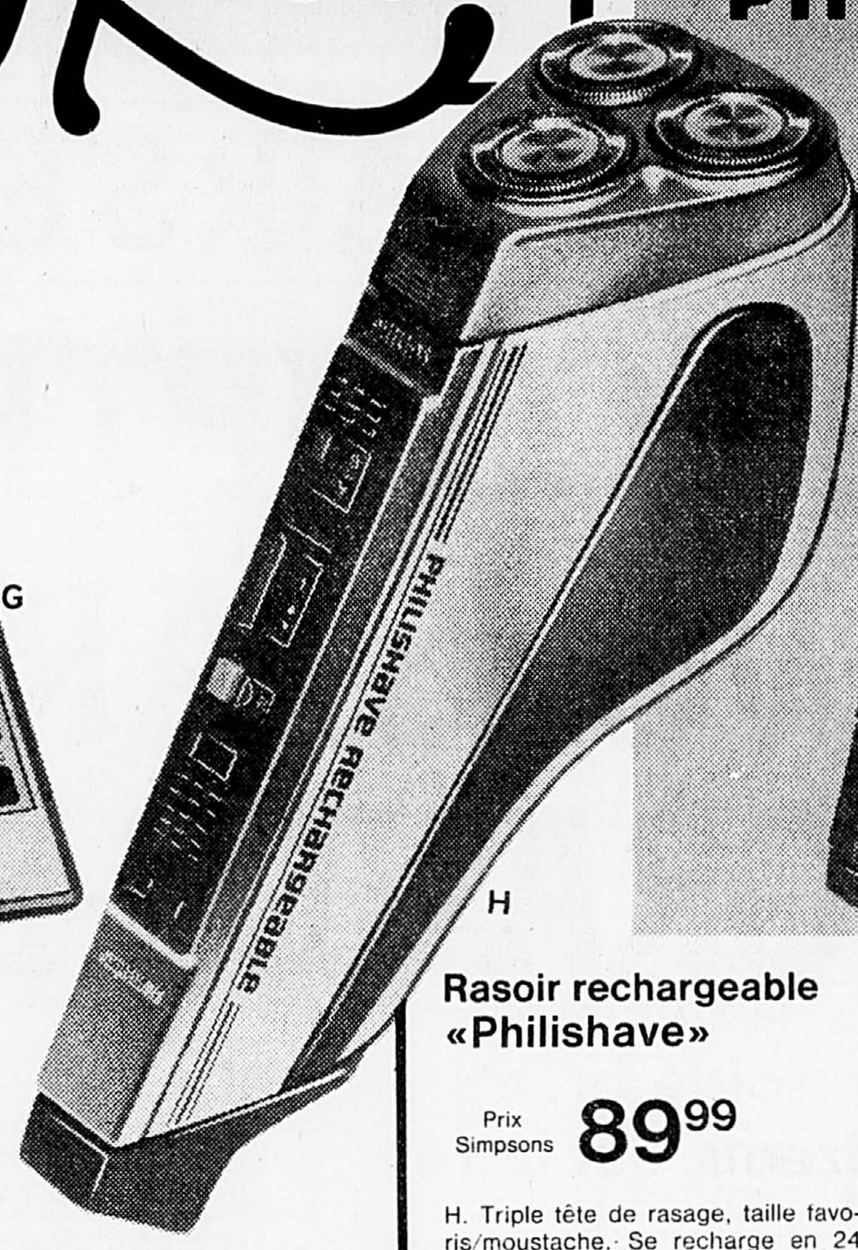

Rasoir rechargeable «Philishave»

Prix Simpsons **89.99**

H. Triple tête de rasage, taille favoris/moustache. Se recharge en 24 heures. Sélecteur de voltage 115-230.

- Réglage pour rasages de près. Indicateur montrant combien de rasages vous pouvez encore faire.
- Étui vinyle. Garantie 1 an. Modèle HP 1318.

Rasoir de luxe «Philishave»

Prix Simpsons **61.99**

J. Triple tête de rasage avec taille favoris/moustache.

- Sélecteur de voltage 115-230. Étui vinyle.
- Garantie 1 an. Modèle HP 1602.

Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

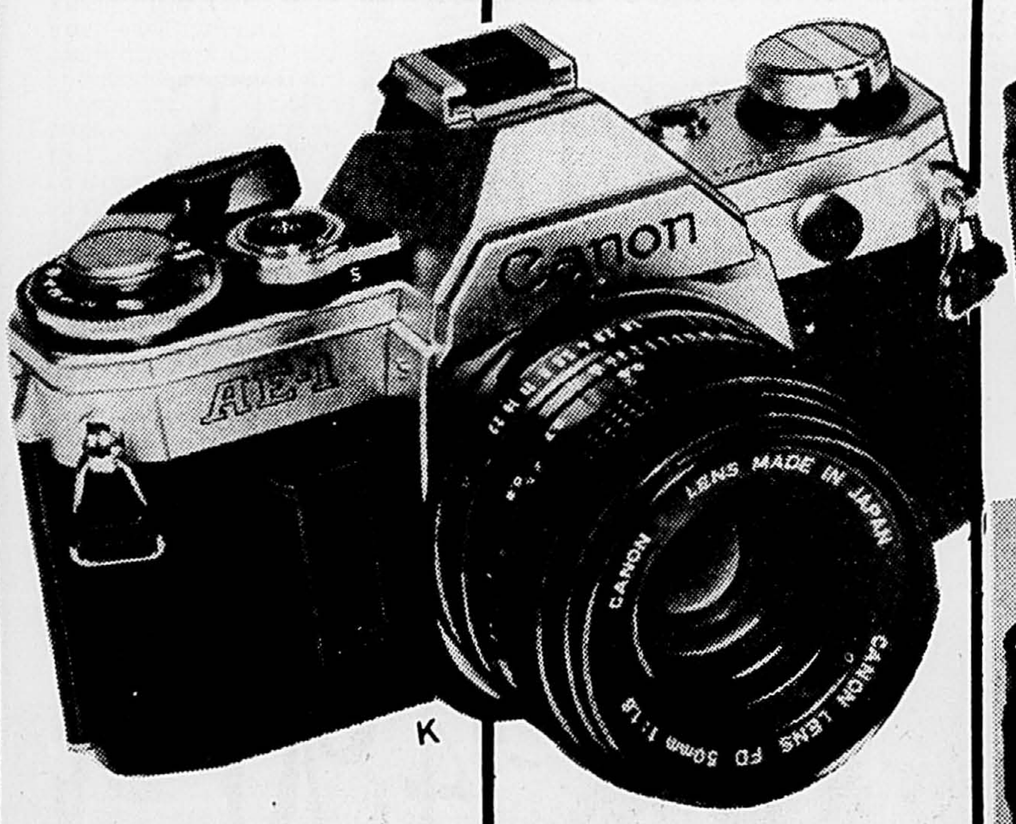

Canon

Rabais $30
«Canon AE-I»

Prix ord. Simpsons 369.99 **339.99**

K. Appareil-photo avec information dans le viseur. Cellule au silicium très sensible pour réponse instantanée aux variations de luminosité.

- Facile à utiliser. Complet avec objectif FD 50 mm f/1.8 et étui.

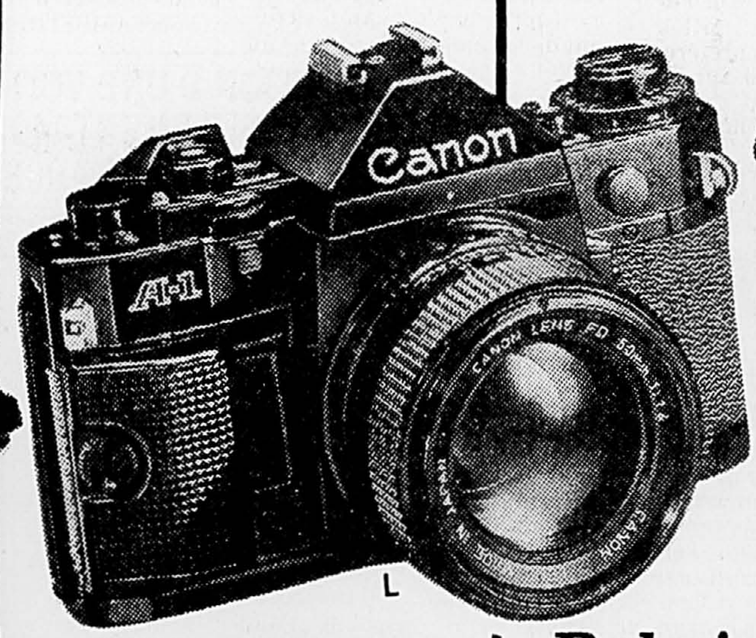

Rabais $20
«Canon A-I»

Prix Simpsons **479.98**

L. Appareil-photo 35 mm avec obturateur focal. Modèles d'exposition automatique: priorité à l'obturateur et à l'ouverture, programmé et au flash (avec flash électronique «Canon» conçu pour cet appareil). Dispositif pour passer du mode automatique au manuel si désiré. Objectif FD 50 mm f/1.8 et étui inclus.

Rabais $20
«Canon AV-I»

Prix ord. Simpsons 399.98 **379.98**

M. Appareil-photo réglant automatiquement la vitesse d'obturation. Cadran sélecteur avec réglages pour flash, temps d'exposition et minuterie.

- Peut utiliser la gamme complète d'objectifs «Canon FD» et accessoires.
- Objectif zoom FD 35-70 mm f/4 et étui inclus.

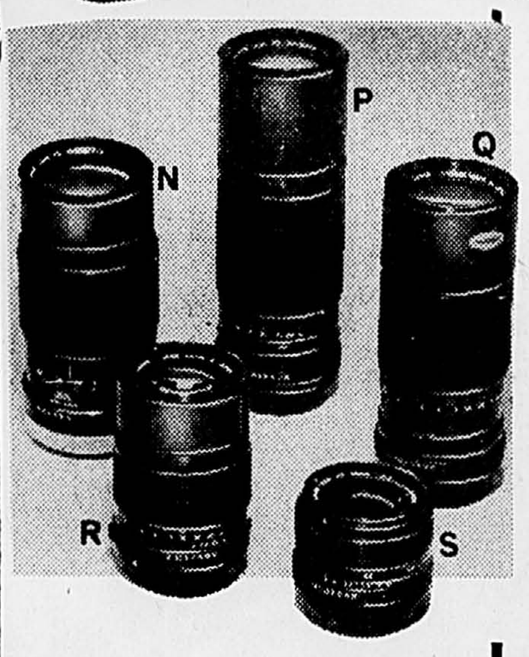

Rabais $5 à $10
Objectifs «Canon»

	Prix ord. Simpsons	
N. 75-150 mm f/4.5...	229.98	**219.98**
P. 100-200 mm f/5.6.	249.98	**239.98**
Q. 200 mm f/4.....	189.98	**179.98**
S. 28 mm f/2.8.....	159.98	**154.98**
R. 135 mm f/3.5.....	159.98	**149.98**

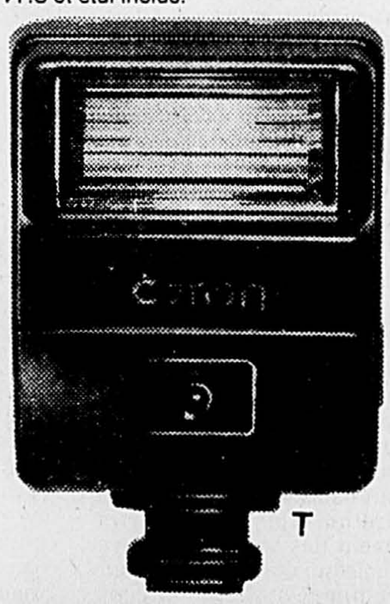

Rabais $10
Flash électronique

T. «Speed Light 177 A» de «Canon». Pour appareils-photo «Canon».

Prix ord. Simpsons 99.98 **89.98**

Rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456789 0

Simpsons MD